



JE VOTE OUI AU DÉCRET POUR UN HÔPITAL MULTISITE!
JACQUES-ANDRÉ MAIRE, CONSEILLER NATIONAL

La centrale de Mühleberg sera mise à l'arrêt en 2019

NUCLÉAIRE Après que différents scénarios ont été analysés au cours des derniers mois, le couperet est tombé hier. La centrale de Mühleberg cessera de fonctionner en 2019.

CHERS Les Forces motrices bernoises jugent trop élevés les investissements nécessaires à la poursuite de l'exploitation de l'installation, mise en service il y a plus de 40 ans.

AVENIR Les Forces motrices bernoises comptent renforcer leur engagement dans le domaine de l'hydraulique et de l'éolien en Suisse et à l'étranger. **PAGE 17**



L'ÉDITO

FRANÇOISE KUENZI
fkuenzi@limpartia.ch

Déjà star, la petite chienne Daïka sera à Modhac

Rouge et passe?

«Un gouvernement de gauche qui sabre dans les prestations sociales!», se gaussait hier un internaute sur notre site Arcinfo. Evidemment: c'est aussi la première réflexion qui nous est venue à l'esprit en découvrant les mesures d'économie, pudiquement baptisées «d'amélioration», prévues dans le budget 2014 du Conseil d'Etat. On s'est dit, dans la foulée, que si un gouvernement de droite avait osé couper dans l'aide matérielle, la gauche aurait hurlé au démantèlement des prestations sociales.

Mais le rapport mérite une lecture plus fine. D'abord parce qu'un budget, ce n'est pas une addition de chiffres dont la somme, au bas de la page, doit être égale à zéro et satisfaire tout le monde. C'est d'ailleurs un peu le défaut du budget précédent, auquel il faut aujourd'hui apporter des correctifs ou demander des rallonges.

Non: un budget est un acte politique à travers lequel un gouvernement fait part de sa vision et de son choix de société. Mais pour faire des choix, il faut en avoir les moyens. Or, la hausse automatique de certaines charges coupe les ailes de l'Etat. Il fallait bien passer par ces mesures une fois ou l'autre. Pas sûr d'ailleurs qu'elles suffisent.

Surtout que dans le social, Neuchâtel ne fait pas que couper: le montant global de l'aide matérielle continue d'augmenter, tout comme les subsides aux primes d'assurance maladie. Et les effectifs de la fonction publique restent à la hausse. Ce que certains ne manqueront pas de critiquer, exigeant une administration plus «light».

Au final, il faut donc voir plus loin que les 25,6 millions de déficit, même si le chiffre est important. L'entorse au frein à l'endettement demandée au Grand Conseil ne nous paraît pas scandaleuse, vu les charges colossales liées à l'assainissement de Prévoyance.ne. Reste à voir si la vision l'emportera sur le principe de l'autofinancement. Et si ce sera rouge et passe.



KEYSTONE

LA CHAUX-DE-FONDS Invitées d'honneur de la foire-exposition Modhac, les douanes n'ont pas résisté au plaisir de présenter la mascotte de leur campagne de recrutement. La jeune chienne déjà star sera à Polyexpo vendredi soir. **PAGE 7**



KEYSTONE

TENNIS
Federer imite Wawrinka à Paris-Bercy
PAGE 25

PLANIFICATION
Septante millions pour le bien-être des Loclois.
PAGE 8

SAIGNELÉGIÉ
La brasserie augmentera la cadence
PAGE 9

MÉTÉO DU JOUR

7° 12°	à 1000m	3° 11°
--------	---------	--------

SOMMAIRE

Feuilleton	PAGE 14
Cinéma	PAGE 15
Télévision	PAGE 29
Carnet	PAGES 30-31



HUGUES CHANTRAINE Un «allergique à la politique» devenu président de l'UDC

A 51 ans, le député Hugues Chantraine a récemment succédé à Yvan Perrin à la tête de la section neuchâteloise de l'Union démocratique du centre. Interview d'un président qui ne se destinait pas forcément à la politique. **PAGE 5**



RICHARD LEUENBERGER

BIATHLON Les Jeux de Sotchi sont la cible de Gaspard Cuenot

Les frères Cuenot préparent depuis de longs mois la reprise de la saison de biathlon. Pour Gaspard, l'objectif de cet hiver qui s'annonce est simple: la qualification pour les JO de Sotchi. Sa tâche s'annonce difficile, mais pas impossible. **PAGE 23**



L'INVITÉ



DENIS MÜLLER
THÉOLOGIE ET ÉTHIQUE,
PROFESSEUR HONORAIRE
À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Les enjeux éthiques de l'amélioration humaine

Pour mon premier cours de jeune retraité, j'ai choisi de traiter à Montpellier des nouveaux enjeux anthropologiques et éthiques de l'amélioration humaine.

Un des auteurs phares du courant du transhumanisme, le philosophe suédois Nick Bostrom (né en 1973), a publié en 2005 dans le «Journal of Medical Ethics» une célèbre légende morale intitulée «La fable du dragon tyran» (on la trouve en français, dans une traduction imparfaite, sur le site de l'auteur: <http://www.nickbostrom.com/fable/dragon-tyran.html>).

Le dragon en question symbolise le vieillissement humain. Tel le Moloch de la mythologie, ce dragon tyrannise la société en exigeant toujours plus de victimes pour se nourrir. Le Roi, au début de la fable, commet erreur sur erreur, se trompant dans ses priorités. Mais il finit par le reconnaître, grâce à des conseillers bien inspirés (transhumanistes, forcément transhumanistes!) et contre l'avis des moralistes conservateurs (Bostrom vise en priorité Leo Kass, l'éthicien-conseil de George W. Bush, le plus traditionnel qui soit). Le résultat des courses est facile à deviner.

Comme Jean de la Fontaine, le quadragénaire et dynamique philosophe suédois nous livre la morale de l'histoire: luttons contre le vieillissement par tous les moyens possibles, afin non seulement d'augmenter la durée moyenne de la vie des hu-

mans, mais aussi d'améliorer leur santé, leur qualité de vie et finalement leur bonheur. Or, la problématique est bien plus compliquée que ce que prétend cet auteur.

Comme l'a notamment montré un autre philosophe scandinave, Torbjörn Tännsjö (Bioethics 2009, p. 421-432), l'amélioration de nos capacités cognitives, la mémoire par exemple, n'apporte aucune garantie d'amélioration morale. L'homme peut devenir plus intelligent, plus résistant, plus rapide, plus malin, cela ne signifie pas encore qu'il en deviendra meilleur et plus heureux.

On voit bien, à cet exemple, les limites des doctrines dites perfectionnistes: poussé à l'extrême, le perfectionnisme deviendrait aberrant. Mais cette critique ne doit pas nous conduire à des pensées chagrines et conservatrices. Tout ce qui peut être fait pour réparer le corps humain, pour soigner les personnes ou pour développer les possibilités de l'être humain est, en soi, une bonne chose, dans la mesure où cela permet de diminuer les douleurs et les souffrances de chacun de nous. Il nous faut donc conjurer ici

le paralogisme scientifique ou technologiste. On appelle ainsi l'erreur logique qui consisterait à penser qu'il est non seulement possible, mais également nécessaire de déduire que

Ne cédon pas à la tentation de prendre nos désirs pour des réalités et de nous penser infaillibles, invincibles et potentiellement immortels.

toute augmentation ou amélioration corporelle, psychique ou sociale, par le biais de la science et des nanotechnologies par exemple, signifie à coup sûr un progrès moral et une augmentation objective et générale du bonheur de tous.

L'être humain que nous sommes n'est pas un animal scientifique ou technologique, mais une personne capable du meilleur comme du pire. L'actualité nous le rappelle tous les jours.

Ne cédon pas à la tentation de prendre nos désirs pour des réalités et de nous penser infaillibles, invincibles et potentiellement immortels. Nick Bostrom fait mine de vouloir soigner seulement notre vieillissement, en fait son idéologie s'en prend à l'idée même de finitude et de mortalité humaines. Son transhumanisme, sous ses airs sympathiques et généreux, a des airs d'anti-humanisme sournois et trompeur. ●



HÔPITAL

Ne jouons pas avec le feu

L'enjeu de la votation du 24 novembre prochain n'est pas seulement de savoir où se fera telle ou telle opération chirurgicale dans tel ou tel service hospitalier. Inmanquablement, l'enjeu n'est pas technique, mais politique. Ce vote s'inscrit dans un historique. Depuis des années des institutions, des écoles, des services ont été regroupés, transférés sur le Littoral. Entre autres, l'école technique du Locle et le conservatoire professionnel de La Chaux-de-Fonds. Il y a un an le refus du projet de liaison Transrun, pour de bonnes ou mauvaises raisons, a creusé un déséquilibre déjà existant dans la cohésion cantonale. Ce refus a révélé au grand jour ce que certains milieux refusaient – et refusent encore aujourd'hui – de voir, à savoir la fracture économique, politique et sociale du canton. Ne pas affronter ces réalités, en faire un tabou lors de cette votation est une erreur qui peut avoir des conséquences néfastes pour l'avenir. La cohésion cantonale a un prix, en termes de répartition des services et un coût social. C'est le prix à payer pour un canton uni et cohérent à tous points de vue. (...) La République a répondu à ces attentes durant 150 ans, mais ces dernières années, cette cohésion a été mise à mal. Les référendaires ne craignent pas de jouer avec le feu sur le baril de poudre de la division. Les citoyens et citoyennes qui iront voter, en particulier ceux et celles du Littoral et des vallées doivent avoir à l'esprit qu'un refus du plan hospitalier, fruit d'un compromis àpre-

LE CLIN D'ŒIL



IMPRESSIONS AUTOMNALES Depuis la Broye, une atmosphère quasi irréaliste, où ciel et lac se sont tout d'orangé vêtus.
PHOTO ENVOYÉE PAR MONIQUE BOCCARD, DE CERNIER

ment discuté, une année après le refus du Transrun, aura des conséquences plus graves que des coups de gueule sans lendemain au Grand Conseil. Il faut prendre le temps de réfléchir en prenant en compte tous ces éléments avant de remplir son bulletin de vote.

Henri Oppliger
(La Chaux-de-Fonds)

IMPOSITION ET TRAFIC Un remède existe, appliquons-le!

On peut penser que le pont de la Poya est à Fribourg ce que la traversée de la Rade est à Genève. La différence est que le premier est construit tandis que la seconde reste... en rade. Genève est la ville la plus endettée de Suisse (13 milliards) nous dit-on, alors que Fribourg, qui

continue son petit bonhomme de chemin, devrait emporter la palme d'or de l'efficacité. Lorsqu'on voit les pendulaires arriver à Genève (voitures + trains) et repartir le soir, on en reste abasourdi.

Et si... En Suisse, si on taxait fiscalement les revenus, moitié sur le lieu de résidence (et non plus entièrement) et l'autre moitié sur le lieu de production? Genève ne serait peut-être plus la ville la plus endettée de Suisse.

Genève ne se casserait peut-être plus la tête à inventer un frein à l'endettement. Et si ce remède était appliqué rapidement (et pas dans 50 ans) peut-être qu'il rendrait service à beaucoup de monde, à La Chaux-de-Fonds et au Locle «pendulairement» aussi.

Michel Droxler
(La Chaux-de-Fonds)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR **ARCINFO.CH**
LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial

Coûts hospitaliers surévalués

Santésuisse a surestimé les frais hospitaliers du canton de Neuchâtel de près de 100 millions entre 2009 et 2012. La révélation émane de l'association OUI, qui milite pour le oui au décret hospitalier. Ces chiffres ne concernent cependant que l'assurance maladie. Réactions.

Ce n'est pas le sujet

De toute manière, pour éviter ce cirque de surestimation, ce n'est pas lors de la votation du 24 novembre qu'il faut agir, mais sur celle de la caisse unique. Une seule caisse maladie va rendre inutile toutes ces réserves...

Christophe

Une scandaleuse désinformation

Cette désinformation des partisans est scandaleuse et doit cesser! Les coûts que connaissent les assureurs sont uniquement ceux qu'ils remboursent. C'est précisé dans la Lamal: 45% pour les caisses et 55% pour le canton. A cela, Neuchâtel ajoute 80 millions (!) par année pour couvrir le déficit! HNe est la structure hospitalière la plus chère de Suisse après les hôpitaux universitaires et il est évident que la répartition et les doublons des prestations les plus chères en sont les causes.

La démocratie mérite mieux que cela

Intéressant

Il est intéressant de voir comment, à l'approche de la votation, on trouve soudain des chiffres pour étayer la fausse route programmée. Il est vrai qu'avant le Transrun, le problème de la caisse de pension et de son déficit énorme avait refroidi les électeurs. Alors on fait feu de tout bois pour prouver que voter oui n'aboutira pas à une catastrophe médicale (...)

Redcross

Une fausse bonne idée

(...) Si centraliser permet des économies, alors pourquoi pas une seule université en Suisse romande? Pourquoi Swatch ne centralise pas tout sur un site? Pourquoi les cliniques privées sont présentes en de multiples endroits? Réponse: la centralisation est une fausse bonne idée (...)

Popolo

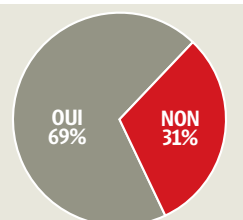
INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LA QUESTION D'HIER

Les salles de cinéma ont-elles encore un avenir?

Participation: 87 votes



LA
QUESTION
DU JOURLe Conseil d'Etat a-t-il raison de ne pas
respecter le frein à l'endettement?Votez par SMS en envoyant **DUO RAIS OUI** ou **DUO RAIS NON**
au numéro 363 (FR. 0.30 /SMS) ou sur le site www.arinfo.ch

FINANCES Le Conseil d'Etat neuchâtelais boucle son budget 2014 sur un déficit de 25,6 millions de francs. Il entend économiser sur les salaires et l'aide sociale.

«Mettre fin aux logiques néfastes»

FRANÇOISE KUENZI

«Très difficile à élaborer», selon les termes du président du Conseil d'Etat neuchâtelais Laurent Kurth, le budget 2014 est néanmoins bouclé. Il sera soumis en décembre au Grand Conseil et prévoit un déficit de 25,6 millions de francs. C'est moins bien que le budget 2013 (11,5 millions de déficit), mais un poil mieux que l'évaluation provisoire des comptes, qui pourraient clôturer sur un trou de 33 millions.

«Certains salaires nets pourront donc baisser l'an prochain.»



ALAIN RIBAUX
CHEF
DU DÉPARTEMENT
DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA CULTURE

Problème majeur de l'exercice: des charges qui progressent plus rapidement (+3,3%) que les recettes (+2,6%) en raison de «logiques néfastes», dicit Laurent Kurth, entretenues notamment par des adaptations salariales automatiques. Ainsi, les salaires de la fonction publique augmentent chaque année de 1 à 1,5% par le seul fait des échelons automatiques. L'Etat entend y mettre

un frein. Tout comme à d'autres «logiques de charges négatives, qui empêchent de consacrer des moyens à relever des défis et donner des perspectives à ce canton».

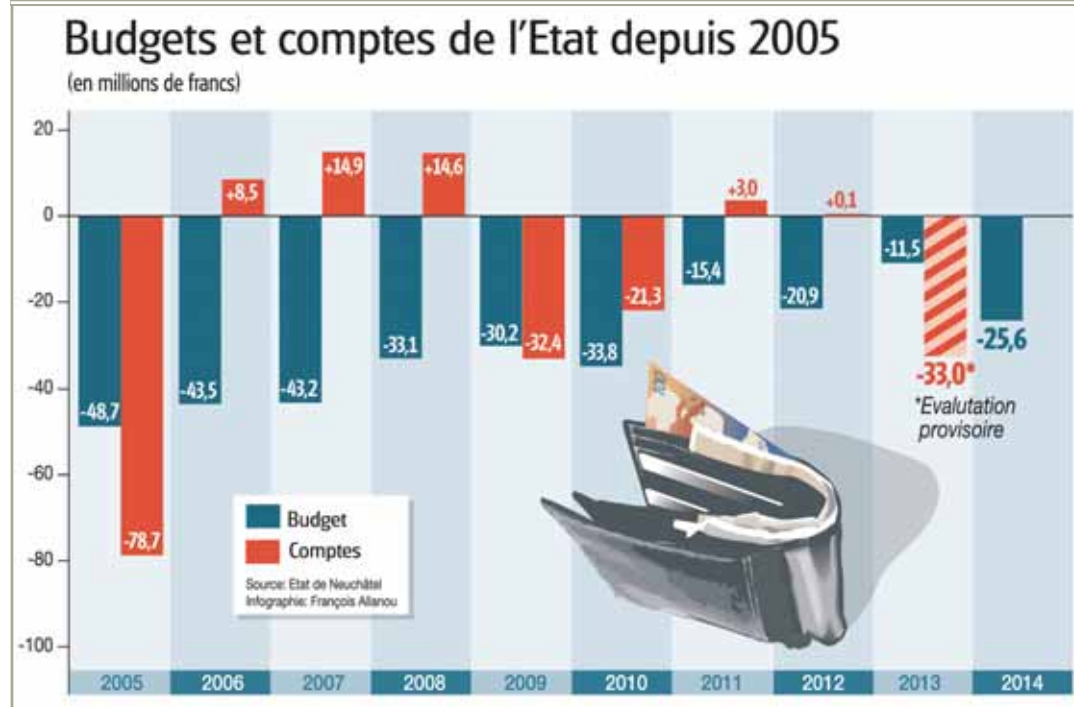
Côté salarial, les fonctionnaires grinceront sans doute des dents en apprenant, par exemple, le report des nominations et des adaptations salariales à avril (au lieu de janvier), la suppression des primes de départ en retraite et, surtout, le renoncement aux échelons supplémentaires (personnel administratif), ainsi que la prise en compte d'un renchérissement négatif de 0,32 pour cent.

Quinzaine de mesures

Les économies attendues de ces mesures salariales atteignent 3,8 millions. «Certains salaires nets, notamment ceux qui sont au maximum de leur échelon, pourront donc baisser l'an prochain», confirme Alain Ribaux, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture. D'autant que la hausse des cotisations des assurés à Prévoyance ne se verra aussi sur la feuille de salaire. Alain Ribaux a rappelé que le SSP était le seul syndicat encore opposé à ce paquet de mesures.

Au total, tous départements confondus, ce sont une quinzaine de mesures dites «d'amélioration» qui doivent permettre de limiter la casse. Car ce printemps, un premier tour de table des départements faisait état d'un trou de plus de 130 millions. Trou réduit également par une contribution plus importante venant de la péréquation fédérale (191 millions, +22 millions par rapport au budget 2013), et par un apport plus éle-

LE PLUS GROS DÉFICIT AU BUDGET DEPUIS QUATRE ANS



vé de l'impôt fédéral direct: 77 millions au lieu de 61.

Dérogation demandée au Grand Conseil

Le Conseil d'Etat va néanmoins consacrer des ressources importantes à des secteurs clés, relève Alain Ribaux, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture. Ainsi, 32 emplois de plus seront créés, dont neuf dans le domaine pénitentiaire. Prévu aussi, l'augmentation des places en établissements spécialisés, la poursuite des études sur la mobilité, un «effort conséquent sur la remise en état de nos routes» et le développement des structures d'accueil extra-familial.

Mais voilà: avec un déficit de 25,6 millions et des investisse-

ments maintenus à 60 millions, le frein à l'endettement, côté investissements, n'est pas respecté. Le degré d'autofinancement se monte à 52%, alors que la loi exige 70%.

Du coup, le Grand Conseil sera saisi d'une demande de dérogation, qu'il devra accepter à une majorité des trois cinquièmes. «Au stade actuel, il n'y a encore pas de position de la commission financière ni des partis», indique Olivier Hausener, député PLR et président de ladite commission. «On sent bien qu'à droite, les avis sont plutôt sceptiques», ajoute-t-il, «même si certains députés sont d'avis qu'il faut donner politiquement un signal positif.» Verdict en décembre. ●

EN CHIFFRES

2,1 En milliards, le budget (total des dépenses) de l'Etat de Neuchâtel pour 2014.

25,6 En millions, l'excédent de dépenses prévu.

60 En millions, le total des investissements prévus. Ce montant ne respecte pas la limite fixée par le frein à l'endettement.

0,32 En pour-cent, la baisse des salaires dans la fonction publique au vu de la baisse de l'indice des prix à la consommation (IPC). Ce dernier s'élève en fait à -0,6%.

32 En équivalents plein-temps, l'augmentation du nombre d'emplois dans l'administration cantonale, liée pour l'essentiel à l'entrée en vigueur de décisions prises par le Grand Conseil (exemple: hausse du nombre de gardiens dans les prisons).

LES PRINCIPAUX POSTES DU BUDGET

Recettes

Impôts: 1065 millions

- Personnes physiques: 748 millions
- Personnes morales: 188 millions

Subventions acquises: 241 millions

- Confédération (ASV-AI, Lamal, Université, formation professionnelle, etc.): 137 millions
- Communes (aide matérielle, transports, etc.): 103 millions

Péréquation fédérale: 191 millions

TOTAL DES RECETTES: 2080 MILLIONS

Charges

Subventions accordées: 1089 millions

- Etablissements propres (hôpitaux, soins à domicile, Université, etc.): 384 millions
- Assurance-maladie, aide matérielle, etc.: 261 millions

Charges de personnel: 450 millions

Biens, services, marchandises: 142 millions

TOTAL DES CHARGES: 2105 MILLIONS

FRANÇOIS ALLANOU

«Il faut aussi permettre des efforts nouveaux»

La gauche de la gauche a déjà fait savoir son mécontentement: le nouveau Conseil d'Etat va «couper dans le social». Le canton, en 2014, continuera de dépenser davantage, comme il le fait depuis de nombreuses années. Mais des «mesures de restrictions» permettront de réduire la facture finale d'environ cinq millions de francs.

Le transfert à la Confédération du centre de requérants d'asile de Perreux fait partie du lot (2 millions d'économie prévus). Mais d'autres mesures sont plus emblématiques de la volonté du gouvernement de «casser l'augmentation automatique des charges»: l'aide sociale sera réduite pour un certain nombre de ménages pour un total de 1,6 million (ce qui induira une diminution supérieure du côté des communes).

Résultat: le canton de Neuchâtel, qui est au-dessous de la moyenne nationale dans le domaine du soutien financier apporté aux plus démunis, le sera un peu plus encore...

«Mais attention», a expliqué Jean-Nat Karakash, «ces restrictions ne signifient pas que nous faisons le ménage dans le domaine social, comme certains pourraient être amenés à le penser. Ces mesures sont liées à des contraintes budgétaires. Et elles ont également pour but de permettre des efforts nouveaux, donc des dépenses en hausse sur d'autres plans.»

Le chef du Département de l'économie et de l'action sociale a mis l'accent sur deux de



Dans le domaine social, «il y a certes des mesures de restrictions, mais aussi des dépenses en hausse sur d'autres plans», a expliqué Jean-Nat Karakash. DAVID MARCHON

ces efforts: «Nous avons décidé d'augmenter le montant total des subsides versés pour réduire les primes d'assurance maladie. Avec un objectif principal: maintenir au-dessus du seuil de l'aide sociale les personnes qui se trouvent tout près de cette limite. Et nous allons augmenter le montant destiné à favoriser l'intégration professionnelle. On sait à quel point le «retour au travail» est tout bénéfique, tant pour la personne concernée que pour la collectivité.»

Comme nous l'avons signalé (notre édition du 11 octobre), une autre mesure de restriction a d'ores et déjà fâché: le Conseil d'Etat table sur un blocage salarial dans les institutions de santé appliquant la CCT 21 (HNE, Nomad, CNP, etc.). La «faute», explique le gouvernement, à la mécanique qui voit les salaires du secteur de la santé augmenter chaque année davantage que la hausse des recettes du canton. Ce blocage salarial permettrait à l'Etat d'économiser quatre millions de francs. Ce montant figure au budget 2014. «Mais la décision de bloquer les salaires ne nous appartient pas», a rappelé Laurent Kurth. «Nous espérons que les employeurs et les syndicats trouveront un terrain d'entente. Mais dans tous les cas, les enveloppes accordées aux institutions concernées seront réduites de quatre millions au total.»

Le chef du Département des finances et de la santé a convenu qu'«il s'agit d'une mesure sévère. Et qui, en début de législature, ne constitue pas une base idéale dans notre relation avec les collaborateurs concernés. Mais nous n'avons pas d'autre choix que de payer l'ardoise du passé.» Allusion aux millions de francs que le canton devra verser pour compenser les inégalités salariales créées lors de l'entrée en vigueur de la grille salariale de la CCT 21, en 2007, décision du Tribunal fédéral oblige (notre édition du 24 avril). ● PHO

IMPÔTS DES FRONTALIERS À LA HAUSSE

FISCALITÉ La réforme fiscale des personnes physiques est poursuivie. Elle «coûtera» environ 7 millions de francs de rentrées en moins. Du coup, celles-ci vont stagner à 748 millions. L'impôt des frontaliers, lui, continue d'augmenter: ce sont 10,5 millions qui sont budgétés en 2014 (+1,5 million par rapport au budget 2013).

INVESTISSEMENTS Le Conseil d'Etat a souhaité maintenir «une enveloppe d'investissements permettant d'éviter d'accumuler des retards», dans l'entretien du patrimoine notamment. Ces investissements se montent à soixante millions. Deux tiers iront à des dépenses liées à des projets en cours, le solde ira à de nouvelles dépenses, comme l'aménagement et l'entretien de routes cantonales ou l'assainissement énergétique du CPLN. Soixante millions est un montant minimum: «On estime à cent millions ce que nous devrions normalement investir», indique Laurent Kurth.

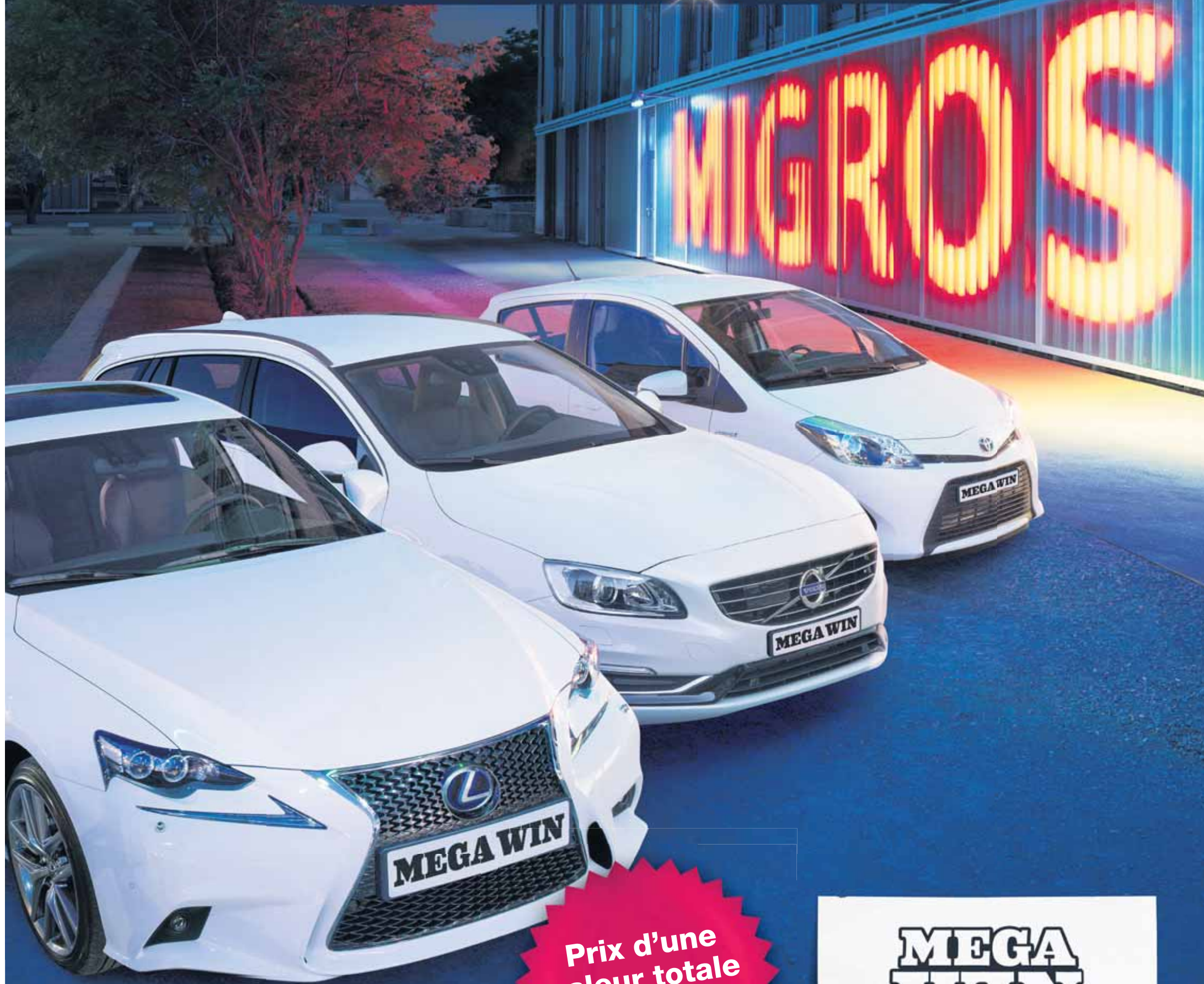
UNIVERSITÉ «Contrairement aux rumeurs qui faisaient état de coupes, l'enveloppe de l'Université est maintenue, voire légèrement augmentée», a pu annoncer Monika Maire-Hefti, cheffe du Département de l'éducation et de la famille. Elle passe de 86 millions au budget 2013 à 87,4 millions en 2014. Soit un peu moins que les comptes 2012 (87,7 millions).

PRÉVOYANCE.NE L'ombre de la caisse de pension de la fonction publique neuchâtelaise a plané sur l'établissement du budget. «L'assainissement pèsera annuellement pour environ dix millions dans le budget de l'Etat dès l'année prochaine», indique le Conseil d'Etat. Le refinancement pèsera aussi sur la dette de l'Etat, qui pourrait repartir à la hausse et atteindre 1,345 milliards en 2014. L'année prochaine, le service de la dette s'élèvera à environ 35 millions de francs.

NÉOPHYTES Le budget 2014 a été établi dans des conditions particulières. Laurent Kurth a rappelé que «quatre nouveaux conseillers d'Etat sont entrés en fonction au début du mois de juin. Il n'ont donc disposé que de quatre mois pour à la fois s'imprégner de leur département et établir le budget.»

LE PLUS GRAND JEU-CONCOURS MIGROS DE TOUS LES TEMPS.

MEGA WIN



Prix d'une
valeur totale
de 900 000
francs!

29 OCTOBRE – 2 DÉCEMBRE 2013

Vous pouvez obtenir des sets d'autocollants et des carnets ici:



Sets d'autocollants gratuits et plus d'infos sur www.migros.ch/megawin

La valeur totale de 900 000 francs se rapporte à la somme totale des prix et au nombre des véhicules à gagner (55). En ce sens, il ne s'agit pas d'une somme à gagner limitée mais du chiffre estimé d'après les règles du calcul de probabilités et du nombre de prix effectivement versés, qui peut s'avérer en fin de compte plus ou moins élevé. Max. 10 sets d'autocollants par achat, jusqu'à épuisement du stock.

MEGA WIN

VOUS RECEVREZ UN SET
D'AUTOCOLLANTS PAR TRANCHE
D'ACHAT DE 20 FRANCS.
MAINTENANT À VOTRE MIGROS.

MIGROS

M comme Meilleur.

POLITIQUE A 51 ans, le député Hughes Chantraine a succédé à Yvan Perrin à la tête de la section neuchâteloise de l'Union démocratique du centre.

«Je suis un travailleur de l'ombre»

PROPOS RECUEILLIS PAR
LÉO BYSAETH

Hughes Chantraine, succéder à Yvan Perrin, que votre parti qualifie de «charismatique», n'est-ce pas trop lourd?

C'est vrai qu'il n'est pas évident de succéder à Yvan Perrin, qui a si bien personnifié le parti. Mais je trouve intéressant qu'on me l'ait demandé à moi, qui suis plutôt un travailleur de l'ombre.

Comment ça?

Je n'ai aucune ambition gouvernementale. Un poste dans un exécutif, où on doit rendre des comptes tout le temps, ça ne m'intéresse pas. Je tiens à continuer à exercer mon métier de dentiste. Et dans la perspective des élections fédérales de 2015, où Neuchâtel perdra un siège, ce n'est pas plus mal d'avoir un président plus discret. Cela permettra de monter une campagne efficace pour soutenir Raymond Clottu.

Comment définiriez-vous le style Chantraine?

Je travaille beaucoup. Je ne cherche pas à briller, car je n'ai pas ce don. Je dois toujours préparer soigneusement mes textes, peser chaque mot. Si une fée s'était penchée sur mon berceau, je lui aurais demandé de me donner le sens de la répartie.

Comment un «allergique à la politique» comme vous est-il finalement entré en politique?

C'est vrai: tout ce qui était politique m'insupportait! Tout a démarré à l'automne 2004. Un de mes amis, qui connaissait ma manière de penser très à droite, m'a entraîné à l'assemblée générale de l'UDC. J'ai été immédiatement sollicité pour le Grand Conseil. J'ai accepté, en pensant que je n'avais aucune chance, étant totalement inconnu. Mais j'ai été élu. Puis tout s'est enchaî-



Né à New York, le Belge Hugues Chantraine se sent dans son élément à La Chaux-de-Fonds. KEYSTONE

né très vite. Peut-être parce que, quand je me lance dans quelque chose, j'y vais à fond. Je me suis piqué au jeu. J'ai demandé à faire partie de la commission de gestion et des finances, parce que c'est celle qui a le plus grand pouvoir de surveillance sur le gouvernement.

Pourtant, en 2009, malgré ce parcours fulgurant, vous n'êtes pas réélu. Une sacrée baffa, non?

Une petite humiliation, je le reconnais. Et j'ai dû constater que l'on n'est pas toujours payé en fonction de l'énergie que l'on déploie. Mais j'ai compris que ce n'était pas un échec personnel. En 2005, le canton était en crise, avec un déficit de 100 millions aux comptes. Les gens ont voté UDC en masse. En 2009, période d'embellie conjoncturelle, nous avons perdu de nombreux sièges, dont un à La Chaux-de-Fonds.

Quels chantiers s'ouvrent pour le président?

Après les fédérales de 2015, il y a les communales de 2016. C'est l'enjeu le plus important. Nous devons récupérer le terrain perdu après les élections catastrophiques de 2012 et réintégrer les législatifs communaux.

Vos élus, souvent, ne tiennent pas longtemps. Ne souffrez-vous pas d'une faiblesse dans la qualité du recrutement?

L'UDC attire moins «les élites» que la gauche caviar, c'est ainsi. Nous sommes proches du peuple. Mais beaucoup de ceux qui votent pour nous n'osent pas s'afficher en s'engageant dans la vie politique. Les petits commerçants, par exemple, craignent de perdre des clients. Je compte beaucoup sur les nombreux jeunes qui nous ont rejoints. Nous devons leur donner de l'expérience, mettre en lumière leurs compétences.

Blocher, un modèle?

C'est un socialiste français qui l'a dit: l'UDC n'est pas un parti d'extrême droite, mais un parti de droite qui fait une politique extrême. La vérité, c'est que l'UDC, parti agrarien, est le premier parti écologiste de Suisse

(rire). L'UDC neuchâteloise est plus proche de l'UDC bernoise que de la zurichoise ou la valaisanne.

Quelle relation allez-vous entretenir avec le gouvernement?

Le Conseil d'Etat actuel a montré qu'il veut regagner la confiance du parlement et de la population. Il a commencé par procéder à un remaniement des dicastères auquel je tire un coup de chapeau.

Votre conseiller d'Etat a affirmé qu'il respecterait la collégialité. N'est-ce pas un problème pour l'UDC?

Au contraire, c'est une chance. Nous avons besoin d'hommes d'Etat, pas de gens qui demandent à maman la permission pour aller faire pipi. Ce n'est pas moi, président en apprentissage, qui irai dire à Yvan Perrin ce qu'il doit faire. Mais, un conseiller d'Etat doit parfois mettre ses convictions de côté si l'intérêt du canton le commande. Et il ne doit pas être à la solde de son parti. Regardez Jean Studer, qui a défendu des mesures d'économies qui ont fortement déplu à la base socialiste.

Comment voyez-vous l'avenir du canton?

Il y a quelques décennies, Neuchâtel était l'un des cantons les plus riches de Suisse. Nous avons un potentiel phénoménal, à condition de mettre nos querelles internes de côté. ○

La vie privée de l'homme public

Votre dernière épouse, dont vous êtes séparé, était popiste. C'était un peu le grand écart, non?

Ce n'est pas la raison de notre séparation... Nous avons toujours eu des échanges constructifs. Cela a été une expérience très intéressante des deux côtés.

On sait peu que vous êtes un Belge né à New York en 1962. Comment est-ce arrivé?

Mon père, médecin, suivait une formation post-graduée à New York. J'avais un an quand je suis revenu avec mes parents en Europe (sur le «Queen Mary»). Je ne suis jamais retourné à New York.

Comment un Belge s'acclimate-t-il ici?

Les Montagnes neuchâteloises, à mon sens, ressemblent aux Ardennes: climat rude, gens ouverts. Après mes études de médecine à Genève, je suis venu m'installer à La Chaux-de-Fonds pour faire de la chirurgie buccale, spécialité absente dans la région. Pendulaire durant dix ans, j'ai choisi d'habiter ici après avoir rencontré et épousé une fille de la région.

Avez-vous des enfants?

Divorcé trois fois, actuellement séparé, je suis père de trois enfants: un garçon de 13 ans et une fille de 11 ans d'un premier lit, une fille de 4 ans d'un second lit. ○

ÉOLIENNES

Dossier Crêt-Meuron transmis au canton

Dans notre article du 22 octobre, nous avons affirmé par erreur que le dossier concernant les éoliennes du Crêt-Meuron était en attente d'un jugement de la Cour de droit public. Or, le Tribunal cantonal s'est prononcé à ce sujet le 19 septembre 2012, rappelle-t-il. Il avait renvoyé la cause au Département de la gestion du territoire afin qu'il réexamine la nécessité d'une révision du plan d'affectation cantonal (PAC) Crêt-Meuron. ○ RÉD

MÉMENTO

LATÉNIUM

Contes. L'exposition «Fleurs des pharaons», au Laténium à Hauterive, accueille Marie Lourizi dimanche (14h et 16h) pour deux séances de contes égyptiens.

SUBSTANCE Une étude de l'Université perce un mystère.

Les morilles font de la culture

L'agriculture n'est pas l'apanage des humains, même les champignons la pratiquent. Des chercheurs des universités de Neuchâtel, Lausanne et Leipzig ont constaté que les morilles élèvent des bactéries comme réserve de nourriture.

L'équipe de Pilar Junier, directrice du Laboratoire de microbiologie de l'Université de Neuchâtel, a observé que les morilles *morchella crassipes* permettent aux bactéries *pseudomonas putida* de se disperser et de proliférer. Les morilles les alimentent, les collectent et gèrent le stock en fonction de leurs besoins.

On connaissait les fourmis qui élèvent des pucerons, ou encore des coléoptères agriculteurs, mais c'est la première fois qu'un



Certaines espèces de morilles cultivent leurs bactéries. KEYSTONE

tel phénomène est démontré chez les champignons, a indiqué l'université hier. Ce système répond aux trois étapes définissant l'agriculture: semer, cultiver et récolter.

La description de ce système dépasse le pur intérêt scientifique, car elle laisse entrevoir des perspectives d'application, à commencer par la culture de morilles destinées à la consommation humaine.

Par ailleurs, sachant que les bactéries et champignons sont capables de dégrader certaines substances polluantes, il serait intéressant d'avoir quelques détails sur la façon dont cette agriculture bactériofongique pourrait être appliquée à la dépollution. ○ AT5

FAMILLES

Femmes PLR pas d'accord avec leur parti cantonal

Les femmes PLR neuchâteloises disent non à l'initiative de l'UDC «pour les familles», soumise au peuple suisse le 24 novembre. Elles sont choquées par la décision prise en assemblée générale par la section cantonale de leur parti, qui a décidé à quatre voix près de soutenir cette initiative. Réunies mardi soir, elles «rejetent clairement» le texte et suivent ainsi l'avis du PLR suisse, ont-elles fait savoir dans un communiqué.

A leurs yeux, ce projet «renverra les femmes à la maison et induira plus d'un milliard de francs de pertes fiscales». Les libérales-radicales neuchâteloises estiment que l'initiative UDC ne résout pas les problèmes, mais qu'elle

en crée au contraire de nouveaux en ne touchant que des familles aisées, avec pour conséquence probable «une augmentation générale des impôts».

Lors de leur assemblée, les femmes PLR ont donc voté à l'unanimité contre une «initiative conservatrice, qui va à l'encontre de tous les efforts qui ont été menés ces dernières années, tant au niveau fédéral que cantonal, pour permettre aux femmes de concilier vie professionnelle et familiale». Pour les femmes de la section, «cela n'a aucun sens d'investir dans la formation des femmes pour ensuite les dissuader de s'engager professionnellement via des avantages fiscaux». ○ COMM-DWI

PRIX EN FÊTE

du 29 octobre au 9 novembre 2013

ANNIVERSAIRE!



**Conditions
exceptionnelles
sur tout le stock
et toute nouvelle
commande**



Yverdon-les-Bains
Av. de Grandson 60
024 426 14 04

CONFORT-LIT

depuis 1939

www.confort-lit.ch

APÉRO OFFERT
chaque jour
avec collation

DIVERS

CAMPING-CARS
VENTE • LOCATION • REPARATION

McLOUIS RAPIDO

183, rte de Meyrin
1214 GENEVE
022 341 14 14 www.GRANDEVASION.ch

MANIFESTATIONS

Match au loto
Dimanche 3 novembre 2013
à 20h00
Salle de l'Hôtel de Ville
La Brévine

Se recommande:
Fanfare l'Avenir - La Brévine

MANIFESTATIONS

EXPO

LOTTO MUNTÉLIER

jeudi 20h00 vendredi 20h00 samedi 20h00 dimanche 20h00

Fr. 14'140.-

par loto en espèces et bons d'achat
voyage gratuit en autocar 032 954 13 83

**Au Nicaragua, sept villages
refusent d'être dépendants des
multinationales agrochimiques.**

Avec courage et grâce à votre soutien.
Faites un don de 20 francs par sms en envoyant :
courage 20 au 488.



CP 30-303-5
www.swissaid.ch



Aider avec courage.

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT?



ARCINFO

MOBILE

**CHARGEZ
L'APPLICATION ARCIINFO**
ENVOYEZ-NOUS UNE PHOTO
ET DEVEZ TÉMOIN LECTEUR

DISPONIBLE SUR






1 entrée gratuite au match!

Réservée à tous les fans de moins de 16 ans

Prestation spéciale proposée par




DÉCOUPE LE COUPON CI-CONTRE ET VIENS ASSISTER GRATUITEMENT AU MATCH

HCC - BÂLE

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2013 À 20H
À LA PATINOIRE DES MÉLÈZES À LA CHAUX-DE-FONDS

Ce coupon est à échanger
directement sur place
le jour du match aux caisses
de la patinoire des Mèlèzes

Prestation spéciale proposée par



Coupon pour 1 entrée gratuite

HCC - BÂLE

Valable pour 1 enfant de moins de 16 ans pour le match du samedi 2 novembre 2013
à 20h à la patinoire des Mèlèzes à La Chaux-de-Fonds



MODHAC Les douanes, invitées d'honneur de cette édition de la foire-exposition chaux-de-fonnière, réquisitionneront demain la petite chienne berger allemand qui fait le buzz à Genève.

Daïka, officier relations publiques

ROBERT NUSSBAUM

«Depuis l'ouverture, beaucoup de personnes nous ont demandé pourquoi elle n'était pas là...»

Qui? Daïka, la petite chienne qui monte qui monte au box-office des douanes, invitées d'honneur de Modhac. L'adjudant Patrick Crétin, responsable médias pour la région 8 Neuchâtel-Jura, l'a annoncé lundi: la jeune recrue à quatre pattes sera présente à la foire commerciale chaux-de-fonnière vendredi, de 19h à 22h.

Daïka, c'est déjà l'illustration d'un buzz. Il y a 15 jours, le corps des gardes-frontière lançait en grande première sur Facebook une campagne de recrutement autour de Daïka, berger allemand de 3 mois (bientôt 4). «On essaie de changer l'image du métier, en sensibilisant à la spécialisation de conducteur de chien», explique l'adjudant jurassien (il a été dans sa jeunesse aspirant en poste au Gardot, près du Cerneux-Péquignot). La chienne fait l'affiche, avec cette légende: «Quand je serai grand, je serai garde-frontière... Le succès est immédiat.

Affiches volées

La preuve? «Aux postes frontière à Genève, on nous vole les affiches», sourit malgré tout Patrick Crétin. Du coup, 500 exemplaires ont été réimprimés pour Modhac, où on pourra en de-

mander. Daïka a aussi déjà fait des plateaux de télévision à la RTS et Léman bleu. Les flashes et la foule ne lui font pas peur? «Un certain flegme, c'est l'un des premiers signes de caractère que l'on recherche, parce que ce genre de chiens est appelé à intervenir là où il y a beaucoup de monde, comme dans un TGV pour chercher de la drogue par exemple», répond le chargé de communication.

Stupéfiants, défense et recherche de personnes

Daïka sera dressée – formée, dit plutôt Patrick Crétin – pour la détection de stupéfiants, la défense et la recherche des personnes. «Elle pourra participer à des missions de secours», note l'adjudant. La campagne de pub prévoit de la suivre dans ses apprentissages, avec photos et infos, au moins jusqu'à sa première prise.

Pour l'instant, Daïka en est au b.a.-ba de son apprentissage. A Modhac, elle fera plutôt des relations publiques, avec son maître-chien Sabrina, une Chaux-de-Fonnière en poste à la douane de Bardonnex. C'est un chien d'expérience, un malinois de bientôt 4 ans, qui fera des démonstrations, avec son conducteur Xavier. Il a déjà plusieurs grosses découvertes à son actif, dont la dernière saisie de 30 kg de cannabis aux Verrières annoncée ce mois. Son nom? Escroc... ●



Encore au berceau, Daïka est déjà star des gardes-frontière. Elle sera à Modhac demain soir. SP

Soirées très spéciales

A Modhac, les douanes ont mis les petits plats dans les grands avec leur large stand en général réservé aux grandes foires, comme la Muba à Bâle, la BEA à Berne ou le Comptoir de Lausanne. Après leur journée officielle samedi dernier, ses animateurs proposent deux soirées à thèmes ce soir et demain sur le stand. De 18h à 22h aujourd'hui, les douaniers évoqueront en particulier la criminalité, en commençant par une démo sur les faux passeports (qui cache bien sûr toujours quelque chose d'autre). «Un spécialiste viendra aussi présenter le skimming avec l'appareil qu'on met par exemple sur un bancomat pour piquer la carte et filmer le code», illustre Patrick Crétin. On parlera aussi de «stop piracy», la lutte contre les contrefaçons. Demain, à part les démos des chiens, il sera entre autres question des cachettes incroyables imaginées par les passeurs les plus divers, avec un pro de Cointrin qui amènera une «impressionnante» collection de photos. ●

TROIS QUESTIONS À...



SABRINA
CHAUX-DE-FONNIÈRE,
CONDUCTRICE
DE DAÏKA

«Daïka est adorable mais aime faire des bêtises»

Daïka est-elle aussi adorable qu'elle paraît en photo?

Elle est très adorable mais elle aime bien faire des bêtises!

La formation se passe très bien et elle est très motivée.

Elle sortira demain d'une première formation. Les résultats sont-ils bons?

Vous êtes Chaux-de-Fonnière d'origine. Daïka va-t-elle à l'avenir venir travailler sur la frontière du Doubs?

Pour l'instant, elle reste travailler sur Genève mais il n'est pas exclu que dans quelques années je vienne sur Neuchâtel.

ART MARTIAL Plus de 150 personnes attendues à La Chaux-de-Fonds pour la 7e édition de Tai-Chi Tcho.

«Le but est de rencontrer, de s'essayer à d'autres styles»

«Pour moi, qui pratique depuis 12 ans, le but est de rencontrer d'autres professeurs, de m'essayer à d'autres styles.» Marie-Jo Toussaint est membre de l'organisation de Tai-Chi Tcho, la 7e rencontre internationale de tai-chi-chuan et de qigong, qui se déroule en cette fin de semaine à La Chaux-de-Fonds.

Mise sur pied par Cornelia Grubert, qui a ouvert une école en ville il y a une trentaine d'années, la manifestation est ouverte à tout le monde. «Les cours sont organisés par niveau», explique Marie-Jo Toussaint. Les gens peuvent se rendre demain à la Maison du peuple pour s'inscrire. Ce sont 23 professeurs de

renom international et d'horizons multiples. Ils distilleront leur cours dans différents lieux de la ville. Les participants proviennent principalement d'Europe et de Suisse.

«Le tai-chi est un sport. Nous travaillons le côté souple, équilibré.» Et de rappeler aussi: «C'est un art martial. Mais on peut ne pas forcément faire du tai-chi pour le côté martial. Il y a différents styles. Le cheng est plus martial que le yang», relève Marie-Jo Toussaint.

A La Chaux-de-Fonds, les pratiquants sont de tous âges et répartis pour moitié entre femmes et hommes. Les jeunes y prennent goût. «Soit par rapport à la



Comme à chaque fois, les participants à la rencontre Tai-Chi Tcho feront une démonstration dans le parc des Musées. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

Chine ou alors ce sont certaines personnes qui sont en recherche de quelque chose. De plus, elles amènent leurs parents à pratiquer.» Du côté des aînés, «nous avons dans notre école un professeur qui enseigne aux personnes âgées dans les homes». Dans ce cas, le travail se fait assis.

Ce week-end, les organisateurs attendent entre 150 et 200 personnes dans leurs ateliers. «Si nous avons 500 inscrits, il faudrait changer notre capacité d'accueil.» Le travail se fait par groupe. Des bénévoles assurent la subsistance, l'accueil, le bar. «Au bout de la septième fois, nous sommes rodés», assure Marie-Jo Toussaint.

LE LOCLE

Montblanc recourt au Tribunal fédéral

La Ville du Locle et l'entreprise Montblanc ont déposé un recours contre la décision du Tribunal cantonal neuchâtelois qui a retoqué le projet d'extension de l'entreprise (lire notre édition du 12 octobre dernier).

Pour rappel, l'entreprise horlogère Montblanc projette d'étendre ses activités rue Alexis-Marie-Piaget en créant une «zone d'activité horlogère» comprenant diverses constructions, dont certaines atteindront 85 mètres de long et jusqu'à 20 mètres de hauteur selon l'avant-projet.

Estimant que les autorités ne pouvaient recourir à un plan spécial pour créer une zone d'activité horlogère dans une zone d'habitation à faible densité, le Tribunal cantonal a donné raison aux opposants au projet. «Un projet du type de celui de Montblanc SA pourrait trouver sa place dans la zone mixte [voire] dans la zone industrielle ou dans la zone d'activités économiques, soit des zones réservées aux entreprises du secteur secondaire.»

Saisi, le Tribunal fédéral rendra sa décision courant 2014. ● SYB

MÉMENTO

LES PONTS-DE-MARTEL

La nature au Club des aînés. Au programme du Club des aînés, cet après-midi à 14h30 à la maison de paroisse des Ponts-de-Martel, une projection de diapositives de Francis Guenot sur la nature. On prendra aussi les inscriptions pour le dîner du 14 novembre. La séance est précédée du culte à 14h.

LE LOCLE

Vente du Club des loisirs. La vente du Club des loisirs du Locle a lieu samedi de 9h à 16h à Paroïscentre avec les stands traditionnels, choucroute garnie dès midi, tombola toute la journée et match au loto dès 14h. Ainsi que thé et sympathie!

Karaoqué au Rubis. Pour fêter Halloween, le bar le Rubis, Daniel-JeanRichard 13, organise un karaoqué déguisé demain dès 21 heures. Soupe à la courge aussi de rigueur.

● DAD

INFO
Plus de renseignements sur:
www.taichichuan-cornelia.com

8 RÉGION

LE LOCLE Investissements exceptionnellement élevés ces quatre prochaines années pour augmenter le bien-être des citoyens et l'attractivité de la ville.

Qualité de vie à septante millions

SYLVIE BALMER

Un lac, une piscine couverte, une gare routière, un patrimoine bâti totalement assaini, des projets culturels d'envergure... La planification financière de la Ville du Locle pour les quatre ans à venir a de quoi séduire de potentiels futurs habitants.

Avec plus de 70 millions de francs d'investissements prévus, le montant représente une augmentation de 62% par rapport à la planification précédente (43 millions pour 2010-2013, 32 millions pour 2006-2009).

«Ce chiffre montre une volonté claire d'aller de l'avant, tout en étant conscient que des choix devront être opérés lors de l'établissement des budgets des années respectives», ont annoncé les autorités. Ces objectifs se conjuguent avec la volonté de diminuer l'endettement de la ville en poursuivant la tendance de ces dernières années. Pour rappel, la dette brute actuelle s'élève à 99 millions de francs, soit 26 millions de moins qu'en 2008.

«Il apparaît au Conseil communal qu'il est nécessaire pour l'avenir de notre ville de réaliser des projets renforçant son attractivité.»

D'importants efforts seront menés sur l'entretien et l'amélioration du patrimoine bâti et en particulier sur les mesures destinées à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. «Fenêtres, chauffage à distance... L'ensemble de notre patrimoine sera



Un accent fort sera mis durant la prochaine législature sur les infrastructures sportives. Un bassin couvert devrait notamment être construit afin de répondre aux exigences fédérales en matière d'heures de natation. RICHARD LEUENBERGER



«Il est nécessaire pour notre ville de réaliser des projets renforçant son attractivité.»

DENIS DE LA REUSSILLE PRÉSIDENT DE LA VILLE DU LOCLE

totale assaini en 2018», a assuré le conseiller communal en charge de l'urbanisme Cédric Dupraz. Toujours dans le domaine de l'urbanisme, la zone d'activité économique des Saigoles – qui abrite déjà Johnson & Johnson – sera étendue. Mais ce qui intéressera davantage le citoyen loclois, ce sont les multiples projets destinés à améliorer sa qualité de vie et son bien-être.

Les autorités locloises l'avaient déjà annoncé: un accent fort sera mis durant cette législature sur les infrastructures sportives. Les halles de gymnastiques feront l'objet d'investissements conséquents, que ce soit pour de la rénovation ou de la construction. Le site du Communal devrait voir notamment fleurir un bassin de natation couvert de 25 mètres, afin de répondre aux exigen-

ces fédérales en matière d'heures obligatoires de natation. Toujours au chapitre aquatique, la création d'un lac et d'un marais sur la plaine du Col-des-Roches se dessine, en lien avec le projet d'évitement routier H20.

«Mais on ne va pas faire que du sport ces dix prochaines années!», a promis Miguel Perez, conseiller communal en charge de la Culture. Des projets d'envergure sont d'ores et déjà à l'étude, parmi lesquels la rénovation du Casino et l'extension du Musée d'horlogerie au château des Monts. Dans le rapport, on voit qu'on prévoit un «design époustouflant» pour la première structure et une «architecture remarquable» pour la seconde. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur ces ambitieux projets.

De quoi faire rayonner la ville loin à la ronde et attirer les amateurs de loisirs, sportifs ou culturels, dans la Mère-Commune. Des visiteurs qui apprécieront sans doute la gare routière que les autorités envisagent de créer à la place du 1er-Août, au pied de l'ascenseur de la gare. «En plus du réaménagement, il est prévu de regrouper l'ensemble des bus urbains, TransN et Car postal», a indiqué Cédric Dupraz.

Des vœux pieux qui se réaliseront à condition que les changements à venir dans la législation cantonale, que ce soit au niveau de la répartition de l'impôt ou de la révision de la péréquation intercommunale, ne vident pas la tirelire des Loclois. ●

LA BRÉVINE

Crédit complémentaire

«Ce n'est pas le principe du Conseil communal de demander des crédits alors que les travaux sont déjà réalisés.» L'exécutif de La Brévine se voit néanmoins contraint de solliciter un crédit complémentaire de 90 000 francs pour la viabilisation de parcelles à la rue Courvoisier. Le Conseil général se penchera sur ce dossier mardi prochain.

Un premier crédit de 70 000 francs avait été voté en mars 2011. «A la suite de la vente de deux parcelles en début d'année 2013, les travaux de viabilisation ont été réalisés durant la période d'été. Ces travaux se sont avérés plus importants que prévu, car il a été trouvé du rocher sur le secteur à creuser, l'offre prévoyait de poser les conduites à 1m20 alors qu'il a été nécessaire de les mettre à 1m70 de profondeur», explique le Conseil communal.

De plus, lors d'une réunion de chantier, l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (Ecap) a demandé le prolongement de conduite de 26 mètres afin de pouvoir positionner l'hydrant dans de meilleures conditions. Dans la foulée, le Conseil communal

s'est enquis auprès de l'Ecap de la possibilité de recevoir une subvention autre que celle de l'hydrant. «Nous sommes dans l'attente d'une réponse», précise le Conseil communal.

Une partie de ces 90 000 francs supplémentaires – un peu plus de 38 000 francs – seront refacturés à la Société des eaux de la Vallée de La Brévine dès que le montant de la subvention de l'Ecap sera connu.

Revêtement à refaire

Parallèlement, le Conseil communal sollicite un deuxième crédit de 32 000 francs pour la réfection du revêtement de la rue de la Poste. «Notre conseil est d'avis qu'il est préférable de refaire ce tronçon avec un bon revêtement plutôt que des rhabillages toutes les années», indique-t-il dans son rapport destiné au Conseil général.

Afin de pouvoir déneiger ce tronçon dans de bonnes conditions, les nids-de-poule seront bouchés avec du béton froid et au printemps les travaux plus conséquents seraient effectués. Les Ponts et chaussées cantonaux ne sont pas entrés en matière sur une aide financière. ● RÉD

TRIBUNAL

Bringue entre voisins

Une histoire de voisins de parler qui ne s'entendent pas (notre édition du 14 octobre) vient de voir son épilogue devant le Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz.

Rappelons que Bertrand et Yvan (prénoms d'emprunt) se retrouvaient tous deux plaignants et prévenus de voies de fait et injures. Yvan se plaignait que la vie était devenue intenable pour lui dans le grand immeuble où il vivait en même temps que Bertrand et d'autres locataires qui l'ennuyaient.

Yvan avait reconnu qu'il lui arrivait de crier. Il avait énuméré maintes raisons qui lui avaient fait perdre ses nerfs, par exemple, Bertrand qui ouvrait son store «de manière agressive» tous

les matins à 4h30. Il avait essayé de se faire aider, mais sans grand succès d'après ce qu'il décrivait.

Finalement, il s'était fait éjecter de cet immeuble sur plainte collective des locataires. Depuis, le dit immeuble avait retrouvé son calme, appréciait Bertrand qui, lui-même, disait avoir vécu un cauchemar lors du séjour d'Yvan.

La juge Aline Schmidt Noël a rendu son jugement hier matin. Bertrand est libéré de toute peine hormis le paiement d'une part (réduite) des frais de la cause, soit 335 francs. Yvan est condamné à 80 heures de travail d'intérêt général avec sursis pendant deux ans, à 100 fr. d'amende et 893 fr. de frais. La juge a aussi ordonné la restitution des coupes saisis. ● CLD

LES BRENETS

Coup de pouce du WWF

Ce samedi dès 8h30, la section neuchâteloise du WWF plantera une haie sur le domaine de Vincent Feuz, aux Frêtes. Dans ce contexte, des bénévoles sont recherchés pour ce coup de pouce

(inscriptions par e-mail: wwfn@net2000.ch).

Habits peu dommageables, gants de jardinage, outils (pioche et bêche), ainsi qu'un en-cas sont recommandés. ● RÉD

LE LOCLE

Nouvelle structure parascolaire aux Primevères

La rue des Primevères 2a, au Locle, accueille dorénavant une nouvelle structure parascolaire. Le Spiral, un nom directement inspiré par l'horlogerie, permet d'accueillir 25 enfants. «Vingt-sept familles sont actuellement inscrites, ce qui correspond à une occupation de 15 enfants à temps

complet», indique la Ville du Locle. A noter aussi que huit familles se sont déjà annoncées pour la rentrée scolaire de l'année prochaine. «Cette nouvelle structure a ouvert ses portes à mi-août 2013 et c'est avec goût que les enfants ont déjà décoré les lieux», conclut la Ville. ● RÉD



RICHARD LEUENBERGER

LE LOCLE

Nouvel espace Bon Thé. La librairie et la Maison de la Bible ont déménagé de la rue du Pont à la rue Henri Grandjean 1, au Locle, dans des locaux plus appropriés. Tenue par une dizaine de bénévoles, la boutique est ouverte tous les après-midi du lundi au vendredi, et tous les matins du mardi au samedi. ● RÉD

SAIGNELÉGIER La Brasserie des Franches-Montagnes poursuit son développement. Aujourd'hui rentable, l'entreprise continue de miser sur la qualité mais peine à recruter des brasseurs qualifiés.

Un million de litres d'ici cinq à huit ans

GÉRARD STEGMÜLLER

Hips! La Brasserie des Franches-Montagnes (BFM) baigne dans le parfait houblon. Créée en 1997 par Jérôme Rebetez, la marque ne cesse de prendre de la bouteille. Pour le fondateur, et ce sans véritable jeu de mots, la pression monte. D'année en année, l'homme revoit ses objectifs à la hausse. De confidentielle à ses débuts, la production annuelle de la BFM dépasse aujourd'hui les 300 000 litres. «On vise le million de litres d'ici cinq à huit ans», assène le boss, péremptoire.

Un million de litres? D'accord, tout va très vite dans la vie, comme en bas d'un gosier, mais tout de même... Jérôme Rebetez: «Je préfère dire cinq à huit ans que quatre. Car je ne suis pas sûr que nous serions capables de tout absorber.» Le chef d'entreprise se méfie comme de la bière tiède des succès fulgurants. «Avec notre produit, on mise sur une qualité irréprochable. On doit éviter de faire n'importe quoi. Je dirai même que l'on doit toujours essayer d'améliorer cette qualité qui fait notre réputation.»

Une rareté

Au fil des ans, la brasserie est devenue une affaire rentable. La SA BFM ne cesse d'investir au niveau de ses infrastructures. Quelque 300 000 francs en 2012, plus de 200 000 francs cette année. Et des projets d'extension, concrets, sont sur le bureau du patron: «Si on veut arriver au million de litres, il nous faudra bien de la place.»

Jérôme Rebetez est par ailleurs confronté à un problème récurrent en ce qui concerne les professions pointues: le recrutement de personnel qualifié. «Nous avons engagé un deuxième brasseur. Un troisième va débarquer au début de l'année prochaine. Ce n'est pas évident de mettre la main sur un bon brasseur, sachant qu'il en sort une dizaine par année en Suisse. Et un gars qui brasse de la lager ne nous intéresse pas. Nous faisons dans les bières artisanales. La difficulté est double:



Jérôme Rebetez, boss de la BFM: que de chemin parcouru depuis le début de l'aventure, en 1997. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

recruter la bonne personne correspondant au profil souhaité. Ensuite, le persuader de venir à Saignelégier. Alors là, je ne vous dis pas...» Actuellement, la BFM emploie sept personnes à temps complet, huit à temps partiel.

«L'entreprise est devenue plus sûre. Mais ce que je crains par-dessus tout, c'est une croissance trop rapide. Trois cents mille litres de bière, cela peut paraître énorme. Ce n'est toutefois rien par rapport aux capacités des brasseries industrielles. On arrive régulièrement à atteindre nos objectifs. Mais gare. Aurons-nous suffisamment de Saint-Bon-Chien pour les clients qui nous ont toujours fait confiance? Se concentrer sur les marchés qui nous sont acquis? On doit travailler par anticipation. Et veiller également au bien-être du personnel. Pour cela, il doit se sentir impliqué par les activités de l'entreprise», distille Jérôme Rebetez.

Lorsqu'il évoque les marchés, an-

ciens comme nouveaux, le gaillard a les yeux qui brillent: «Fin 2012, des palettes de BFM sont parties par bateau direction le Japon. Où j'y étais il y a encore dix jours. Une grande première. On possède dorénavant quatre points de vente au fût dans ce pays. Dont deux à Tokyo. Sans parler des restaurants qui écoulent de la BFM en bouteille. On s'est aussi lancé en Norvège. Un joli coup dans un pays magnifique, où deux bières et deux sandwiches coûtent la bagatelle de 60 francs. L'an prochain, la moitié des magasins norvégiens vendant de l'alcool proposeront nos produits de saison.» L'importation demeure capitale pour la BFM. Avec, en tête, les États-Unis. «A la fin de cette année, j'aurai bien consacré 70 jours à la promotion à l'étranger. Je parle huit langues. Je les travaille. Mais, mine de rien, ça fatigue!»

Hors de Suisse, la cote de la BFM ne se dénie pas. En 2014, Jérôme

Rebetez fêtera ses 40 ans. Avec une idée devant sa canette: mettre sur pied le festival Saint-Bon-Chien, breuvage créé en 2004. «Un pays, un bar. A Tokyo, Richmond (Virginie), Bruxelles, Paris ou Lille, Barcelone, Rome, Montréal, on fera la fête. A Winterthour aussi, même si cela paraît un peu moins sexy.» La spécialité, encore et toujours la spécialité...

Brassin public

Toutefois, avant un tour du monde à l'hymne de la BFM, place au traditionnel brassin public qui se tiendra demain et samedi dans les locaux de la brasserie, à Saignelégier. Brassage en direct, visites guidées, repas et en-cas à base de BFM, dégustation, boutique, ambiance industrielle et branchée. On aime bien l'adjectif industrielle... Le tout en musique. «Notre ligne, c'est le rock», ajuste Jérôme Rebetez.

Deux DJ ont été engagés.

Pour cette 16e édition, un accent particulier sera mis sur les desserts. «Des dames nous donnent des coups de main. Et elles tentent des trucs.» A l'instar de ces dernières années, la grande foule est attendue. D'autant que Toussaint (fête des morts) oblige, c'est férié demain dans le canton du Jura. «On nous a d'ailleurs fait des remarques. Mas bon. Comme on possède une patente, tout est en règle. On attend plusieurs milliers de visiteurs», claque le directeur «artistique» de la BFM – c'est inscrit sur sa carte de visite! A cette occasion, une bière spéciale à faible volume d'alcool (3,5%) sera proposée.

A quand la BFM sans alcool? ○

INFO

16e brassin public: Brasserie BFM, chemin des Buissons 8, Saignelégier. Vendredi 1er et samedi 2 novembre dès 18 heures.

SAIGNELÉGIER Vente aux enchères samedi

Le Club philatélique de Saint-Imier et environs et la Société philatélique des Franches-Montagnes organisent leur traditionnelle vente aux enchères de timbres-poste et de cartes de vue. Celle-ci aura lieu samedi au restaurant du Centre de loisirs à Saignelégier. Le matin, de 8h30 à 10h, présentation du matériel qui sera mis aux enchères de 10h à 12h pour les 143 lots de cartes de vue, dès 13h30 et jusqu'à 17h pour les 146 lots de timbres-poste et matériel philatélique.

Comme l'année passée, le prix de départ des mises est fixé à un franc. Les organisateurs affirment avoir pu mettre la main cette année sur de la marchandise exceptionnelle, tant en rareté qu'en qualité. ○ COMM-RÉD

CANTON DE BERNE Pas d'économies sur le handicap

La commission des finances du Grand Conseil bernois reconnaît que le gouvernement est parvenu à présenter un budget équilibré grâce à l'examen des offres et des structures (EOS 2014). Elle juge que l'EOS est une base appropriée pour éliminer le déficit structurel du canton. Après avoir étudié les diverses mesures dégagées par l'EOS, elle émet certaines propositions divergentes: elle s'oppose aux mesures d'économie que le gouvernement propose de réaliser dans le domaine du handicap et soumet d'autres coupes budgétaires en compensation.

Les députés auront le dernier mot au sujet des économies lors de la séance de novembre. ○ RÉD

TRAMELAN Bourse aux modèles réduits

La 11e bourse aux modèles réduits de Tramelan se déroulera samedi et dimanche de 10h à 17h au CIP. Même si les trains et autres voitures miniatures constituent la majorité des objets proposés, les organisateurs exploitent chaque année un thème particulier. Cette fois-ci, ce sont les tracteurs qui seront à l'honneur. Des tracteurs miniatures, certes, mais aussi quelques anciens modèles grandeur nature. La bourse réunit une bonne quinzaine de marchands professionnels et amateurs. La diversité des modèles est intéressante, tantôt jouets, objets de collection, vieux modèles rares, tantôt matériel neuf.

Voitures télécommandées

L'exposition qui accompagne la bourse présentera plusieurs centaines de modèles réduits de tracteurs et autres machines agricoles.

Comme chaque année, le club de voitures télécommandées de Bascourt fera l'animation avec des démonstrations intérieures et extérieures en fonction du temps. Un circuit de course pour automobiles télécommandées est aussi au programme. ○ COMM-RÉD

SAINT-IMIER

A la découverte de talents

Cinq artistes ont été retenus pour la nouvelle édition de l'exposition collective d'arts plastiques du CCL, qui démarre demain. Il s'agit d'Amides Basso, Julie Humbert, Isabelle Luisier, Véronique Paroz et Adeline Rappaz. Originalité, qualité technique, démarche individuelle et cohérente: tels étaient les trois critères dont s'est préoccupée la commission des expositions du CCL pour faire son choix.

Une expo cohérente

Pour être tout à fait exact, les critères cités ont permis, dans un premier tour, de présélectionner des artistes qui réalisent un travail défendu par le CCL. Trois autres préoccupations ont finalement conduit la sélection définitive. D'une part, la volonté

d'offrir des espaces généreux aux artistes. Limiter le nombre d'exposants afin de permettre à chacun de présenter un nombre important d'œuvres, dans le but d'offrir aux visiteurs la possibilité d'entrer pleinement dans les univers proposés. D'autre part, la volonté d'avoir une exposition cohérente dans son ensemble, de poser un climat, une ambiance.

Et pour cette édition, le souci de favoriser l'accès à de jeunes artistes ou à des artistes qui seraient relativement au début de leur parcours, n'ayant encore que peu ou pas exposé. ○ COMM-MPR

INFO

Exposition du 1er novembre au 8 décembre. Me-ve, de 14h à 18h, sa-di, de 14h à 17h. Vernissage: vendredi 1er novembre à 19h.

LES BREULEUX L'opéra de Giuseppe Verdi offert au cinéma.

Un luxe nommé «Traviata»

Pour la troisième saison consécutive, le cinéma Lux aux Breuleux propose de découvrir sur grand écran et en haute définition six grandes œuvres de l'opéra et du ballet enregistrés au prestigieux Royal Opera House de Londres.

Confort et décontraction

En ouverture de saison, et pour donner un avant-goût du programme, le cinéma Lux offre gratuitement aux spectateurs la diffusion de la célèbre «Traviata» de Giuseppe Verdi. Chacun pourra ainsi se convaincre de la qualité des enregistrements proposés et (re)découvrir l'opéra de manière décontractée dans un fauteuil confortable. La séance a lieu de-



«La Traviata» de Giuseppe Verdi, c'est pour demain au Lux. SP

main à 20 heures. Cette version enregistrée en 2009 au Royal Opera House de Londres réunit sur scène Renée Fleming et Jo-

seph Calleja, dans une mise en scène de Richard Eyre et sous la direction musicale d'Antonio Pappano. ○ COMM-RÉD

TRIBUNAL Le pilote du bateau a été reconnu coupable d'homicide par négligence, trois ans après le décès d'une jeune femme sur le lac de Biemme.

Peine de douze mois avec sursis

URSULA GRUETTER
TRADUCTION: MARCEL GASSER

Plus de trois ans après la mort d'une jeune femme sur le lac de Biemme, un septuagénaire de la région a été condamné hier à 12 mois de prison avec sursis. Ce pilote d'un bateau de luxe a été reconnu coupable d'homicide par négligence. Fidèle à l'attitude qu'il a adoptée durant tout le procès, l'accusé n'a pas manifesté la moindre émotion à l'annonce du verdict. Pour Elisabeth Ochsner, la juge unique du Tribunal régional Jura bernois-Seeland, les nombreuses descriptions faites par les témoins le jour du drame correspondent à la fois au bateau impliqué dans l'accident et à son propriétaire. Et les diverses expertises suffisent à inculper U.T., entrepreneur seelandais, en particulier la découverte de particules osseuses sur la vis de l'hélice du bateau.

Pour la juge unique, il n'y a aucun doute à avoir sur le bateau à l'origine de la mort de cette Argovienne de 24 ans. Durant deux heures et demie, elle a livré ses attendus, insistant d'abord sur le fait que le Ministère public ne s'était aucunement acharné sur le prévenu: 13 autres propriétaires de bateau ont été interrogés, mais tous ont pu faire valoir un alibi. Elle n'a pas épargné non plus la police cantonale, à laquelle elle reproche son dilettantisme à certains

moments de l'enquête.

Pourtant, la disparition des traces n'est pas imputable à ces négligences: le bateau ayant poursuivi sa route, l'hélice s'est nettoyée toute seule «mieux que dans une machine à laver le linge». Concernant les témoins, la juge reconnaît que toutes les déclarations ne concordent pas. Mais le tableau général est clair: que tel témoin ait vu le prévenu debout dans son bateau, et tel autre assis, n'est pas contradictoire.

U.T. a lui-même déclaré s'être brièvement levé. La juge a ensuite relevé l'attitude peu coopérative des deux femmes présentes sur le pont, l'épouse et la belle-sœur, qui n'ont retrouvé la parole que pour affirmer, dans une belle unanimité, combien U.T. était un conducteur prévenant et prudent. Tout au long de l'instruction, le trio a déclaré n'avoir rien remarqué d'anormal le jour du drame. La juge et le Ministère public sont bien conscients que les témoignages ne sont pas des preuves, mais le faisceau d'indices est suffisant pour aboutir à la culpabilité du prévenu.

La vue très affaiblie

La juge a également expliqué pourquoi il s'agissait d'un homicide par négligence. U.T. savait qu'il avait la vue très affaiblie par la cataracte et qu'il souffrait d'hypersensibilité au soleil.

Cela ne l'a pas empêché de conduire son bateau ce jour-là, sans lunettes de soleil, prenant ainsi le risque d'être aveuglé. La juge lui a reproché cette attitude deux jours avant une opération, qu'il avait d'ailleurs fait traîner en longueur. Mais elle a également clairement déclaré que U.T. n'était pas un chauffard et qu'il ne pouvait pas être exclu que les trois personnes à bord n'aient rien vu de ce qui s'était passé. En tant que juge, a-t-elle

conclu, «je n'ose pas croire que cette famille mente de sang-froid». La peine maximale, dans les affaires d'homicide par négligence, est de trois ans. Mais le prévenu n'ayant pas d'antécédent judiciaire, le tribunal a suivi le réquisitoire de l'accusation, qui avait réclamé une peine de 12 mois avec sursis durant deux ans, jugeant que l'inattention et la mauvaise vue du navigateur étaient à l'origine de l'accident. U.T. devra aussi s'ac-



L'homme, âgé de 77 ans, a été jugé responsable de l'accident de bateau qui avait coûté la vie à une jeune femme en 2010. OLIVIER GRESSSET

quitter des frais de procédure, qui s'élèvent à plus de 90 000 francs. De son côté, la défense avait plaidé l'acquittement, remettant en cause à la fois la pertinence des témoignages et les résultats des expertises. L'ADN de la victime n'a en effet jamais été retrouvé sur les pièces de l'hélice. A l'issue du jugement, l'avocat a

brièvement déclaré qu'il retenait surtout de ce verdict que son client n'était pas un chauffard, qu'il ne s'était pas rendu coupable de délit de fuite et qu'il n'avait pas tenté de faire disparaître les traces de son prétendu méfait. Le condamné a brièvement déclaré qu'il entendait faire appel contre cette sentence. ●

PUBLICITÉ

Plus pour moins. Hypothèque fixe UBS «10 pour 8».

Le financement est notre métier depuis 1862. Avec l'hypothèque fixe UBS «10 pour 8», vous bénéficiez d'une hypothèque de 10 ans à un taux d'intérêt de 8 ans. Vous êtes ainsi doublement gagnant: vous profitez à long terme des taux bas actuels – et cela, à des conditions préférentielles. Offre valable jusqu'au 29.11.2013.

Demandez notre offre:
www.ubs.com/hypothèques
ou 0800 868 401

Nous n'aurons pas de répit 

© UBS 2013. Tous droits réservés.

«L'hélice s'est nettoyée toute seule, mieux que dans une machine à laver le linge.»

ELISABETH OCHSNER JUGE UNIQUE, À PROPOS DE LA DISPARITION DES PREUVES

RECONVILIE L'élection à la mairie du 24 novembre débouche sur une drôle d'histoire. Bourde de l'administration.

Des bulletins de deux couleurs différentes qui sèment le doute

«Or donc, le 24 novembre prochain, les citoyens de la pire commune de Suisse vont élire un nouveau maire...» Par cette introduction à la lettre qu'il nous a fait parvenir, Maxime Chappuis, citoyen de Reconvilier, donne d'emblée le ton.

Et le vote blanc?

Sa missive se veut plus sarcastique que sérieuse, plus enjouée que révoltée. N'empêche, celui qui fut lui-même candidat malheureux à la mairie en 1994, portée par la liste FN (Force nouvelle) passe très vite aux choses vraiment amusantes... ou sérieuses, c'est selon l'angle sous lequel on les contemple. «Le matériel de vote reçu ce jour (réd: le mardi 29 octobre) par les électeurs est innovant! Un bulletin rose pour Cornélia Vaucher et un autre, couleur saumon, pour Fritz Burger», constate notre homme.



Maxime Chappuis soulève un lièvre de couleur. BLAISE DROZ

En bon citoyen attentif, Maxime Chappuis relève encore que «de bulletin officiel que nenni. Et celui qui voudrait voter blanc? Ben, il n'a qu'à prendre une feuille blanche!»

Bref, dans ces conditions, le

secret des urnes sera pour le moins compromis! Désireux de distribuer ses taloches avec générosité et équité, Maxime Chappuis relève aussi: «Quant à la propagande du ou de la futur(e) élu(e) au sujet des prochain

es échéances municipales, elle élude les thèmes chers aux contribuables et aux citoyens que sont l'achat de la halle de tennis et Trois-Rivières!» Ajoutant une pique à l'encontre de l'administration communale et sa récente réorganisation, il enfonce le clou par un sec: «Et dire que dans un temps pas si lointain, de telles choses n'arrivaient pas. Il est vrai que nous avons alors un secrétaire municipal, pas un chancelier!»

Se référant, pour conclure, à une affaire qui a défrayé la chronique du côté de Porrentruy, Maxime Chappuis conclut avec une finesse tout droit sortie de l'écurie: «Nous sommes des Reconviliéens, pas des Jurassiens de porc en truie. Nous respectons le secret des urnes, que diable! Nous élirons un maire ou une mairesse le 24 novembre... si Dieu le veut!»

On devine qu'en écrivant sa conclusion, notre homme déguste avec avidité une grosse tasse de petit-lait! Selon lui, il faudra nécessairement imprimer d'urgence des bulletins neutres et les faire distribuer fissa dans les boîtes aux lettres des citoyens. «Mais, nos autorités en auront-elles le temps?», interroge-t-il en aparté.

Pas d'affolement

Maire en fin de parcours, Flavio Torti refuse de céder à l'affolement. «Oui, il y a un problème et c'est une bourde de notre administration que nous assumons. Mais ne peignons pas le diable sur la muraille. Mon avis, avant de consulter le Conseil municipal, est que l'on pourra sauver la situation en informant clairement nos concitoyens que des bulletins neutres seront mis à disposition dans les bureaux de vote. Pour le vote par

correspondance, en revanche, il n'y a pas de problème, car la couleur des bulletins ne sera pas visible en dehors du bureau de dépouillement, dans le cadre normal de sa tâche.» Du coup, le maire n'envisage pas de nouvelle distribution du matériel au domicile des électeurs. «Ce serait inutile et je pense que les citoyens le comprendront.»

Un avis perspicace...

«Si une plainte devait être déposée par un citoyen, la commune sera vraisemblablement mise en tort. Elle ferait beaucoup mieux de réimprimer et redistribuer des bulletins officiels et conformes. Elle en a le temps et en procédant de la sorte, elle s'éviterait des ennuis, voire une vraisemblable annulation de l'élection», nous a confié anonymement un fonctionnaire cantonal bien au fait de ce genre de cas... ● BDR-RÉD

TRIBUNAL Déjà condamné pour braconnage, un septuagénaire comparait pour avoir poursuivi un chevreuil avec son véhicule. Il n'en serait pas descendu pour tirer la bête.

Chasse aux allures de safari à Lignièrès

FRÉDÉRIC MÉRAT

Scène cocasse hier après-midi à Lignièrès: siégeant ordinairement à l'hôtel de ville de Neuchâtel, le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers s'est mis au vert pour ce qu'on appelle une vision locale. Elle avait pour but de permettre au tribunal de se rendre compte de la disposition des lieux.

Le prévenu, un médecin de 71 ans déjà condamné à plusieurs reprises pour braconnage, a contesté une ordonnance pénale rendue fin avril par le Ministère public. Pour avoir pourchassé un troupeau de chevreuils en voiture et avoir tiré depuis son véhicule, il a été condamné à une peine pécuniaire de 45 jours-amende à 100 francs et à une amende de 1500 francs.

Avec le 117 pendant le coup de feu

Les faits remontent au 6 octobre 2012, peu après 8h. Prenant l'air sur sa terrasse après le petit-déjeuner, comme à son habitude, un commerçant domicilié sur les hauts de Lignièrès observe un troupeau de six ou huit chevreuils paissant dans un champ au-dessous de sa maison. Voyant une voiture s'approcher, il devine qu'il s'agit d'un chasseur. Il faut dire que l'endroit est fréquenté à l'année par les chevreuils et, en octobre et novembre, par les chasseurs. Lorsque le véhicule se met à rouler en direction du gibier, d'abord sur un chemin agricole puis à travers champ, le témoin appelle la police, au numéro 117. Le 4x4 prend en chasse trois chevreuils



Sur les hauts de Lignièrès, le principal témoin pointe du doigt le lieu du tir, à droite des véhicules parkés. Le prévenu conteste ce récit. DAVID MARCHON

et s'arrête tandis que ceux-ci s'engagent dans un bois. Un coup de feu, «un bruit fort, assez sourd et très court», se fait alors entendre. «Je n'ai vu personne sortir de la voiture. A cette distance, je n'ai pas vu de fusil, mais une petite fumée.» Au terme de la scène, le témoin se voit invité par la police à prévenir le garde-

faune. Ce qu'il fera après être, un peu plus tard et par hasard, passé à côté dudit véhicule parké à proximité. Il relève le numéro d'immatriculation et constate qu'une fillette de 8 ou 9 ans est installée sur le siège passager. Le chasseur chemine au même moment à travers champ.

Arrivé sur place en fin de matinée, le garde-faune Christian Zbinden retrouvera «la tripaille» fraîche d'un chevreuil et des traces de véhicule dans un champ, sur une vingtaine de mètres. Le soir même, le chasseur impliqué s'est, comme il se doit, présenté avec un chevreuil pour le déclarer au poste de contrôle. Il a

alors nié avoir tiré depuis sa voiture, prétendant s'être seulement appuyé sur son capot pour s'exécuter. Il conteste également le lieu défini par le principal témoin visuel et par un voisin, non présent lors de l'audience.

«Du jamais vu en 30 ans»

Le tir depuis une voiture est une pratique interdite. Par contre, la poursuite de gibier en voiture «n'est pas illicite mais pas très éthique», selon Christian Zbinden. «Ça ne se fait pas». En 30 ans de service, le garde-faune n'a jamais dû dénoncer un chasseur pour de tels faits. Regrettant que la chasse du chevreuil «aux

chiens courants» soit délaissée, il nous a précisé que pratiquement tous les chasseurs repèrent leur gibier en voiture. Celle-ci effraie moins qu'une personne à pied. A l'image des chamois dans les gorges du Seyon, la faune s'habitue à la circulation.

Le prévenu sera entendu en salle d'audience avec son avocat. Il est déjà connu de la justice pour des délits de braconnage, alors que son permis de chasse lui avait été retiré. Comparaisant en juin 1996 devant le Tribunal du Val-de-Ruz, à Cernier, on apprenait qu'il chassait de nuit en forêt avec un pistolet muni d'un silencieux. ●

«Poursuivre du gibier en voiture, ça ne se fait pas.»

CHRISTIAN ZBINDEN GARDE-FAUNE

NEUCHÂTEL Le collectif 440 Hz organise un concours, avec deux jours en studio à la clé.

Un tremplin musical pour les jeunes artistes

Promouvoir la richesse de la scène musicale régionale: telle est la tâche que s'est fixé il y a un peu plus d'une année le collectif neuchâtelois 440 Hz. Aujourd'hui, les neuf bénévoles qui composent le groupe mettent sur pied un tremplin destiné aux artistes de la région. A la clé, deux jours d'enregistrement dans un studio professionnel, ainsi qu'un passage dans divers festivals de la région: la Supérette à Neuchâtel, Hors Tribu à Môtiers, Parabole à Milvignes et le Rock Altitude au Locle.

Ce concours, baptisé Le tRRemplin «en référence à la manière dont on prononce les «R» dans la région», est destiné aux musiciens d'Yverdon à Bienne, en passant par Neuchâtel et le Jura, explique Diane Rodrigues, chargée de communication du collectif. Il est organisé en partenariat avec l'association Larsen – qui promeut les musiques ac-

tuelles dans le Jura et le Jura bernois – et la radio Grrif.

Dans un premier temps, une dizaine de groupes seront sélectionnés sur la base de leurs dossiers. «Il n'y a aucune contrainte de style, nous acceptons même les DJs mais il faut que l'artiste interprète ses propres compositions», détaille Pierre-Emmanuel Collin, programmateur du collectif. «Parmi les critères, il y a également la qualité du jeu, c'est-à-dire qu'il faut être 'dedans'», renchérit Diane Rodrigues. «Mais la motivation du groupe, ses projets, ainsi que sa disponibilité aux dates des festivals sont également importants.»

Finale à la Case à chocs

Le premier tri effectué, des membres du collectif et de l'association Larsen assisteront à une répétition des groupes restants. Deux demi-finales seront en-



Trois membres du collectif 440 Hz: Diane Rodrigues, Julie Jeanrenaud et Pierre-Emmanuel Collin (de gauche à droite). NICOLAS HEINIGER

suite organisées, l'une le 12 avril prochain à Bikini Test, à La Chaux-de-Fonds, l'autre le 26 avril au SAS, à Delémont. Enfin, la finale se déroulera le 10 mai à la Case à chocs, à Neu-

châtel. «Chaque festival choisira le groupe qu'il souhaite programmer, il est donc possible que le même artiste gagne tout», précise Julie Jeanrenaud, présidente du collectif.

Des discussions sont encore en cours pour savoir si les artistes qui seront choisis pour jouer dans les festivals seront payés ou non. «On aimerait arriver à leur offrir au moins un défraiement», indique Julie Jeanrenaud. Cela dépendra en partie de l'engagement d'éventuels sponsors.

La présidente de 440 Hz confie que le collectif espère qu'une trentaine de groupes relèveront le défi. Cela permettrait d'en sélectionner 20 dans une première phase et d'en retenir une dizaine pour les demi-finales. «On a conscience que 30, c'est beaucoup», reconnaît Julie Jeanrenaud. «On pourrait faire avec moins.» ● NHE

INFO

Pour s'inscrire au tRRemplin: Envoyer dès le 4 et jusqu'au 30 novembre un enregistrement ou une vidéo, ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse tremplin@gmail.com.

TERROIR Vins neuchâtelois primés à Berne

Le Pinot noir Barrique cuvée Charlotte AOC Neuchâtel 2011, des caves de Chambleau, à Colombier, a obtenu le deuxième prix dans la catégorie «pinot noir» au Grand prix du vin suisse, à Berne. Le Bouvier brut AOC Neuchâtel des Caves Châtenay-Bouvier à Boudry a lui fait partie des six nominés dans la catégorie «mousseux».

Ce concours, organisé depuis 2004 par l'association Vinea et la revue Vinum, comprend douze catégories différentes. Pour cette septième édition, plus de 3000 échantillons ont été inscrits par 600 producteurs de toute la Suisse. Durant ce gala, les vainqueurs de cette compétition ont été dévoilés devant un parterre de 400 personnalités du monde politique et viticole. ● COMM-RÉD

MUSIQUE Angie Ott en avant-première à Neuchâtel

La chanteuse de Chézard-Saint-Martin Angie Ott a décidé de donner un avant-goût de son premier album. Elle organise un concert en avant-première les 10 et 11 janvier prochains au Temple du Bas, à Neuchâtel. A cette occasion, les spectateurs pourront écouter différentes chansons qui seront présentes dans ce disque. «Des sonorités pop-rock», annonçait-elle le mois dernier (notre édition du 24 septembre).

La Vaudruzienne de 23 ans a consacré plusieurs mois à la réalisation de son album, dont la sortie est prévue courant février 2014. Elle souhaite profiter de ce concert pour remercier le public qui l'a soutenue tout au long de son aventure dans le télé-crochet «The Voice of Switzerland», diffusé sur la chaîne alémanique SRF l'hiver dernier. Un public fidèle, qui suit la chanteuse encore aujourd'hui.

Au cours des deux soirées de concert, Angie Ott sera accompagnée de ses musiciens, ainsi que de trois choristes. Une mise en scène toute particulière sera organisée pour l'occasion par Antony Mettler. ● AFR



Angie Ott veut remercier le public de son soutien. ARCHIVES DAVID MARCHON

INFO

Réservations Les concerts auront lieu les 10 et 11 janvier 2014, à 20h30, au Temple du Bas, à Neuchâtel. Ouverture des portes à 19h30. Possibilité de réserver dès demain au Strapontin, Théâtre du Passage, à Neuchâtel, par téléphone au 032 717 79 07 ou par courriel à billetterie@theatredupassage.ch

Les rendez-vous de l'immobilier

Chaque jeudi dans

L'EXPRESS

L'Impartial



PILOTE.CH

naef

la tradition immobilière

ACHAT, VENTE, GÉRANCE, EXPERTISE, PROMOTION... une vue professionnelle sur le marché immobilier local!

Naef Immobilier Neuchâtel SA

Av. Léopold-Robert 60 La Chaux-de-Fonds
Tél. +41 032 911 23 23
Av. Ed.-Dubois 20 Neuchâtel
Tél. +41 032 737 27 27
www.naef.ch · courtage.ne@naef.ch

ÉNERGIE Du neuf avec l'évolution de la loi sur l'aménagement du territoire. Le défi esthétique du solaire

LE CONTEXTE

Dans le domaine de l'immobilier, le potentiel du recours aux énergies vertes est très important. C'est dans cette perspective que s'inscrit la seconde contribution de l'association HabitatDurable, dont le premier volet a paru jeudi dernier.

La récente modification de l'article 18a de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), acceptée par le peuple le 3 mars 2013, constituera un progrès important dès lors qu'elle simplifie grandement le processus administratif pour l'installation de capteurs solaires sur des toits, et uniquement sur les toits.

Nouveau principe

Le nouveau principe de base stipule qu'aucune autorisation ne sera nécessaire, tant dans les zones à bâtir que dans les zones agricoles, si les installations solaires sont suffisamment adaptées aux toits.

Seule une annonce au service compétent sera nécessaire. Annonce qui permettra également

d'obtenir une subvention. Les cantons auront certes la faculté de protéger des zones précisément définies (par exemple: vieux bourg, centre-ville, périmètre labélisé Unesco, etc.) dans lesquels les installations solaires seront soumises à autorisation.

En outre, l'installation de panneaux solaires sur des biens culturels ou dans des sites naturels d'importance cantonale ou nationale continueront à être soumis à autorisation: les installations solaires ne devront pas porter atteinte majeure à ces biens ou sites.

Au cas par cas

Ainsi, les communes ne pourront plus interdire de manière générale l'installation de panneaux solaires, mais devront examiner les projets au cas par cas selon des critères à définir.

Elles devront tenir compte de l'intérêt à l'utilisation de l'énergie solaire, qui l'emportera en principe sur les aspects esthétiques.

Un principe similaire avait été consacré en 2006 déjà par le Tribunal fédéral, qui avait estimé que l'intérêt public à la réalisation d'un parc éolien en



Une intégration architecturale soignée est une des clés de la réussite future du solaire. KEYSTONE

zone de crêtes dans le canton de Neuchâtel primait sur celui de la protection du paysage.

Le solaire sera esthétique ou ne sera pas

Pour permettre la réalisation d'installations solaires dans des zones ou sur des bâtiments pro-

tégés, il est plus que jamais décisif de prendre en compte, dans la conception même des capteurs solaires, non seulement les aspects techniques, mais également les aspects esthétiques afin que l'impact sur le paysage ou le bâti protégé soit le plus faible possible.

L'avenir du solaire et de son industrie devra non seulement reposer sur des aspects techniques liés à l'efficacité, mais également sur les aspects d'une intégration architecturale réussie.

A ce titre, les recherches effectuées par l'Institut microtech-

nique de Neuchâtel (IMT-EPFL) visant à la fabrication de panneaux solaires colorés imitant l'aspect des tuiles de nos vieux bourgs ou centres-villes, est particulièrement prometteur et de tels projets doivent être vivement encouragés.

L'argument esthétique doit devenir un atout, alors qu'il est aujourd'hui trop souvent utilisé comme un frein. Passons du trop moche au trop beau.

JOËL DESAULES
AVOCAT ET PRÉSIDENT
DU COMITÉ
D'HABITAT DURABLE
NEUCHÂTEL

* Selon le rapport de commission sur art. 18a LAT (BO 1. 3. 2011), le projet d'ordonnance devrait définir que les installations solaires sont considérées comme suffisamment adaptés aux toits si leur épaisseur n'excède pas 20 centimètres, si elles ne dépassent pas le faite du toit, la base ou les côtés du toit et si, selon les normes techniques actuelles, elles ne sont pas réfléchissantes et sont d'un seul tenant.

HabitatDurable
NEUCHÂTEL
Association des propriétaires pour l'habitat durable

IMMOBILIER

À LOUER ET À VENDRE



Gérance Charles Berset
Partenaire - conseil de proximité

A LOUER A LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Nord 173, quartier calme: Grand appartement lumineux, avec cachet, composé d'une cuisine agencée, salon - salle à manger avec balcon, 3 chambres, long vestibule avec armoires encastrées, salle de bains-WC, WC séparé, vestiaire, réduit, une chambre, balcon. Libre à convenir. Loyer de Fr. 1'450.00 + charges.

Rue Numa-Droz 37, à côté des écoles: Bel appartement de haut standing avec cuisine agencée ouverte sur grand salon - salle à manger, 3 chambres, hall avec armoires, salle de bain, WC séparé. Accès direct avec l'ascenseur. Jardin commun. Libre à convenir. Loyer de Fr. 1'575.00 + charges.

Rue des Sagnes 6, immeuble minergie: Joli appartement avec cuisine agencée ouverte sur salon - salle à manger, 2 chambres, hall, salle de bains-WC. Ascenseur et buanderie. Libre au 30.11.2013. Loyer de Fr. 1'055.00 + Fr. 200.00 de charges

www.beret-gerance.ch

Jardinière 87 - La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 910 92 20 - Fax 032 910 92 29

Swiss Life Impulse



Vendre votre bien immobilier en toute confiance.

Bon pour une estimation de votre bien* (valeur 490.- CHF)



Contactez moi!

Patrick Ceresa
Conseiller en Immobilier
Swiss Life Impulse Neuchâtel-Jura

032 723 18 88

patrick.ceresa@swisslife.ch

www.immopulse.ch

* L'offre est valable pour les 50 premiers rendez-vous pris d'ici au 31. 12. 2013.

DE PARTICULIER

A vendre à Couvet dans maison de campagne Appartements neufs de 4 1/2 pces

1 appartement de 166 m²
1 appartement de 137 m²
2 salles de bains, place de parc, cave et local à vélo.

Finitions au gré du preneur

Fr. 480'000.-

Tél. 078 881 12 50

IVC
GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A VENDRE

Villas jumelées sur plan à Cudrefin

D'une superficie de 210 m² habitables, la maison vous met à l'abri des regards. Les terrasses de 30m² sont extensibles à volonté et se situent sur les côtés des maisons. Elles sont donc totalement indépendantes. Le jardin/terrain est d'une superficie de 1191 m², la maison dispose également d'un garage et de trois places de parc. Pour plus de renseignements, prenez contact avec nous.

IVC SA • 032 751 59 05

www.ivcsa.com • immo@ivcsa.com

Chemin des Vergers 4

2520 La Neuveville

Saint-Aubin-Sauges

A louer de suite ou date à convenir

Appartement de 4 1/2 pièces, 110 m², avec balcon, deux salles d'eau

Pour renseignement et visite, contacter le: tél. 079 250 57 88 ou tél. 079 469 78 45

gpc

A LOUER

CERNIER
rue Comble-Emine

Diverses surfaces commerciales de 82 à 240 m²

pour bureaux, ateliers ou autres destinations. Loyer dès Fr. 840.- + charges. Libres de suite

GPC S.A. • Puits-Godet 22 • Case postale 32
2002 Neuchâtel • Tél. gérance 032 727 71 03

81% des Suissesses et des Suisses ont recours au journal comme source d'informations.

La crédibilité de la presse profite également à votre annonce. Nous plaçons votre annonce dans les titres qui sont importants pour vous. Appelez-nous: 032 910 20 50. Les médias - notre métier.

www.publicitas.ch/lachaux-de-fonds

publicitas



homegate.ch

Le portail de l'immobilier

SANTÉ

Une pathologie méconnue

Souvent liée à des lésions survenant avant ou pendant la naissance, la paralysie cérébrale a changé de visage ces 15 dernières années.

PAGE 16



KEYSTONE

NEUCHÂTEL David Haerberli, alias David Charles, à découvrir dans un concert-spectacle.

De la danse à la musique, un nouveau mode d'expression

VINCENT DE TECHTERMANN

Après une carrière de danseur, David Haerberli se consacre entièrement à la musique et prépare un album pour le printemps prochain. Des compositions mêlant R'n'B, funk et hip-hop que le Neuchâtelois signe sous le nom de David Charles à découvrir samedi au théâtre du Concert. Interview.

A quoi faut-il s'attendre avec votre nouveau spectacle?

Ce n'est pas un spectacle, mais bien un concert durant lequel je présenterai des chansons de mon album solo. Il y aura des chorégraphies et d'autres surprises. J'ai fait écouter mes morceaux à deux danseurs, Madalin Farc et Karyl Païs, ils étaient enthousiastes à les chorégrapier, alors je leur ai fait confiance. Ils seront six à intervenir pendant le concert, leurs apparitions vont donner la pêche.



David Charles: «Maintenant, je me suis vraiment tourné vers les mélodies.» SP-SVEN DE ALMEIDA

écrits avec l'aide de Julien Moulin, un rappeur et parolier. On avait commencé à danser et à rapper ensemble, c'est quelqu'un qui m'a beaucoup inspiré. Par la suite, j'ai travaillé avec deux producteurs, compositeurs et arrangeurs de Berne. Mais je m'intéresse à la musique depuis longtemps, j'ai commencé à la batterie à l'âge de dix ans, c'est comme ça que j'ai découvert mon amour du rythme. J'ai fait une carrière de danseur et suis toujours resté proche du rap, mais toujours tourné vers le rythme. Maintenant, je me suis vraiment tourné vers les mélodies.

Où en est cet album?

On est en train de figurer les compositions, jusqu'à la fin de l'année, il y aura encore pas mal de studio. J'ai une trentaine de morceaux, sur le disque, il n'y en aura qu'une douzaine, c'est aussi la phase de choix. Le concert va me per-

mettre de voir la réaction des gens, c'est une chance de pouvoir tester les morceaux ainsi. Mais ce ne seront pas forcément les mêmes sur le disque qu'en concert. Il est prévu pour le printemps 2014.

David Charles est votre nouveau nom de scène, a-t-il définitivement remplacé Dayva?

Charles est mon deuxième prénom. Ma mère me l'a donné en souvenir de son frère décédé jeune d'une leucémie foudroyante. Lorsque j'ai montré le flyer du spectacle à ma grand-mère, elle a eu les larmes aux yeux et m'a remercié. C'est un retour aux sources, et je voulais mettre ce deuxième prénom en avant. Dayva, c'était mon nom de danseur, de B-boy.

Cela veut dire que vous avez mis un terme à votre carrière de danseur?

Je suis toujours un danseur dans l'âme, d'ailleurs sur

scène, je danse encore, mais c'est devenu secondaire. Je m'entraîne moins car je consacre énormément de temps à la musique, j'ai choisi un autre mode d'expression.

Quels sont vos projets?

Pour cet album, je cherche encore des dates de concerts, on peut aussi tourner avec une formation plus petite. Sinon, au mois de février, je ferai un one-man-show. Il s'appelle «Night Life», ce sera plus parlé, il y aura du comique de situation, mais aussi de la musique et de la danse.

Vous étiez aussi actif dans D Verse City, le groupe existe-t-il toujours?

Oui, on va dire qu'il est en stand-by actuellement. Mon projet personnel me prend tellement de temps!

INFO+

Neuchâtel: Théâtre du concert, samedi à 20 h 45, after show funk / hip-hop

Je suis toujours un danseur dans l'âme.»

DAVID CHARLES (HAEBERLI)
DANSEUR ET MUSICIEN

Comment vous est venue l'envie d'enregistrer un album solo?

Ça m'est venu dès que j'ai commencé à gratter une guitare, il y a quelques années. Dès que j'ai réussi à mettre trois accords à la suite, j'ai essayé de faire des chansons. Marco Manco, le synthé du groupe, m'a aidé pour les arrangements, j'ai amené une suite d'accords et on a travaillé ensemble. Les textes, je les ai

LES BONS PLANS DE... SOPHIE WINTELER



BON POUR LES OREILLES

«Formidable» et «Papaoutai» ont fait danser les foules de l'été. Ahh, Stromae le phénomène.... Ce gars à la silhouette interminable, habillé de chemises et costards improbables et bariolés rappelant ses racines rwandaises, a trois trucs: une vraie voix avec en prime cette façon de rouler les r façon Brel – entre Belges... –; des vrais textes qui racontent la vraie vie (le swingant «Papaoutai» sur l'absence de père en est la brillante démonstration). Et il a l'art de rabibocher les générations en composant une musique qui emprunte autant à la chanson, qu'à l'electro ou au rap. Sa deuxième galette «Racine carrée» est «formidable», et on trépigne de le voir à l'Arena le 26 mars prochain.

Stromae «Racine carrée»

A VOIR POUR S'ÉMOUVOIR

Brigitte Fontaine, poète à elle toute seule rien que par son look et sa gouaille, donne dans la poésie chantée, ou plutôt parlée depuis cinquante ans. Elle, c'est le mythique duo Areski-Fontaine, devenu trio avec Jacques Higelin. C'était les années 70. Ecrivaine, comédienne, elle a écrit et produit quantité de choses dont deux disques «Kékéland» et «Rue Saint Louis en l'île», qui ont relancé sa carrière ces dernières années. A la Case, elle va présenter son petit dernier «J'ai l'honneur d'être» sorti le mois passé.

Brigitte Fontaine, 1er novembre, Case à Chocs, Neuchâtel

POUR GRANDS ET PETITS

Ainsi font, font, font, les petites marionnettes... Depuis l'époque de cette ritournelle, les castelets ont éclaté, la discipline s'est totalement renouvelée. Courrez voir la crème de la création dans le domaine, spectacles à foison dans le canton, prenez n'importe lequel, impossible d'être déçu. J'exagère? Testez, vous ne demanderez pas à être remboursé!

15e semaine de la marionnette, du 8 au 17 novembre
www.festival-marionnettes.ch



JAZZ

Voyage entre swing et groove avec Yuval Amihai Ensemble

Les Murs du son accueillent demain au café de Paris Yuval Amihai et son quintet. Distingué au Concours national de jazz de la Défense en 2009 par un premier prix de composition, notamment, le guitariste israélien établi à Paris puise dans les chants populaires de son pays des arrangements aux mélodies fascinantes, étrangement contemporaines. Deux saxophones, une guitare, une contrebasse et une batterie invitent à un voyage au lyrisme exubérant ondulant entre groove et swing.

La Chaux-de-Fonds, Café de Paris, demain à 21h, www.mursduson.ch

LA CRITIQUE DU... PHILHARMONIQUE DE STUTTGART

Rencontre étincelante entre Alexei Volodin et Toshiyuki Kamioka

Il y a fort longtemps que nous n'avions plus entendu à La Chaux-de-Fonds l'Orchestre philharmonique de Stuttgart. Le renom de l'ensemble, du pianiste Alexei Volodin et l'agrément d'un programme russe dirigé par Toshiyuki Kamioka ont ravivé l'intérêt des mélomanes venus en nombre mardi à la Salle de musique.

Dès les premières mesures de l'Ouverture «Roméo et Juliette» de Tchaïkovski, on sait que la soirée sera riche d'émotions. Toshiyuki Kamioka est, de toute évidence, une vedette. Ce chef dirige par cœur. Il vit la musique. Le geste qui lui est propre semble issu d'une intuition quasiment divinatoire.

La rencontre de deux personnalités comme celles de Alexei Volodin et Toshiyuki Kamioka allait être mémorable. Associés aux musiciens de l'orchestre, soliste et chef ont révélé les plus secrètes vertus du 2e con-

certo de Rachmaninov. C'est superbe de virtuosité et d'auto-rité de la part du pianiste.

On est captivé par l'expression de cette écriture dense, chargée, virtuose, d'où ressort sans mièvrerie la beauté, l'effervescence du thème principal que l'auditeur retracera tout au long des trois mouvements. Alexei Volodin a répondu aux longs rappels du public par des notes de Rachmaninov. L'Orchestre philharmonique de Stuttgart termine ce concert russe par la symphonie No 2 d'Alexander Borodine.

L'exécution est menée à toute allure avec ce panache, ce flamboiement dans la couleur appréciée précédemment. L'andante emmène dans la steppe, tandis que l'étincelant scherzo constitue l'une des plus redoutables épreuves de virtuosité que puissent affronter les souffleurs. Opération réussie.

EN IMAGE

GALERIE JONAS

Samuel Buri. La galerie Jonas, au Petit-Cortailod, accueille dès dimanche l'extraordinaire coloriste Samuel Buri. Révélé par son troupeau de vaches en plastique colorées lâchées sur les Champs-Élysées en 1972, le Bâlois, qui fut l'un des artistes suisses les plus célèbres des dernières décennies, n'avait pourtant encore jamais exposé en terre neuchâteloise. A 78 ans, le peintre des jardins extraordinaires débarque avec un ensemble de toiles, récentes pour la plupart, qui sont autant de leçons de couleur et de vie.

Petit-Cortailod, galerie Jonas, du 3 novembre au 15 décembre, vernissage dimanche dès 14h30.



«ANEMONES», 2012, HUILE SUR TOILE, 130X163 CM-SP

LA MÉRIDienne

Rencontre avec Marie-Hélène Lafon



La librairie la Méridienne reçoit ce soir l'écrivaine française Marie-Hélène Lafon pour une lecture – rencontre autour de ses deux derniers livres: «Les pays» et «Album». Styliste à l'écriture lumineuse et implacable, l'auteure des «Derniers Indiens» sera présentée par Jean Kaempfer.

La Chaux-de-Fonds, La Méridienne, ce soir de 18h30 à 20h

LE MAG SANTÉ

EN SUISSE

Soutien à plus de 8700 familles

Cerebral, la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral soutient plus de 8700 familles et leurs proches handicapés moteurs cérébraux à travers la Suisse. Elle s'engage pour que les personnes handicapées puissent trouver leur place dans la société et bénéficier d'un maximum de qualité de vie, en apportant de l'aide là où les pouvoirs publics ne peuvent le faire. Infos: www.cerebral.ch

NEUROLOGIE Les lésions survenant avant ou pendant la naissance peuvent être à l'origine de nombreux troubles souvent difficiles à diagnostiquer.

Affronter la paralysie cérébrale

PAULINE LÉNA

La paralysie cérébrale a largement changé de visage au cours des quinze dernières années, depuis ses symptômes jusqu'à sa prise en charge. Elle change aussi régulièrement de nom, faute de trouver une définition claire regroupant tous les aspects d'une pathologie qui affecte différemment chaque patient atteint. «Ces patients ont en commun des problèmes neurologiques liés à quelque chose qui survient avant ou pendant la naissance», résume le professeur Pierre Gressens, neurologue de l'Inserm à l'hôpital Robert-Debré (Paris).

Historiquement, ces problèmes neurologiques se révélaient essentiellement par des troubles moteurs, assez sérieux pour masquer d'autres marqueurs, notamment sur le plan intellectuel. D'où les terminologies d'infirmité motrice cérébrale (IMC) ou d'infirmité motrice d'origine cérébrale (Imoc).

Des progrès spectaculaires

Les progrès réalisés sur la prise en charge des nouveau-nés à risque, en particulier les prématurés, ont cependant permis de réduire le nombre de lésions cérébrales ayant des conséquences motrices. «On a réduit le nombre d'enfants ayant besoin de fauteuils roulants, mais il y a toujours autant d'enfants qui échouent à l'école et de plus en

plus d'autistes», indique le professeur Gressens.

Les plans périnatalité, lancés en France notamment, ont permis des progrès spectaculaires: seuls 5% des prématurés connaissent des problèmes moteurs mais, lorsqu'on les suit jusqu'à 6 ans, 35% d'entre eux échouent à l'école. «Il serait intéressant de trouver un terme qui reflète la variabilité des atteintes qui sont motrices mais aussi intellectuelles, sensorielles, com-

«On peut apprendre à l'enfant à utiliser au mieux ses possibilités et même les étendre.»

PROFESSEUR SYLVIE NGUYEN
NEUROPÉDIATRE, CHU ANGERS

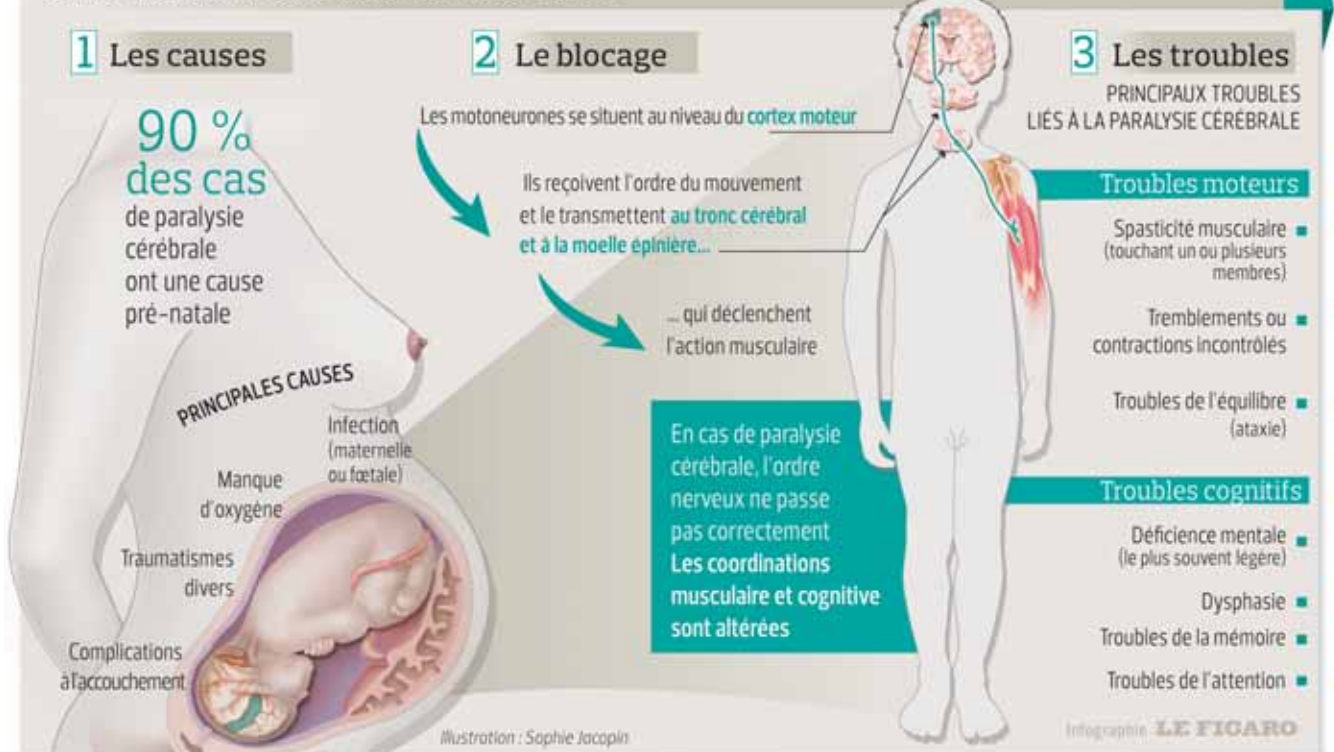
portementales...», rappelle le professeur Sylvie Nguyen, responsable de l'unité de neuropédiatrie du CHU d'Angers.

La paralysie cérébrale touche environ 2 enfants pour 1000 naissances, mais la prévalence chez les grands prématurés ou les enfants de très petit poids de naissance peut atteindre 8%. L'augmentation du nombre de naissances prématurées, grâce aux progrès de la médecine, a eu pour conséquence un nombre accru d'enfants atteints de paralysie cérébrale.

Les accoucheurs ont longtemps été accusés de maladresse, provoquant un défaut d'alimentation en oxygène du cerveau du nouveau-né, mais la majorité des enfants atteints sont prématurés et naissent par césarienne. Si l'hypoxie est l'un des éléments pouvant

PRINCIPALES CAUSES ET CONSÉQUENCES

Une lésion du motoneurone



jouer sur la paralysie cérébrale, l'inflammation est désormais au premier rang des éléments déclencheurs.

Ainsi, une infection mineure qui n'affecte pas la maman pendant la grossesse peut provoquer une inflammation chez le fœtus, qui n'a aucune défense. De nombreuses études ont démontré que le cerveau des prématurés et des tout-petits ne devrait pas être exposé à l'inflammation, qui y provoque des dommages importants. «Chez les prématurés, l'enfant est extrait trop tôt d'un milieu très protecteur et son cerveau est soumis à des stimulations, à un environnement agressif qu'il n'aurait pas dû connaître à ce stade de développement», ajoute le professeur Gressens.

Réduction des risques

Aujourd'hui, lorsqu'un enfant né à terme montre des signes de paralysie cérébrale, comme un manque de réactivité ou des convulsions, il est possible, après confirmation, de protéger son cerveau en réduisant momentanément sa température. Le risque peut alors être réduit de 40 à 50%. Les enfants prématurés sont moins réactifs à la naissance, les signes sont ainsi moins visibles.

Il n'existe pour l'instant aucun traitement curatif mais de nombreuses pistes sont évoquées pour minimiser les conséquences ou réparer les neurones atteints.

La rééducation est le principal outil de la prise en charge de la paralysie cé-

rébrale, que les troubles soient physiques ou intellectuels. Avant d'intervenir, il faut cependant attendre que la motricité volontaire se mette en place pour observer les premiers symptômes, les analyser et s'en préoccuper. Il en est de même pour les troubles intellectuels, qui n'apparaissent qu'au fur et à mesure du développement attendu d'un enfant. «Même si on ne peut pas traiter la cause, les conséquences ne sont pas les mêmes si on ne fait rien, même face à un handicap lourd», rappelle le professeur Sylvie Nguyen. «On peut apprendre à l'enfant à utiliser au mieux ses possibilités et même les étendre, car la situation n'est jamais figée chez un enfant.» ● Le Figaro

EN CHIFFRES

2 enfants sur 1000 souffrent de divers symptômes de paralysie cérébrale.

1/3 des enfants atteints ont le champ du langage touché.

8% des prématurés ou des nouveau-nés de très petit poids sont touchés par la paralysie cérébrale.

Rééducation tous azimuts

«La rééducation doit s'organiser pour toute la vie et notamment sur toute la période de croissance, de la naissance à 18 ans», souligne le Dr Brochard, spécialiste en médecine physique et réadaptation pédiatrique au CHRU de Brest. «Elle doit être planifiée pour s'intégrer dans la vie familiale et dans la vie scolaire.»

Cet objectif n'est pas toujours facile à atteindre: presque tous les enfants atteints de paralysie cérébrale doivent ainsi faire des séances de kinésithérapie trois fois par semaine, à laquelle viennent s'ajouter des séances d'ergothérapie dans un cas sur deux.

Pour un enfant sur trois, le champ du langage est touché et l'orthophonie est indispensable. Lorsque des troubles psychologiques et intellectuels doivent également être pris en compte, la coordination des soins devient un véritable parcours du combattant pour le patient et sa famille.

Croissance déséquilibrée

La prise en charge s'organise, à l'heure actuelle, autour d'un objectif majeur: essayer de maintenir l'enfant dans un cadre scolaire le plus normal possible.

Sur le plan physique, la rééducation a deux objectifs: favoriser la mobilité et l'apprentissage. La kinésithérapie vise à permettre la marche et son maintien. «Nous luttons contre la croissance qui est

souvent déséquilibrée, avec des muscles trop contractés ou au contraire trop faibles», indique le Dr Brochard. Il faut étirer les muscles trop raides et renforcer les muscles trop faibles. La prise en charge est discutée en équipe, avec kinésithérapeutes, médecins et chirurgiens.

Si massages et exercices de musculation sont le cœur du traitement, il faut parfois recourir à des traitements comme la toxine botulique, dont l'efficacité est démontrée pour détendre des muscles trop raides. Des robots sont également en développement pour aider les patients à faire les gestes exacts et aider le cerveau à contrôler les mouvements.

Les méthodes semblent évoluer vers la thérapie bilatérale sous contrainte intensive. Les enfants participent à des camps de vacances où, pendant deux semaines, on immobilise le membre sain par un gant, une moufle ou même en mettant simplement la main dans la poche. «On leur propose alors, quatre à six heures par jour, des activités comme le cirque où l'objectif est d'utiliser le plus possible le membre atteint», indique le Dr Brochard.

Ces méthodes ludiques permettent d'éviter des approches longues et fatigantes. On utilise aussi volontiers les consoles de jeu interactives auxquelles les enfants atteints de paralysie cérébrale, comme les autres, semblent avoir du mal à résister...

Des outils pour mieux comprendre

L'imagerie cérébrale, de plus en plus précise, permet d'établir une cartographie des zones atteintes et d'identifier l'origine des troubles observés chez les patients.

L'imagerie fonctionnelle vient désormais s'y ajouter pour observer les connexions cérébrales et la façon dont elles évoluent au cours du temps. Ces outils permettent de mieux comprendre la maladie et ses conséquences mais aussi d'évaluer l'efficacité des techniques de rééducation et d'entraînement.

Ces études fournissent en outre des cibles thérapeutiques pour récupérer des fonctions cérébrales. «Depuis dix ans, plusieurs pays ont mis en place des centres où chercheurs et cliniciens peuvent travailler ensemble pour trouver des médicaments», indique le professeur Gressens (Robert-Debré, Paris). «Cette collaboration est essentielle et a permis de trouver les toutes premières molécules qui, peut-être, apporteront une solution nouvelle dans les cinq ans à venir.»

«Reprogrammer» le cerveau

Les connaissances actuelles sur la plasticité du cerveau ouvrent en effet la voie à des traitements qui, dès la naissance ou plus tard, peuvent favoriser cette «reprogrammation» du cerveau autour des lésions. Plusieurs équipes envisagent même l'utilisation de cellules souches pour régé-

nérer les neurones atteints. La mise au point de modèles animaux, indispensables pour étudier en direct les effets de la maladie sur le cerveau, a déjà fourni plusieurs pistes prometteuses.

Une étude très attendue

La paralysie cérébrale est en augmentation, grâce à une meilleure survie des prématurés. Ces patients sont de mieux en mieux pris en charge et atteignent désormais fréquemment l'âge adulte, où les structures adéquates demeurent peu nombreuses.

Le parcours de soins et la prise en charge restent en effet ciblés sur l'enfance, et à l'âge de 18 ans les patients sortent du cadre organisé et deviennent presque invisibles. Les spécialistes attendent donc avec impatience les résultats de l'étude de cohorte adulte Breizh IMC, la plus importante en Europe puisqu'elle rassemble, depuis 2006, tous les patients adultes de Bretagne.

La paralysie cérébrale reste une maladie peu connue, sans doute parce que les patients ont des profils très variés et qu'il s'agit d'une question à la fois médicale et médico-sociale soulevant des questions de société. Les spécialistes comparent cependant souvent la visibilité de la paralysie cérébrale, qui atteint deux enfants sur 1000, et celle de la myopathie, qui concerne un enfant sur 10 000. ● PLE



FAMILLES

Congé paternité au placard

L'introduction d'un congé parental ou de paternité n'est pas une priorité pour le Conseil fédéral. D'autres solutions sont privilégiées.

PAGE 18

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE



Mühleberg débranchée en 2019

ÉNERGIE Les Forces motrices bernoises veulent fermer le site nucléaire. Les raisons de cette décision sont avant tout financières: la centrale exigerait trop d'investissement à long terme.

BERNE
LAURA DROMPT

La centrale nucléaire de Mühleberg cessera de produire de l'électricité en 2019. C'est du moins le souhait émis, hier, par la direction des Forces motrices bernoises (FMB), qui en sont propriétaires. Mais cette date doit encore être avalisée par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN).

«L'histoire de la centrale a été mouvementée ces années.»



URS GASCHE
PRÉSIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DES FORCES
MOTRICES
BERNOISES

L'annonce de cette décision a surpris les autorités fédérales et bernoises, qui n'avaient pas été informées de ce calendrier. Le canton de Berne tablait, en accord avec les FMB, sur une cessation d'activité en 2022.

«Une exploitation au-delà de 2017 ne peut être approuvée par l'autorité de surveillance que si les FMB mettent en œuvre de vastes

mesures de rééquipement.» L'injonction était venue de l'IFSN, en décembre 2012. Les FMB avaient alors devisé à 170 millions de francs le montant des travaux qui auraient permis une exploitation jusqu'en 2022 ou au-delà. Trop cher, ont-elles conclu, puisqu'elles tentent aujourd'hui un coup de poker: n'injecter «que» quinze millions de francs pour des «mesures de rééquipement extraordinaires», et poursuivre l'exploitation de Mühleberg jusqu'en 2019. Soit 47 ans après sa mise en service.

Une histoire «mouvementée»

Urs Gasche, président du conseil d'administration des FMB, a rappelé que «l'histoire de la centrale a été quelque peu mouvementée ces dernières années», faisant référence aux diverses décisions de justice, restreignant une première fois la durée de vie de la centrale, puis octroyant une autorisation d'exploitation illimitée. Selon les dires d'Urs Gasche, les FMB craignent qu'un nouveau jugement n'aille dans le sens d'une fermeture anticipée, «ce qui aurait constitué un important risque financier».

Le contexte général de l'énergie a aussi joué un rôle. Le président du conseil d'administration des FMB a ainsi mis en cause le «subventionnement étatique massif de l'éolien et du photovoltaïque» de la part de pays européens comme l'Allemagne. La baisse des prix du kWh enregistrée ces dernières années a donc eu un impact négatif sur la

rentabilité de l'énergie nucléaire. Seules des raisons économiques ont donc été invoquées, et ni les incidents à répétition ni les microfissures dans le manteau du cœur du réacteur n'ont été mentionnés durant la conférence de presse.

Tournant énergétique

Les associations écologistes comme le WWF ou Greenpeace ont exprimé leur inquiétude et

appelé les FMB à envisager «une fermeture immédiate». Dans son communiqué, Greenpeace s'est interrogé sur la date de 2019, dénonçant «un marchandage risqué» entre l'IFSN et les FMB, qui permettrait d'éviter des investissements coûteux, au détriment de la sécurité de la population.

David Suchet, porte-parole de l'IFSN, se montre pourtant catégorique: «C'est absolument faux.

Nous ne négocions pas avec la sécurité.» L'IFSN attend que les FMB lui transmettent leur plan de désaffectation avant de se prononcer sur la date de 2019. Le verdict tombera d'ici à la fin novembre. En cas de refus, la centrale de Mühleberg pourrait se voir obligée de cesser son activité en 2017 déjà.

Les FMB veulent désormais développer leurs prestations

dans les énergies renouvelables. Les 170 millions de francs qu'elles n'auront pas à investir dans la centrale seraient réaffectés à des projets éoliens et hydrauliques. Mais tout cela reste une musique d'avenir: les FMB estiment qu'il faudra attendre au moins dix ans avant que la Suisse ne produise elle-même les trois TWh annuels que fournissait Mühleberg. ◉

TROIS QUESTIONS À...



MASSIMILIANO CAPEZZALI
ADJOINT
AU DIRECTEUR
DU CENTRE DE
L'ÉNERGIE - EPFL

«La fermeture ne conduira pas à des coupures de courant»

Cette décision vous surprend-elle?

La décision devait tomber. Mühleberg était la centrale la plus attaquée. Les lourdes conditions imposées par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) à la poursuite de l'exploitation ont conduit les FMB à faire un choix. Elles ont estimé ne pas pouvoir amortir le coût de l'ensemble des aménagements exigés et ont opté pour cette solution intermédiaire impliquant tout de même certains d'investissements. C'est la preuve que l'IFSN fonctionne bien et que l'on ne prolonge pas sans rien dire la vie des centrales.

Une hausse des prix est-elle à craindre?

Pas à court terme en tout cas. Mühleberg représente 5% de la production électrique suisse. Une proportion qui croît en hiver. Sa fermeture ne conduira pas non plus à des coupures de courant, l'Europe en produit suffisamment.

Une répercussion sur les prix n'est cependant pas totalement impossible, notamment pour les clients captifs. Mais, encore une fois, à court terme, il ne devrait pas y

avoir de hausse importante du prix. De par le fait notamment que les prix de l'électricité sur le marché européen sont assez bas pour l'instant.

Sur le long terme, une politique d'approvisionnement basée sur l'importation n'est pas souhaitable. Ce serait une vision sans avenir. Chaque pays doit assurer sa propre production électrique.

Du point de vue des prix, si le consommateur individuel ne ressent pas forcément une forte hausse, une telle politique serait dommageable, notamment, à l'industrie d'exportation. Celle-ci dispose d'une marge très fine. Ajouter cet élément au franc fort, au coût de la main-d'œuvre ne renforcerait pas la compétitivité de notre économie. Ce serait se tirer une balle dans le pied.

Doit-on s'attendre à d'autres fermetures?

Je ne pense pas que Mühleberg crée un précédent. Les autres exploitants de centrales ont fait ou font probablement les mêmes calculs que les FMB. Après Mühleberg,

Bezau va se retrouver au centre des attaques, venues de Suisse mais aussi d'Allemagne et surtout d'Autriche où l'on demande sa fermeture. Mais sans que cela mette en péril Gösgen ou Leibstadt.

2016 marquera, par contre, le début de l'expiration des contrats suisses avec EDF. Il faut donc agir afin de ne pas souffrir d'une dépendance envers l'importation. Compter sur les autres pour produire notre courant comme c'est le cas pour l'Italie n'est pas envisageable. Il faut mettre le paquet pour éviter cela. Sur le renouvelable par exemple. Pas seulement au niveau des technologies mais aussi au niveau du droit de recours. Il faudra aussi augmenter l'efficacité énergétique.

En se rendant bien compte que si la consommation énergétique diminue, l'électrique, elle, risque bien de progresser. Une pompe à chaleur électrique consomme par exemple 2/3 d'énergie en moins qu'un chauffage à mazout, mais davantage de courant électrique. Nos sociétés fonctionnent à l'électrique et à l'informatique. ◉

PROPOS RECUEILLIS PAR YANN HULMANN

FAMILLES L'introduction d'un congé parental ou de paternité n'est pas une priorité pour le Conseil fédéral. D'autres solutions sont privilégiées.

Aucun répit pour les papas

BERNE
BERTRAND FISCHER, AVEC ATS

Un jeune papa qui déserte son lieu de travail à la naissance de son enfant: la pratique est largement répandue en Suisse, mais elle n'a aucune base légale sur le plan national. Dans un rapport présenté hier, le Conseil fédéral ne se montre pas prêt à modifier la donne.

L'introduction d'un congé parental ou de paternité n'est pas sa priorité pour aider les couples à concilier vie familiale et professionnelle. Le développement des crèches et de l'accueil parascolaire garde sa préférence.

Huit modèles

En réponse à un postulat du Conseil des Etats, le gouvernement a examiné huit modèles. Pour permettre aux nouveaux parents de souffler un peu, il a chargé, hier, le Département de l'intérieur, dirigé par Alain Berset, d'étudier, d'ici mi-2014, la possibilité de permettre à tous les employés de réduire leur temps de travail jusqu'à 20% après la naissance d'un enfant, comme cela se fait déjà pour le personnel de la Confédération.

Président de Travail Suisse, Martin Flügel soutient l'idée, mais il prévient: «L'absence du travail n'est pas payée. En outre, le temps partiel est utile dans une deuxième phase, notamment pour se répartir les rôles entre parents, mais elle n'apporte aucune aide à la naissance.»

Pour répondre aux critiques de la droite, qui pose la question du financement du congé parental, le postulat de la sénatrice Anita Fetz (PS, BS) demandait au gouvernement de présenter plusieurs modèles d'exonération fiscale partielle et temporaire permettant de financer, sur une base privée, une assurance en cas de congé parental.

Le Conseil fédéral a examiné deux variantes de ce type pour couvrir un congé de 16 semaines. La première passe par l'élargissement des buts de versement du pilier 3a de la prévoyance vieillesse. La seconde correspond à l'introduction d'une possibilité d'épargne individuelle défiscalisée, sur le modèle du pilier 3a, mais indépendante de l'avoir de vieillesse.

«Aussi le temps partiel»

Pour les pères, le Conseil fédéral a étudié la possibilité d'une semaine de congé paternité payé par les employeurs. Le modèle, qui coûterait 110 millions de francs par an, a le défaut d'alourdir les charges salariales et de laisser les indépendants de côté. Un congé parental financé par l'assurance perte de gain (APG) reviendrait encore plus cher, soit plus d'un milliard par an.



Le congé paternité restera à peu de choses près l'équivalent d'un déménagement pour les jours de congé... KEYSTONE

Au niveau fédéral, un minimum légal de 14 semaines payées à 80% règle déjà le congé maternité. Pour les jeunes pères, le code des obligations ne prévoit qu'un jour de congé payé. «C'est comme pour un déménagement. Autant dire rien du tout», observe la conseillère nationale Valérie Piller Carrard (PS, FR), qui propose de leur octroyer vingt jours de répit. En septembre, le National a rejeté l'offre, par 96 voix contre 84. «C'était serré. Je continuerai à me battre pour faire accepter l'idée du congé parental», promet la socialiste, mère de deux enfants de 2 et 4 ans.

Au sein de la population, les attentes sont

réelles. «La Suisse a beaucoup à faire dans ce domaine par rapport à des pays plus progressistes», estime le Nyonnais Nikolaos Kornaros, père d'un deuxième enfant depuis le mois dernier. «A la première naissance, mon épouse a dû prolonger le congé maternité par un congé non payé. Et j'ai profité de mes vacances pour être à ses côtés.»

Informaticien à Vevey, Tomas Rouiller a été père au foyer pendant six mois, «le temps de trouver une solution pour la garde de l'enfant». Plus que le congé payé, «ce serait bien de normaliser le travail à temps partiel pour les pères», insiste Tomas. ●

PÉRÉQUATION FÉDÉRALE

Facture salée pour Genève, écot moindre pour Vaud

Comme chaque année, la péréquation financière apporte de bonnes et mauvaises nouvelles. Genève paiera davantage en 2014 qu'en 2013, Vaud moins. Parmi les cantons qui recevront plus de moyens figurent Berne, Neuchâtel et le Jura alors que la manne sera moindre pour Fribourg et le Valais.

Le Conseil fédéral a approuvé hier les montants définitifs qui seront versés et reçus l'an prochain. Genève s'acquittera d'une facture de 270,3 millions de francs, soit 12,9 millions de plus. La «douloureuse» baissera de 3,5 millions pour les Vaudois, à 50,1 millions.

Berne (+68 millions, à 1,232 milliard), Neuchâtel (+22,2 millions, à 191,4 millions) et le Jura (+6 millions, à 165,7 millions) disposeront d'un coup de pouce supplémentaire. Les aides seront en revanche réduites pour Fribourg (-20,4 millions, à 443,1 millions) et pour le Valais (-11,6 millions, à 513,4 millions).

Changeant de camp au fil des années, Bâle-Campagne sera à nouveau considéré comme un canton à fort potentiel de ressources amené à mettre la main au porte-monnaie pour aider les autres. Sa participation prendra

l'ascenseur pour passer à 11,8 millions. Soupe à la grimace pour cinq autres cantons «riches». Genève, Schwyz, Nidwald, Zoug (le plus gros contributeur par tête d'habitant) et Schaffhouse verseront plus.

Zurich (le plus gros contributeur en chiffres absolus) et Bâle-Ville ne paieront pas autant qu'en 2013. Bien que considéré comme canton à fort potentiel de ressources, le Tessin continuera à profiter de la péréquation, car ses versements sont nettement inférieurs aux compensations reçues pour charges excessives.

Ecart moindre

D'une manière générale, l'écart entre le canton le plus riche (ZG, tendance à la baisse), et le plus pauvre (UR, tendance à la hausse) s'est resserré. Entre les deux, quatre cantons riches et onze cantons pauvres ont vu leur indice des ressources augmenter alors que cinq cantons riches et quatre cantons pauvres l'ont vu diminuer.

Les plus fortes améliorations ont été enregistrées à Appenzell Rhodes-Extérieures, Obwald et dans les Grisons, les reculs les plus marqués à Bâle-Ville, Zoug et Neuchâtel. ● ATS

CHOCOLATS

Une guerre des ours

Lindt & Sprüngli et le distributeur Migros sont en conflit pour une question d'ours en chocolat. Après la levée d'une interdiction superprovisoire prononcée contre Migros par le président du Tribunal du commerce de Saint-Gall, le chocolatier zurichois est reparti sur le sentier de la guerre. Le 25 octobre, le tribunal levait, via une nouvelle décision superprovisoire publiée sur internet, son interdiction édictée neuf jours auparavant.

La volte-face est expliquée par le fait que Migros vend ses ours dans un emballage plastifié

en PET, ce qui le distingue suffisamment du «Teddy Lindt» vêtu de papier doré. Selon le rapport du président du tribunal, Migros a également pu montrer de façon crédible que son produit était vendu depuis plusieurs années déjà. Lindt & Sprüngli avait fait valoir dans sa plainte «un pillage de réputation».

Le chocolatier estime que l'ours de Migros ressemble trop au sien, protégé par une feuille d'aluminium dorée et imprimée, et garni d'un ruban rouge autour du cou.



● ATS

TRIBUNAL FÉDÉRAL Verdict confirmé dans le meurtre de Vaux-sur-Morges.

Laurent Ségalat définitivement coupable

Le Tribunal fédéral (TF) confirme la culpabilité de Laurent Ségalat dans le meurtre de sa belle-mère, mais il juge trop lourde la condamnation prononcée par le Tribunal cantonal vaudois. Au lieu de seize ans de prison, le meurtrier devrait écoper d'une peine inférieure. La sanction devrait osciller entre dix et quinze ans de prison. La Cour de droit pénal du TF juge que l'appréciation du Tribunal cantonal vaudois, fondée sur une culpabilité très lourde, viole le droit fédéral.

En particulier, les juges vaudois n'ont pas envisagé l'hypothèse selon laquelle le recourant n'était tout simplement pas à même de concevoir sa responsabilité ou de faire l'aveu d'un acte résultant d'un comportement irrationnel.

Pour mémoire, la victime avait été découverte chez elle ensanguinée le 9 janvier 2010, à Vaux-sur-Morges (VD), par Laurent Ségalat, qui s'est toujours dit innocent. Chercheur de profession, celui-ci vit actuellement en France.

Acquittement annulé

Il ne s'était pas présenté au deuxième jour du procès devant le Tribunal cantonal, alors que le procureur avait demandé son arrestation immédiate en cas de culpabilité.

Long de près d'une quarantaine de pages, l'arrêt du TF récuse toutes les objections de Laurent Ségalat, acquitté en première instance par le Tribunal criminel de l'arrondissement de La Côte, avant d'être

condamné en novembre 2012. Selon le TF, le Tribunal cantonal pouvait sans arbitraire écarter la conclusion de l'expert Dominique Lecomte, mandaté par Laurent Ségalat, qui avait imputé le décès de la victime à une «chute isolée sur le crâne». Selon le professeur Duarte Vieira, les lésions de la victime ont été provoquées par un instrument, voire des instruments de nature contondante. Il avait relevé qu'une des fractures ressemblait beaucoup à celle qui peut être commise avec un marteau.

Arme du crime introuvable

Le fait que les recherches sont restées infructueuses pour retrouver l'arme du crime ne remet pas en cause la condamnation, ajoute le TF. Aucun élément probant n'at-

teste de l'intervention d'un tiers. Au contraire, de nombreux indices permettent d'établir un lien entre Laurent Ségalat et les lésions subies par sa belle-mère.

Définitivement condamné, Laurent Ségalat devrait encore rester en liberté de longs mois en France en attendant le verdict de condamnation définitif. Le réexamen de la question par le Tribunal cantonal pourra, cas échéant, se faire dans le cadre d'une procédure écrite, selon la défense.

L'Office fédéral de la justice pourrait demander l'exécution de la peine de prison dans l'Hexagone, au cas où Laurent Ségalat refuserait de la purger en Suisse. Le chercheur est en effet de nationalité française, et Paris n'extrade pas ses ressortissants. ● ATS

CONSEIL NATIONAL

Fulvio Pelli quittera la scène politique

Fulvio Pelli va quitter la scène politique. Le conseiller national libéral-radical tessinois âgé de 63 ans, qui a présidé le parti suisse de 2005 à 2012, fera ses adieux lors de la prochaine session d'hiver des Chambres fédérales. Son retrait deviendra effectif à l'annonce de la session de printemps 2014. Il entend reprendre ses activités d'avocat-notaire et se concentrer sur sa famille. Il conserve en revanche ses mandats dans des conseils d'administration, notamment celui à la Banque cantonale du Tessin. Son successeur sous la Coupole fédérale devrait être le premier des viennent-ensuite sur la liste PLR aux dernières élections au National. Il s'agit de l'expresident du PLR tessinois et député Giovanni Merlini. L'assemblée du PLR cantonal le 7 novembre prochain pourra s'exprimer sur cette succession.

● ATS

BÂLE

Prison ferme pour les agresseurs d'une retraitée

Deux hommes qui ont brutalement agressé une femme de 68 ans dans son appartement, en octobre 2012, à Bâle, ont été condamnés à douze ans et huit ans et demi de prison par le Tribunal pénal de Bâle-Ville. Ils ont été reconnus coupables de tentative d'assassinat et de vol qualifié. Un troisième prévenu, qui servait de chauffeur, a été condamné à une peine de deux ans et demi de prison avec sursis partiel pour vol. Le coiffeur turc qui a fourni les renseignements à propos d'un coffre-fort chez la retraitée a été condamné à trois ans de prison avec sursis partiel pour incitation au vol. ● ATS

Les super offres du week-end

44/2013
Du jeudi 31 octobre au samedi 2 novembre 2013
dans la limite des stocks disponibles

20% de moins

sur tous les vins

(sauf mousseux, champagnes et vins en souscription)
p.ex. Gigondas AC Château Saint-André 2012, 75 cl
10.80 au lieu de 13.50
(10 cl = 1.44)



3.95

Pommes Pinova, classe 2, plutôt sucrées, Suisse, le cabas de 2 kg (1 kg = 1.98)



2.95

au lieu de 4.60

Tomates cerises en grappes (sauf bio) Suisse/Maroc/Sahara occidental, la barquette de 500 g (100 g = -.59)



**40%
de moins**



le kg
11.50

au lieu de 19.50
Rôti de porc dans l'épaule Coop Naturafarm, Suisse, env. 1,2 kg en libre-service

naturafarm

**40%
de moins**



les 100 g
1.35

au lieu de 2.25

Saucisson vaudois Coop Naturafarm, env. 450 g

naturafarm

**1/2
prix**



10.-

au lieu de 20.-
Branches classic Coop, 50 x 22,75 g (100 g = -.88)

**33%
de moins**



8.95

au lieu de 13.50

Huile d'olive extra vierge Filippo Berio, 1 litre

Hit d'assortiment
3 pour 2

sur toutes les couches-culottes Pampers

(offre valable pour 3 paquets de prix identique, sauf emballages grand format)
p.ex. Baby Dry Maxi, taille 4, 3 x 46 pièces 39.60 au lieu de 59.40 (1 pièce = -.29)
ou Active Fit Maxi Plus, taille 4+, 3 x 42 pièces 43.60 au lieu de 65.40 (1 pièce = -.35)



**40%
de moins**



23.50

au lieu de 39.60

Feldschlösschen Original, boîtes, 24 x 50 cl (100 cl = 1.96)

coop

Pour moi et pour toi.

NIGER Les négociations pour les quatre otages français ont été menées par un clan de Touaregs.

Questions sur le prix d'une libération

TANGUY BERTHEMET

«Aucune libération ne s'obtient sans argent.» Ce haut responsable malien n'en dira pas plus, mais, à ses yeux, le paiement d'une «compensation» ne fait aucun doute en échange de la liberté des quatre otages français au Niger. L'Elysée a immédiatement nié tout paiement, sans vraiment convaincre. Selon «Le Monde», la somme versée atteindrait 20 millions d'euros. Un Nigérien évoque une enveloppe supérieure: une trentaine de millions. L'origine de ces fonds reste mystérieuse. «Ce qui est dit sur la provenance de la rançon est inexact», confirme une source proche des négociations, qui assure que les «fonds secrets» des services français n'ont pas été mis à contribution.

Reste que le paiement n'est que l'aboutissement de longs mois de tractations, de revirements et de discussions ardues. Elles avaient commencé dès le lendemain du 16 septembre 2010, date de l'enlèvement à Arlit. Très vite, les services français se rendent compte que les négociateurs habituels de ce genre de dossiers piétinent. Ces tâtonnements vont durer près de deux ans.

A l'automne 2012, alors que l'hypothèse d'une intervention militaire française dans la région devient plus que probable, François Hollande décide de mettre un coup d'arrêt à toute discussion en cours. Début janvier 2013, l'armée française débarque au Mali sans savoir où se trouvent les otages, qui sont régulièrement déplacés et le plus souvent détenus séparément dans des lieux différents. «L'intervention française a totalement changé la donne sur ce sujet», confirme un proche du dossier. Car l'offensive éclair française désorganise Aqmi. Adbelhamid Abou Zeid, un puissant chef d'Aqmi qui détient les otages, doit fuir. Il est tué en mars dans l'Adrar des Iforas, à l'extrême nord du Mali. Les quatre Français sont alors tout près, au point de régulièrement entendre les passages d'hélicoptères et de drones.

Règlement tribal

Le sort des otages est dès lors entre les mains des «héritiers» d'Abou Zeid, notamment d'Amada ag Hama, dit Abdelkrim el-



Pierre Legrand (en haut) et Marc Feret descendant les marches de l'avion affrété par le gouvernement français: les quatre otages au Niger ont retrouvé la liberté. KEYSTONE

Targui. Ce dernier conduit les captifs dans une zone plus sûre à ses yeux, tout à fait à l'ouest du Mali, dans la région des trois frontières, près de l'Algérie et la Mauritanie. A la tête d'une katiba (unité de combat), ce Touareg est l'un des rares Maliens d'Aqmi. Né dans la tribu des Iforas et originaire de Kidal, c'est aussi un membre de la famille d'Iyad ag Ghaly, le chef d'Ansar Dine, le groupe touareg allié d'Aqmi.

Au début du printemps 2013, les pourparlers reprennent. Six mois plus tôt,

Mahamadou Issoufou, le président du Niger, avait relancé son équipe de négociateurs, avec cette fois l'aval des Français. Ces discussions sont conduites par le général Lawel Chékou Koré et, surtout, par Mohammed Akotey. Ce dernier est aussi un Touareg Iforas et avait des contacts sérieux avec Abou Zeid et son entourage.

«La lecture tribale est très importante», assure un proche du dossier. «Cette affaire a trouvé sa solution entre Touaregs. Mais c'est Iyad qui a eu le dernier mot», confirme

un responsable à Bamako. Contacté par «Le Figaro», Mohammed Akotey assure, lui, qu'«Iyad ag Ghaly n'a rien à voir directement avec les otages».

Un dignitaire touareg, joint à Kidal, se contente de dire qu'il a «beaucoup vu Akotey les semaines passées». De fait, Mohammed Akotey va multiplier les allers et retours dans la région de Kidal. On parle beaucoup des gains politiques que pourrait obtenir cette région. «Les chefs touaregs cherchent à se replacer dans le jeu politique malien et à gommer la mauvaise image de ces derniers mois. La France a une vraie influence au Mali en ce moment. Elle a beaucoup à offrir, et puis elle a aussi son armée sur place, ce qui lui permet aussi d'être crédible dans ses menaces», explique un Malien.

Pour ne pas gâcher cette chance, la France prend bien soin de ne pas brusquer les Touaregs, quitte à agacer Bamako. Et elle ne laisse rien au hasard. Pierre-Antoine Lorenzi, le responsable de la société Amarante de conseils aux entreprises, est lui aussi intégré dans les pourparlers. Cet homme apporte ses contacts dans la région, particulièrement ses réseaux algériens.

La caution du Qatar

Alger conserve une forte influence dans le nord du Mali et sur ses leaders, particulièrement sur Iyad ag Ghaly. Le Qatar apporte aussi sa caution. Fin août, les choses s'accélérent. Par deux fois, en septembre puis en octobre, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se rend discrètement à Niamey pour finaliser l'accord négocié par Mohammed Akotey. La partie financière est la plus délicate, car longtemps Paris refuse de céder. Finalement, les sommes sont réunies.

Des agents de la DGSE se rendent à Kidal, avec des employés d'Amarante, en compagnie d'Akotey et ses hommes. De là, les proches d'Akotey partent à la rencontre des ravisseurs dans l'extrême nord du Mali. Les otages ont été regroupés et laissés dans la région du Timetrine, non loin de la frontière algérienne. C'est là que mardi un hélicoptère nigérien viendra les chercher pour les conduire à Niamey et vers la liberté. ● Le Figaro

NIGER

Cadavres de migrants dans le désert

Les cadavres de 87 migrants ont été retrouvés, hier, dans le désert nigérien, à une dizaine de kilomètres de la frontière algérienne. Tous sont morts début octobre, dans un voyage tragique vers l'Algérie qui avait débuté fin septembre. Ces victimes (sept hommes, 32 femmes et 48 enfants) s'ajoutent aux cinq femmes et fillettes issues du même groupe de clandestins, dont les dépouilles avaient été découvertes précédemment par l'armée nigérienne. ● ATS-AFP

NSA

Données de Google et Yahoo espionnées?

L'Agence de sécurité nationale américaine (NSA) s'est introduite dans des centres de stockage de données concernant des centaines de millions d'utilisateurs de Google et Yahoo, assurait, hier, le «Washington Post» sur son site internet. Le programme, surnommé «Muscular» et opéré conjointement avec l'homologue britannique de la NSA, permet aux deux agences de renseignement de récupérer des données depuis les fibres optiques utilisées par les géants d'internet, selon des documents cités par le «Post», obtenus auprès de l'ex-consultant de la NSA Edward Snowden. ● ATS-AFP

DISNEYLAND PARIS

Enfant entre la vie et la mort

Un enfant de 5 ans était «dans un état critique» après un accident, hier après-midi, sur un attraction du parc de loisirs Disneyland Paris, a indiqué une source policière. L'accident a eu lieu vers 16h50, dans l'attraction Pirates des Caraïbes. L'enfant «est tombé de l'arrière d'un bateau dans l'attraction et s'est fait heurter, semble-t-il, par un bateau qui suivait». ● ATS-AFP

LE CAIRE Un projet de loi fait redouter un retour aux méthodes de l'ère Moubarak.

Droit de manifester en péril en Egypte

Pierre après pierre, l'édifice sécuritaire égyptien se consolide, entamant progressivement les derniers espoirs révolutionnaires de janvier 2011. Alors que l'état d'urgence et le couvre-feu nocturne – annoncés comme temporaires – sont toujours en vigueur à travers le pays, le nouveau projet de loi sur les manifestations renforce aujourd'hui les craintes d'un retour aux méthodes de l'ère Moubarak.

Validé le 10 octobre par le cabinet du premier ministre, prêt à être ratifié par le président par intérim désigné par l'armée, le texte impose des conditions draconiennes au droit de se rassembler, donnant carte blanche aux forces de sécurité pour réprimer violemment les insoumis.

Parmi les nouvelles restrictions, les organisateurs doivent informer la police 24 heures à l'avance, en fournissant leur identité, le trajet emprunté et une estimation du nombre de participants. Autant de détails soumis à l'approbation du ministère de l'Intérieur, seule entité capable de les valider – ou de les rejeter. «Dans la pratique, le régime



Essam, el-Erian, un des derniers cerveaux des Frères musulmans en liberté, a été arrêté hier. KEYSTONE

juridique proposé soumettrait le droit de réunion pacifique à une autorisation préalable émanant du ministère de l'Intérieur, et non à une procédure de notification moins contraignante», remarque Amnesty international.

Pour l'organisation de défense des droits de l'homme, cette nouvelle mouture serait même plus contraignante qu'une loi similaire proposée par le gouvernement précédent de Mohammed Morsi.

Elle octroie par exemple aux autorités le droit d'interdire des rassemblements pour des raisons aussi vagues et arbitraires que «la sécurité ou l'ordre public», «les atteintes aux intérêts des citoyens» ou la «perturbation de la circulation». Les sit-in de plus d'un jour sont aussi interdits, ainsi que toute manifestation dans des lieux de culte.

L'étau se resserre

Ces nouvelles règles ne sont pas anodines. Elles visent à renforcer l'étau autour des Frères musulmans, dont l'un des leaders, Essam el-Erian a été arrêté hier. Vice-président du Parti liberté et justice, la branche politique de la confrérie, il était l'un des derniers «cerveaux» du mouvement en liberté.

Depuis le coup militaire contre le président islamiste Mohammed Morsi, le 3 juillet, et le démantèlement brutal de leurs sit-in de protestation, le 14 août, plus de 2000 membres de la confrérie ont été placés derrière les barreaux. Leurs médias ont été fermés, et leurs activités interdites. En verrouillant aujourd'hui le droit de manifester,

les autorités les privent de leur dernière carte.

Mais d'après les défenseurs de la liberté d'expression, ce texte présente aussi une menace pour la société civile et les autres partis politiques. En exigeant d'être informé de toute réunion publique de plus de dix personnes, le ministère de l'Intérieur impose des restrictions hors normes. «Ça veut dire que tout parti prévoyant d'organiser un meeting dans son bureau devra en informer le ministère de l'Intérieur au risque de voir la réunion interdite», observe Sarah Leah Whitson de l'ONG Human Rights Watch.

De quoi laisser la porte ouverte à un retour de l'autoritarisme, comme s'en inquiète aujourd'hui Tamarrod. Ce mouvement émet ouvertement des réserves face à une armée qu'il avait jusqu'ici soutenue et encouragée. «La loi prive les Egyptiens de leur droit d'organiser des sit-in, oubliant que c'est ce droit qui a fait tomber les dictatures. Est-ce que le régime a peur d'être renversé comme ses prédécesseurs?», lit-on noir sur blanc. ● LE CAIRE, DELPHINE MINOUI, Le Figaro

EN IMAGE



KEYSTONE

MEXIQUE

Du fuel dans un étang. Près de 4500 habitants de la municipalité de Tlajomulco, dans l'Etat de Jalisco, au Mexique, ont été évacués après une fuite de fuel d'un pipeline causée par des voleurs de carburant. Le fuel s'est répandu dans une étendue d'eau toute proche, entraînant l'intervention des pompiers et des services de sécurité. ● FTR

PHOTOGRAPHIE L'agence basée à Zurich fournit de nombreux clichés à la presse.

Keystone, soixante ans d'images

FRANÇOIS TREUTHARDT

Keystone. Un nom familier pour les lecteurs de journaux. Un nom que l'on dénicherait au pied de nombreuses photos depuis 60 ans, l'âge de l'agence basée à Zurich.

Pendant longtemps, l'histoire de Keystone se résumait à un «one-man-show», aux dires de son actuel PDG, Jann Jenatsch. «Principalement grâce à 'Blöchl', qui a été le deuxième photographe engagé par l'agence. Sa première photo, je crois, a été un incendie à Rohrschach. Il faut dire qu'à l'époque, la grande agence, c'était Photopress. C'est seulement dans les années 1990 que nous avons réalisé qu'il nous fallait devenir une référence.»

A la base, Keystone avait été créée en Suisse sur le modèle de l'agence-mère, aux Etats-Unis. Plusieurs «franchises» ont disparu. «Il en reste quelques-unes», précise Jann Jenatsch. «En Allemagne et aux Etats-Unis surtout pour les archives, au Canada – elle suit un peu plus l'actualité – ou au Brésil, où l'agence est très créative.» Reste que Keystone Suisse se distingue de ses consœurs. «Nous sommes une exception. Dans presque tous les pays, les agences photos sont liées aux agences textes. En Suisse, nous avons toujours été séparés.»

«Nos photos donnent aussi une vue sur la Suisse.»



JANN JENATSCH
PDG DE KEYSTONE

Au fil des années, Keystone a naturellement beaucoup évolué, tout comme la photographie. «Nous devons être visibles tous les jours», reprend Jann Jenatsch. «Nos photos donnent aussi une vue sur la Suisse. Si nous ne faisons que des clichés de vaches ou de fromage, nous ne serions peut-



Le 15 août 2008, les spectateurs du cortège de la Fête de la mi-été, à Evolène, s'abritent du mieux possible... KEYSTONE

être pas là! Nous essayons de montrer le quotidien de notre pays. L'actualité, les problèmes et le temps libre.»

Figurines Panini

Avec un budget de 15 millions – «sans compter les entreprises filles», précise Jann Jenatsch –, Keystone emploie 75 collaborateurs, dont 20 photographes, non compris les free-lance. «Nous sommes la plus grande agence en Suisse, mais globalement, nous sommes assez petits», avoue le PDG. «Nous avons un bureau central à Zurich, mais il ne nous est plus possible d'en avoir dans toutes les régions. Après, il est important d'avoir des photographes dans des régions moins évidentes, pas qu'à Genève, Zurich, Bâle ou Berne. Par exemple, en octobre 2000, un de nos photographes avait pu se rendre à Gondo, afin d'y suivre l'évolution des opérations après l'énorme glissement de terrain.»

Mais Keystone n'est pas qu'une agence médiatique. «Certes, les médias représentent les deux tiers de notre clientèle actuelle», explique Jann Jenatsch. «Nous avons aussi des contrats avec des entreprises ou des associations. Par

exemple, toutes les images présentées par l'Association suisse de football sont faites par nous. Les figurines Panini aussi. Nous essayons également d'avoir une très bonne

collaboration avec les CFF ou les compagnies aériennes.» Reste qu'avec la restructuration de nombreux médias, Keystone pourrait être contrainte d'aug-

menter sa présence dans d'autres branches. ●

* Hans-Ueli Blöchliger, photographe dès mai 1956, puis rédacteur en chef de 1962 à 2002

Les photographes au quotidien

Les photographes de Keystone sont 20 au total, quatre parcourant le territoire romand. «Le cas de la Romandie est un peu plus spécifique», précise Laurent Gilliéron, 37 ans, chef photographe adjoint. «Il y a deux photographes sur Genève. Nous sommes deux à Lausanne et couvrons l'actualité sur Neuchâtel, Fribourg, Vaud et le Valais. Le Jura, c'est plus compliqué. C'est géré depuis Bâle ou avec l'agence Bist. Et si besoin est, chaque photographe regarde s'il faut faire appel à des renforts, des pigistes.»

En somme, les Romands gèrent en grande partie leur programme. «Le principe, c'est que chacun est responsable d'une région», précise Laurent Gilliéron. «Ce qui fait que nous devons être au courant des événements, sportifs ou non. Car le sport, surtout concentré le week-end (réd: tout le hockey de LNA et tout le football de Super League) représente la moitié de notre boulot.»

Après, il faut gérer l'imprévu, s'occuper des faits divers. Comment se tenir au courant? «D'abord, il faut recevoir les alertes de la police ou suivre les médias régionaux, les 'pushes' (réd: alertes reçues sur les téléphones portables) ou

les sites internet. Après, le plus dur, c'est de jauger l'événement.»

Sierre, «j'y penserai toute ma vie»

Et Laurent Gilliéron sait de quoi il parle. C'est lui qui, le 13 mars 2012, a dû se rendre à Sierre après l'accident du car belge, où 28 personnes, dont 22 enfants, ont trouvé la mort. «C'était un mardi soir, et j'avais normalement congé. Mais je n'ai pu joindre personne pour aller sur place, alors je suis parti. Et je ne suis rentré à la maison que le vendredi. Les premières photos, je ne savais pas du tout ce qui se passait... Cet accident, j'y penserai toute ma vie. Mais dès que je suis derrière mon objectif, je reste concentré sur ce que je fais. Il y a comme un voile. On a comme un côté journaliste dans la réflexion.»

Le tout fait que Laurent Gilliéron ne changerait de boulot pour rien au monde. «Je me dis toujours que je suis un indépendant, mais salarié. Et je n'ai pas les patrons sur le dos (rires)! En plus, le travail est très varié. On peut par exemple, et en peu de temps, couvrir la Fête des vendanges, faire un tour en hélicoptère ou suivre une conférence de presse politique. Cela fait quinze ans que je fais ce métier, et je n'ai toujours pas l'impression de m'ennuyer!» ●

UNE TOILE MONDIALE

Comment gérer l'immense flot quotidien de photos? «Nous recevons près de 5000 clichés par jour et nous en envoyons 1500 aux médias (réd: entre un quart et un tiers d'images suisses)», lance Jann Jenatsch. «Le photographe fait d'abord lui-même une sélection d'images avant de les transmettre. Ensuite, à Zurich, nous contrôlons notamment si les infos sont justes, comment raconter l'histoire. La rédaction effectue aussi une sélection, afin de canaliser, de faire en sorte qu'il y ait une sorte de vue suisse sur les images.»

Et dans tous ces clichés, l'actualité mondiale occupe aussi une part prépondérante. Les agences photos ont dû tisser une sacrée toile afin de pouvoir couvrir la plus grande surface possible. «Nous sommes liés avec les agences AP et EPA, ce qui nous permet de suivre l'actualité dans le monde», relance Jann Jenatsch. «Nous collaborons avec des agences comme Laif, en Allemagne, ou National Geographic, qui travaillent beaucoup sur les thématiques. Nous n'envoyons un de nos photographes à l'étranger que si le sujet a quelque chose de très précis à voir avec la Suisse.»

INSOLITE

LE CHIFFRE Quatre. Si, aujourd'hui, Keystone envoie aux médias 1500 clichés par jour, il en était tout autrement en 1974. Année où l'agence a construit, pour la première fois, un réseau de transmission d'images qui permettait d'envoyer quatre photos par heure aux rédactions.

L'ANECDOTE Keystone, c'est aussi un nombre incalculable d'anecdotes drôles, fortes ou poignantes. «Je travaillais dans un laboratoire à Genève», raconte Jann Jenatsch. «Il y avait une réunion (réd: en janvier 1991) entre le ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz, et le secrétaire d'Etat américain James Baker. Le photographe m'a amené un film à développer. Or, le film était vide... J'ai un peu paniqué! En fait, il s'est avéré que le photographe m'avait donné le faux film...» ●

JOURS DE SUISSE



25 mai 1960 Construction du tunnel du Grand-Saint-Bernard: des ouvriers se bouchent les oreilles avant un dynamitage.



8 août 1983 Rothenturm: une paysanne opposée à la place d'armes fait obstacle au bus de la commission militaire.



18 août 1993 Symbole de la ville de Lucerne, le Kapellbrücke, le pont de la Chapelle – construit dans la première moitié du 14e siècle –, est en grande partie ravagé par un incendie dans la nuit: 86 des 111 tableaux sont perdus.



7 février 1972 Bernhard Russi (au centre) et Roland Collombin décrochent l'or et l'argent lors de la descente olympique de Sapporo.

OLYMPISME

Le gigantisme de Sotchi

Les Jeux d'hiver à Sotchi s'annoncent comme ceux de la démesure. Les écologistes locaux s'en inquiètent alors que d'immenses chantiers dévastent cette région du Caucase. **PAGE 27**



KEYSTONE

SPORTS

BIATHLON Gaspard Cuenot a travaillé fort cet été pour avoir le droit d'être ambitieux.

«Mon objectif, c'est les Jeux!»

PATRICK TURUVANI

Après deux saisons passées en Coupe d'Europe, Gaspard Cuenot (22 ans) change de cible. Cet hiver, le biathlète du Cerneux-Péquignot, membre du cadre B de Swiss-Ski, entend donner ses premiers coups de piolets et de fusil en Coupe du monde. Une promotion qui pourrait lui valoir, pourquoi pas, un ticket pour les Jeux olympiques de Sotchi.

Gaspard Cuenot, en tout cas, croit dur comme fer à sa volonté de tenter sa chance à fond. «Je ne me suis jamais entraîné aussi professionnellement que cet été, et je l'ai fait dans l'espoir d'aller aux JO. Les chances sont là. Les tests physiques ont montré que je suis plus fort que l'an dernier. Après, il reste le tir... Le couché, ça va automatiquement bien, même avec la tension et l'effort. Mais debout, j'ai encore de la peine. J'ai bien travaillé ce tir-là, notamment lors de mon école de recrue effectuée à Macolin. Mes statistiques sont meilleures que la saison dernière, mais ce n'est qu'en course que l'on verra si ce travail paie ou pas.»

Du cauchemar au rêve

A quelques semaines du début de la saison, l'athlète du SC La Brévine est soulagé d'avoir du rêve plein la cartouche. Car son entame de préparation avait tourné au cauchemar, avec une mauvaise chute à mi-juin lors d'un camp d'entraînement en Crète, au cours d'une sortie à VTT. «Je me suis méchamment ouvert le coude, et on m'a recousu sur place. Mais une fois de retour, j'ai dû me faire réopérer d'urgence à Zurich en raison d'une grosse infection. Il y avait encore des débris et des bouts de caillou dans la plaie... J'ai fait dix jours sous antibiotiques.»

Après un mois de physiothérapie et d'entraînement léger à Macolin, Gaspard Cuenot a pu

participer au camp de La Brévine avec l'équipe de Suisse. «Et là, étonnamment, j'ai tout de suite été en super forme, en course à pied comme en ski à roulettes. J'ai ensuite enchaîné avec les championnats d'Allemagne et les championnats de France, pour travailler les confrontations directes et le tir en situation de stress.»

Bingo! A mi-octobre, lors d'un camp en Forêt-Noire, le Neuchâtelois, toujours performant sur ses skis, s'est également montré le meilleur de l'équipe de Suisse au tir. «C'est la première fois que ça m'arrive! Il y a eu un déclic, j'ai franchi un nouveau palier», se réjouit Gaspard Cuenot. «J'étais motivé tout l'été pour l'entraînement, et je n'ai eu aucun moment de faiblesse, malgré une déchirure au quadriceps qui a perturbé mon planning durant trois semaines au mois d'août. Je pense que ce sera parfait pour le début de la saison.»

Sélection en Norvège

Les premières courses sont prévues le 22 novembre en Suède. «Pour les préparer, je vais partir deux semaines à Beitostolen, en Norvège, avec les huit autres membres de l'équipe nationale», précise le Brévinier. «A la fin, deux courses internes feront office de première sélection. Les quatre meilleurs commenceront directement en Coupe du monde (à Oestersund), et les cinq autres iront en Coupe d'Europe (à Idre).»

C'est clair, Gaspard Cuenot entend faire partie du premier wagon. «Je suis déjà content d'être dans les neuf, mais j'espère vraiment entrer dans le top 4 pour découvrir enfin le circuit Coupe du monde», glisse-t-il. «Physiquement, j'en ai les capacités. A l'entraînement, lors des tests chronométrés, j'ai toujours figuré parmi les trois meilleurs de l'équipe. Mais il faudra confirmer lors des courses de sélection. Et là, on oublie le pas-



Les frères bréviniers Gaspard et Jules Cuenot ont hâte de troquer leurs skis à roulettes contre une vraie paire de skis de fond. RICHARD LEUENBERGER

se, tout est à refaire, il faut répondre présent le jour-J. L'aspect mental sera important. Pour moi, tout va se jouer au stand de tir.»

«C'est très motivant»

Même s'il n'y a encore jamais goûté, la Coupe du monde n'est toutefois pas un but en soi pour Gaspard Cuenot. «Le vrai objectif de l'hiver, c'est les JO», sourit le Neuchâtelois, avec des petits anneaux plein les prunelles. «Même si je ne cours qu'en Coupe d'Europe et que mes résultats me permettent d'aller aux Jeux, cela me va très bien!»

En principe, la Suisse disposera de quatre places en février à Sotchi. Les critères de sélection sont les suivants: un top-5 ou deux top-25 en Coupe du monde, ou deux top-5 en Coupe d'Europe. «Le top-25 en Coupe du monde me semble plus atteignable que le top-5 en Coupe d'Europe, où le podium est souvent squatté par des gars qui descendent de la Coupe du monde», souffle le Brévinier. «Personne dans l'équipe n'est sûr d'avoir sa place. Il faudra montrer qu'on est en forme de fin novembre à mi-janvier pour espérer être du voyage. C'est très motivant!»

JULES VISE LES CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS

Membre du cadre C, Jules Cuenot (19 ans) a entamé sa quatrième et dernière année au Centre national de Brigue. Son année 2014 sera studieuse – diplôme en juin, puis stage en entreprise pour valider une maturité commerciale – mais pas dénuée d'ambitions. «Mon objectif est de me qualifier pour les Mondiaux juniors, qui auront lieu en mars à Presque Isle, aux Etats-Unis», lance le petit frère de Gaspard. «Il y aura moins de places à disposition que la saison dernière en Autriche. Si j'y vais, je viserai un top 10.» Pour égaler sa performance d'Obertilliach (10e en individuel). Un sésame pour les Européens M21 en République tchèque est également recherché. «Et j'aimerais aussi conserver mon titre de champion de Suisse juniors de la massstart (départ en masse)», sourit le biathlète du Cerneux-Péquignot, qui a été invité cet été au camp des élites à La Brévine. «C'était intéressant de se frotter aux gars de la Coupe du monde. Je suis en forme, j'ai remporté le dernier test physique de Swiss-Ski et le tir va bien. J'espère que ça continuera comme ça durant l'hiver!»

GIRON JURASSIEN Le Français Olivier Rives est le nouvel entraîneur du groupe nordique. Il remplace son compatriote Cyril Michaud-Fidey.

«J'ai trouvé un groupe de jeunes vraiment très motivés»

Un train peut en cacher un autre, un entraîneur français aussi. Olivier Rives (39 ans) est depuis septembre le nouveau coach nordique du Giron jurassien. Il succède à Cyril Michaud-Fidey, rentré au pays à la fin du mois d'août pour s'occuper du team élite du Massif jurassien, après douze ans passés de ce côté-ci de la frontière à former la relève de l'Arc jurassien.

«Même si nous ne sommes pas un club de foot, cela faisait tout de même un long bail», sourit Roland Mercier, chef nordique du Giron jurassien. «Cyril a respecté la dédite de son contrat, et nous nous sommes quittés dans de bons termes. Mais sa décision nous a quand même mis dans l'embarras. Pour le remplacer, nous avons



Chef nordique du Giron jurassien, Roland Mercier a accueilli avec plaisir le nouvel entraîneur Olivier Rives (à droite). RICHARD LEUENBERGER

cherché du côté de nos anciens coureurs (Frésard, Pittier et d'autres), mais aucun n'était libre pour le moment. J'ai également reçu des offres spontanées, dont celle d'Olivier Rives, que je connaissais comme coureur et qui possède tous les papiers et les qualifications nécessaires. Il a donné son premier entraînement en septembre, et c'est tout de suite bien allé avec les jeunes. Pour moi, l'affaire était dans le sac!»

L'entraînement n'a jamais été interrompu et les skieurs du Giron ne seront donc pas pénalisés par ce changement volant d'entraîneur. «Avec Cyril, on a été formés dans le même moule, on partage la même vision du ski et on a le même mode de fonctionnement», glisse Olivier Rives. «Comme prise de

contact, nous avons fait un camp de quatre jours en France, dans le secteur d'Arçon. Le premier sentiment a été très bon. Il faut maintenant déterminer des objectifs pour chaque jeune, en fonction de son niveau et de ses attentes, et établir des plans d'entraînements adéquats. Je vais m'appuyer sur le travail réalisé par Cyril ces dernières années, en essayant aussi d'améliorer ce qui peut l'être, car tout évolue en ski nordique (matériel, technique, entraînement). J'arrive tard, mais j'ai trouvé un groupe de jeunes vraiment très motivés, et ce ne sera pas un problème. Il y aura peu de surprises, pour moi comme pour les athlètes. Il faut juste que je me renseigne sur chacun, et que je m'adapte.»

Les premières épreuves auront lieu début décembre. **PTU**

LE PROFIL DU COACH

CARTE DE VISITE Olivier Rives, 39 ans, réside à Doubs, dans la banlieue de Pontarlier (Fr).

FORMATION Brevet d'Etat (2e degré) en ski nordique (obligatoire pour entraîner les cadres nationaux en France); professeur d'éducation physique agréé.

EXPÉRIENCE Entraîneur au SC Val-de-Morteau depuis 2002; encadrant pour les activités de ski nordique au collège de Mouthe de 2002 à 2004, puis au lycée de Pontarlier de 2005 à 2008; «consultant» au Comité départemental de ski du Doubs depuis trois ans. **PTU**

Latitude 21

Fédération neuchâteloise
de coopération au développement

TROISIÈME JOURNÉE CANTONALE DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUER SUR LA COOPÉRATION AU
DÉVELOPPEMENT: LE LANGAGE DU DESSIN
DE PRESSE

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2013

ARC EN SCÈNES / THÉÂTRE
AV. LÉOPOLD-ROBERT 27/29
LA CHAUX-DE-FONDS

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Les 12 associations membres de *Latitude 21*
présenteront leurs projets dans les pays du Sud.

14h00 Vernissage de l'exposition « Regards croisés
sur la coopération au développement ».

Entrée libre

Dessins de presse professionnels du Nord et du Sud. Dessins
en concours de lycéens neuchâtelois.

16h00 Table ronde sur le thème de la Journée
et sur d'autres moyens de communication.

Entrée libre

Avec la participation de :
- Patrick Chappatte, dessinateur de presse
- Patrick Kohler, sous-directeur, communication et
fundraising, CEAS (Centre Ecologique Albert Schweitzer)
- Lats Kladny, CEO INOX Communication
- Valérie Kernén, journaliste indépendante
- Bertrand Cottet, ethnologue, journaliste et photographe

18h00 Cérémonie officielle de la troisième Journée cantonale
et clôture de la campagne NeuchàToi 2013.

Sur inscription

Informations et programme complet sur
www.latitude21.ch



Avec le soutien de la Société neuchâteloise de presse.

NEUCHÀTOI | 2013
MANIFESTATIONS INTERCULTURELLES

MAISON DU
DESSIN DE PRESSE
MORGES

Avec le soutien de la
Loterie Romande

L'Impartial arc
PRESSE

Editeur:
Jacques Matthey

Rédacteur en chef (resp.):
Nicolas Willemin

RÉCEPTION

14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 20 00

Ouverture: du lundi au vendredi 7 h 45 - 12 h
et 13 h 45 à 17 h 00.

ABONNEMENTS

Tél. 032 910 20 40
Fax 032 910 20 49
Adresse E-mail: clientele@l'impartial.ch

Tarifs pour la Suisse
3 mois **6 mois** **12 mois**
Fr. 103.50 Fr. 198.- Fr. 376.-
Y compris TVA 2,5%.

PUBLICITÉ

Régie des annonces:
Publicitas SA - 14, rue Neuve,
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 729 42 62
Fax 032 729 42 59

Ouverture:
du lundi au vendredi 8 h à 12 h.
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:

Du lundi au vendredi, les avis
susmentionnés sont à remettre
à la réception de Publicitas.
En dehors des heures d'ouverture
(jusqu'à 19 h) ainsi que
les dimanches et jours fériés, (de 16h30
à 19 h), ils doivent être communiqués
par téléphone au **032 723 53 97**,
par fax au **032 723 53 79**
ou par e-mail à l'adresse
carnet@l'impartial.ch.

ENSEIGNEMENT

virgile
FORMATION
FORMATION CONTINUE
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

VIRGILE FORMATION
présente la préparation au

BREVET FÉDÉRAL DE SPÉCIALISTE EN FINANCE ET COMPTABILITÉ

Formation en 2 ans dès janvier 2014 proposée en emploi
à Genève, Lausanne, Vevey et Neuchâtel

SÉANCES D'INFORMATION OUVERTES AU PUBLIC

- Genève: Hôtel Warwick (Cornavin), le 05.11.2013 à 19h
- Vevey: Hôtel Astra (Gare 4), le 14.11.2013 à 19h
- Neuchâtel: Hôtel Alpes et Lac (Gare 2), le 18.11.2013 à 19h
- Lausanne: Hôtel Mövenpick (Ouchy), le 20.11.2013 à 19h

BOOSTEZ VOTRE CARRIÈRE !

Tél 021 921 19 62
www.virgile.ch Centre certifié **EDUQUA**

DIVERS

Une piqure
aux
grands effets:
Donnez de
votre sang



Centre de transfusion de
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Sophie Mairat 29
Tél. 032 967 20 37
www.donnetonsang.ch

L'EXPRESS **L'Impartial**

PARTENAIRES MÉDIA



powered by cinepel sa

21^e. FÊTE DU CINÉMA

1 AU 3 NOVEMBRE 2013

NEUCHÂTEL / LA CHAUX-DE-FONDS

> AVANT-PREMIÈRES > FÊTE DES ENFANTS
> NOCTURNES > INVITÉS DE MARQUE
> DÉBATS > NUIT DU CINÉMA

WWW.LAFETEDUCINE.CH

PRIX UNIQUE

11.-*



* LORS DE PROJECTIONS EN 3D,
MAJORATION DE CHF 3.- /
LUNETTES CHF 3.-

Avec le soutien de la Loterie Romande, BCN RTN, GRRIF, L'Impartial, L'EXPRESS, la Banque romande, PASSION CINÉMA, ABC

OLYMPISME Les chantiers des prochains Jeux d'hiver sont gigantesques. Le point à 100 jours de cet événement.

Les Jeux de la démesure à Sotchi

SOTCHI
PIERRE AVRIL

Près du village olympique d'Adler et du Radisson Blue, le palace qui accueillera les dirigeants du Comité international olympique (CIO), l'heure est aux finitions. Des ouvriers découpent et plantent des carrés de pelouse, plantent des arbustes. L'important est de dissimuler aux yeux des prestigieux invités les stigmates d'un chantier hors normes: celui qui fera de Sotchi, station balnéaire prisée des curistes, le rendez-vous mondial de l'élite sportive d'hiver. A 100 jours du début des Olympiades russes (7 au 24 février), Thomas Bach est sous le charme: «*Nous sommes certains que les Jeux seront magnifiques*», a déclaré le président du CIO devant Vladimir Poutine, remerciant son hôte pour son «*extraordinaire coopération*».

Pour l'instant, tel au début des travaux en 2010, la région vit dans la poussière et le bruit, au rythme des embouteillages. L'organisation d'un tel événement, dans un pays dépourvu de toute culture touristique alpine, et vierge d'installations ad hoc, a un prix. Sotchi 2014 devrait s'imposer comme les JO d'hiver de la démesure, comme si la Russie jouait son prestige dans cette compétition. Comme souvent dans ce pays, il s'agit d'un prestige de façade.

Le biathlon de nuit

«*Tout sera prêt pour l'événement*», se réjouissent Vladimir et Nina, deux retraités qui piquenient sur un banc de Rosa Khoutor. Bien qu'elle accueille des touristes depuis 2003, cette petite station perchée à 600 mètres d'altitude prend des allures de village Potemkine. L'an prochain, elle sera accessible en 35 minutes par train, directement au départ du nouvel aéroport d'Adler. Massés le long de la place centrale, les hôtels de standing semblent encore déserts tandis que le McDonald's n'a pas ouvert ses portes.

A un jet de télécabine, 600 mètres plus haut, le site de Laura se prépare aux épreuves de ski nordique. Pour l'instant, le complexe de biathlon, entièrement bétonné, ressemble à une piste

de karting qui attendrait la neige.

Les spectateurs ne profiteront pas de la splendide vue sur les montagnes du Caucase. Non seulement ils leur tourneront le

«**On fait en 5 ans ce qu'on a mis 50 ans à faire en France.**»

UN TECHNICIEN OCCIDENTAL
SUR LE CHANTIER DE SOTCHI

dos, mais c'est de nuit, à la lumière de lampadaires ultrapuissants, qu'ils assisteront aux épreuves: une première dans l'histoire des Jeux d'hiver qui s'explique par le souhait des organisateurs de privilégier les retransmissions télévisées. Très «*exigeant*» physiquement, le tracé n'obéit pas aux caprices de la nature, mais à ceux de ses concepteurs. «*Nous ne sommes pas en Norvège où tout est plat, et il y a peu de bosses ou d'obstacles naturels. C'est ce qui donne au stade son caractère artificiel et moderne*», défend le chef du complexe, Andreï Markov.

Ecologistes ulcérés

Sur l'autre versant sud-ouest de la montagne, où se déroulera le ski alpin, ce sont les humeurs de la météo que les organisateurs prétendent domestiquer. Sous ces latitudes humides et subtropicales, ces derniers craignent tout autant de brutales chutes de neige – un mètre d'épaisseur en une nuit n'est pas rare – que l'absence toute nette de flocons. Ils entendent parer à la première éventualité grâce à un parc de 43 dameuses, que même les plus grandes stations alpines sont loin de posséder. Pour prévenir la seconde, près de 500 000 mètres carrés de bâches isothermiques ont été étalés l'hiver dernier. Cette protection artificielle a permis de limiter la fonte à 40%, à la suite de quoi le manteau neigeux restant sera dispersé, courant fé-



Un responsable d'un village du Caucase salue le photographe devant un des nombreux chantiers encore ouverts à 100 jours des JO d'hiver de Sotchi. KEYSTONE

vrier, sur les différents tracés. Un demi-million de mètres cubes de neige est également stocké. Un incroyable dispositif, complété par un arsenal de canons à neige d'une puissance trois fois supérieure à ceux des parcs alpins, alimentés par deux lacs artificiels d'une capacité de

130 000 mètres cubes. «*En termes de volumes, tout ce qui est réalisé ici est inédit. On fait en cinq ans ce qu'on a mis cinquante ans à faire en France*», s'enthousiasme un technicien occidental.

Cette débauche de moyens ulcère les écologistes locaux. «*Ce n'est pas bien de bâtir de telles in-*

frastructures dans un délai si court. La qualité sera forcément mauvaise et on en paiera les conséquences», s'alarme l'un des activistes, Vladimir Kimaev. Un exemple? La stabilité du tremplin de saut à ski est sous menace permanente d'un glissement de terrain... **Le Figaro**

LA RUSSIE ALLUME LA FLAMME ET THOMAS BACH TENTE DE RASSURER

La Russie a présenté dans une ambiance de fête l'uniforme officiel (photo Keystone) des Jeux olympiques d'hiver à Sotchi à 100 jours jusqu'à la cérémonie d'ouverture des JO. Des volontaires ont afflué sur la place de la gare maritime de Sotchi pour enfileur l'uniforme officiel des JO – un patchwork de couleurs vives, le bleu dominant – présenté par le comité d'organisation en présence du nouveau président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach. «*Le plus important, ce n'est pas l'uniforme, ce sont les volontaires, car ils vont incarner l'image des Jeux olympiques*», a déclaré Thomas Bach. «*Nous sommes persuadés que ces Jeux seront impressionnants, mais nous savons que ces 100 jours seront les plus difficiles pour les préparatifs*», a ajouté Thomas Bach. «*Les progrès accomplis depuis que Sotchi a obtenu l'organisation des Jeux, il y a 7 ans, sont considérables. Les organisateurs ont rempli leur engagement de placer les athlètes au cœur de l'événement. Tous les visiteurs se rendant à Sotchi pour les Jeux seront accueillis ici de la même façon, sans distinction de race, de sexe ou d'orientation sexuelle.*» **SI-AFP**



VOLLEYBALL La jeune équipe dirigée par Daniel Picci se montre ambitieuse en première ligue masculine.

Le VBC La Chaux-de-Fonds vise encore les finales

Le VBC La Chaux-de-Fonds (VBCC), après une magnifique saison 2012-2013 en première ligue (deuxième de groupe et finale de promotion en LNB), s'est fixé les mêmes objectifs pour cet exercice. Malgré un effectif quelque peu remodelé et rajeuni par l'arrivée de trois juniors, ainsi que par le changement d'entraîneur. Toutefois, le plaisir de jouer doit rester une priorité dans la tête des joueurs. L'équipe a été reprise dès avril par l'entraîneur Daniel Picci (ex-Colombier juniors). Suite au départ des deux passeurs (Romain Fürst et Christophe Magnin), ainsi que de l'expéri-

menté Tristan Bénon, l'entraîneur a dû trouver de nouveaux éléments sur lesquels l'équipe doit s'appuyer.

Le retour à la compétition de Florian Jaquet ainsi que l'arrivée de Niels Gutknecht (des juniors de Colombier) ont permis de combler ce vide. Le contingent a été complété par les transferts d'Adrien Steck (Colombier, LNB), de Dimitri Bénon et du junior Bryan Perdrizat (Savagnier). La moyenne d'âge de cette phalange est de 23 ans.

La préparation de la saison s'est très bien déroulée, dans un très bon état d'esprit et dans l'apprentissage des automatismes

avec les nouveaux passeurs. Les joueurs présents la saison précédente mettent à profit toute leur expérience pour favoriser cet apprentissage.

Forte concurrence

Pour le premier match du championnat 2013-2014, le départ a été victorieux à Ferney (victoire 3-0), mais il reste encore beaucoup de travail comme l'a démontré le deuxième match (défaite 1-3 à domicile contre Lutry). L'entraîneur va essayer de donner du temps de jeu à tout le monde, tout en ayant en tête que la place en match doit se gagner à l'entraînement. Avec 14

joueurs, la concurrence est grande et favorise la progression.

Un deuxième objectif a été mis en place: l'intégration de juniors dans le groupe. Un jeune du club (David Bippus) prend part aux entraînements, dans le but d'intégrer complètement le groupe si possible la saison prochaine.

Pour réussir une belle saison, il faudra également compter sur le soutien du chaleureux public de la salle Volta. Sans oublier cette maxime de Michael Jordan: «*Le talent fait gagner des matches, l'état d'esprit et l'intelligence gagnent des championnats.*» **DPI-RÉD**

CONTINGENT 2013-2014

Joueur	taille	naissance
Florian Jaquet	182 cm	1990
Niels Gutknecht	175 cm	1995
Julien Picci	180 cm	1994
Loïc Broggin	186 cm	1986
Dimitri Bénon	183 cm	1991
Cyril Müller	179 cm	1989
Flavien Boichat	187 cm	1989
Joël Magnin	185 cm	1988
Marc Boillat	186 cm	1990
Adrien Steck	186 cm	1984
Bastien Jeandupeux	188 cm	1985
Loïc Fürst	187 cm	1988
Bryan Perdrizat	175 cm	1996
David Bippus	172 cm	1998

Entraîneur: Daniel Picci

HOCKEY SUR GLACE

Michael Loichat blessé aux adducteurs

Les deux joueurs du CP Berne Michael Loichat et Pascal Berger ont subi une blessure aux adducteurs lors de la défaite 3-1 contre Davos. Le Chaux-de-Fonnier en a pour plusieurs semaines de pause, alors que Berger devrait être absent au moins une semaine. En pleine crise, le club bernois a rapatrié le défenseur Dan Weisskopf, jusqu'à présent prêté à Rapperswil. Dans le même temps, Andreas Hänni a été envoyé à Bâle (LNB) sous la forme d'un prêt. **SI**

COURSE D'ORIENTATION

Pascal Buchs en bronze au Portugal

Les jeunes orienteurs suisses ont été brillants lors des championnats d'Europe de la jeunesse au Portugal. Le Neuchâtelois Pascal Buchs est monté sur la troisième marche du podium lors du relais masculin M16 avec ses compères Joey Hadorn et Andrin Gründler. Lors du sprint, le sociétaire de l'Anco (Association neuchâteloise de course d'orientation) a terminé cinquième. **RÉD**

COURSE À PIED

Des pavés gratuits jusqu'au 15 novembre

Les inscriptions pour la traditionnelle Course des pavés de La Neuveville du 30 novembre sont ouvertes depuis longtemps. Jusqu'au 15 novembre, elles seront gratuites pour les catégories jeunesse. Les quatre samedis précédant la course, des entraînements sont donnés à la halle du Signolet de La Neuveville à 10h30 par des sportifs reconnus tels que Stéphane Rouèche, Pauline Purro, Fabien Visinand et Gilles Bailly. L'invité de cette édition, Yves Allegro, donnera une conférence le 21 novembre à la Cave de Berne (20h). Inscriptions et informations sur www.course-des-paves.ch. **COMM-RÉD**

TENNIS

Plainte pénale contre Martina Hingis

Martina Hingis doit faire face à une plainte pénale. L'ancienne numéro un mondial est accusée d'avoir violenté son mari Thibault Hutin. Selon le «*Blick*», une dispute familiale a éclaté le 23 septembre au domicile de Martina Hingis. Le mari s'est plaint d'avoir été agressé par sa femme et sa belle-mère Melanie Molitor, qui l'ont «*battu et griffé*». **SI**

Tournoi des légendes enterré à Zurich

Le tournoi de l'ATP Champions Tour qui réunissait les légendes du tennis à Zurich depuis trois ans a vécu. La recherche d'un nouveau sponsor principal n'a pas abouti. **SI**

FOOTBALL

Jürgen Klopp jusqu'en 2018

L'entraîneur du Borussia Dortmund Jürgen Klopp (46 ans), en poste depuis 2008, a prolongé son contrat avec ce club jusqu'en 2018. **SI-AFP**

CHF 50.-

Bon Cadeau en vendant votre or*

*valable sur présentation du bon pour toute vente d'or 18 k supérieure ou égal à 30 gr (limite 31.12.2013)

achats d'or ouvert tout le samedi

ocash
consommes fidèle

Esplanade 3 - 2300 La Chaux-de-Fonds
032/910.53.30 - www.ocash.ch

Véhicules d'occasion

A BON PRIX. J'offre jusqu'à Fr. 150.- pour voiture à la casse. Enlèvement rapide. Tél. 076 727 50 52.

AA BON PRIX ACHÈTE VOITURES, bus, camionnettes, 4x4, toutes marques, état et kilomètres indifférents + voitures grêlées récentes. Paiement cash. Rapidité. 7/7. N'hésitez pas à nous appeler au Tél. 079 200 91 77 ou par e-mail à: flashcars707@gmail.com

A BON PRIX ACHÈTE VOITURES, bus, camionnettes, 4x4, pick up, utilitaires, toutes marques, kilomètres et état indifférents. Paiement cash. Rapidité. Tél. 079 440 35 13. n-hachem@bluewin.ch

AAACHETER CASH: voitures, bus, jeep, camping-car, camionnettes, pick-up, essence et diesel, véhicules 4x4, poids lourds. Etat et kilomètres indifférents, toutes marques. Bon prix, rapidité. Paiement cash. Tél. 079 240 45 45.

OFFRE DE FR. 100.-JUSQU'À FR. 500.- pour votre voiture à la casse ou l'export, dans n'importe quel état et marque, enlèvement rapide. Paiement cash. Tél. 079 656 99 70 ou Tél. 079 793 78 88.

Divers

AVOCAT - Nicolas Juvet - Conseils juridiques - Conditions: Tél. 032 724 87 00.

CHERCHE PERSONNE POUR DÉNEIGER régulièrement, tôt le matin, sur 1m de large, l'impassé Comba-Borel 17 à 29. Tél. 079 286 35 68.

SOLDES À LA NAVIGATION - 1 carte journalière saison 2014 à Fr. 25.- au lieu de Fr. 69.- pour 3 cartes achetées la 4^e est offerte. En vente jusqu'au 15 novembre 2013 à notre guichet au port de Neuchâtel (paiement cash), tél. 032 729 96 00 www.navig.ch

COURS DE REIKI NIVEAU 1, samedi 7 décembre 2013 de 14h00 à 18h00, dimanche 8 décembre 2013 de 9h00 à 18h00. Prix 280.-. Tél. 078 825 12 81. Portmann Marie-Rose www.formations-reiki.ch

MAL AU DOS? PLEIN LE DOS? dos au mur ou marre de faire le gros dos? Massages thérapeutiques Fr. 100.-, consultations aussi le samedi. Ressources intérieures, Séverine Chasles, Évole 27, 2000 Neuchâtel. Tél. 078 649 16 01 www.ressourcesinterieures.ch

JE RÉNOVE VOS ANCIENS VOLETS EN BOIS. Peinture et menuiserie. 30% sur le prix des travaux, garantie 2 ans. Travail très soigné. Appelez-moi au tél. 079 862 50 25. 15 ans d'expérience! Je ne vous ferez pas attendre pour effectuer le travail.

BIENNE: Masseuse diplômée propose massage relaxant, entraînement sportif avec appareils, sauna, mini bar. Discretion totale. Thé + fruits gratuits. Ouvert 7/7, à partir de 11 h jusqu'à 23 h. Seulement sur rendez-vous. Tél. 079 510 69 19.

URGENT: INTERCOSMETICA RECHERCHE femmes et hommes en bonne santé de 18 à 65 ans, concernés par la chute de cheveux régulière et importante. Réponse info@skintest.ch ou tél. 032 722 50 21 (répondeur).

A vendre

2 CHEVAUX ET 1 COCHON de carrousel en bois. A liquider de privé. Fr. 850.-/pièce. Tél. 079 752 62 75.

GRANDE LIQUIDATION: 50% sur tout le stock de brocante et antiquités. Meubles, bibelots, tableaux, cuivre, vaisselle, verrerie, bijoux, miroirs, lampes, bougeoirs, nappes, disques, livres, etc. Boutique d'Antiquités - Grand-Rue 20 - Peseux. Tél. 079 280 12 10.

VIDE GRENIER. SAMEDI 2.11.2013, Rue des Fahys 223 à Neuchâtel. En cas de mauvais temps, aura lieu dans les garages. Idées pour cadeau pour Noël. Entre 11h à 16h. Tél. 078 880 54 64.

A VENDRE bois en sac. Hêtre: Fr. 20.- ou résineux: Fr 15.-. Tél. 079 656 15 38.

Vacances

OVRONNAZ/VS, À LA SAISON, CHALET 5-6 personnes, tout confort, proche commodités, 10 min. bains, non-fumeur, sans animaux. Tél. 027 306 18 06, soir.

Offres d'emploi

CRÊPERIE POIVRE & SEL à La Chaux-de-Fonds, cherche un/e sommelier/ère à 100% avec expérience. Permis valable. Tél. 076 771 68 17.

Cherche à acheter

RECHERCHE PEINTURES NEUCHÂTELOISES: Anker, Bille, Bieler, Berthoud, Bachelin, Barraud, Le Corbusier, Girardet, L'Eplattenier, Robert, Delachaux, Corty, V. Nestlé, Soutter, etc. Livres anciens, gravures. Estimation gratuite à domicile. Paiement au comptant. Galerie Jeanne Le Ster, 2027 Montalchez. Tél. 032 835 17 76 / 079 647 10 66.

ACHÈTE GRANDS VINS DE BORDEAUX, Bourgogne, Rhône, Italiens, etc. Tél. 079 217 45 49.

A BON PRIX ACHÈTE accordéon diatonique et chromatique et tous autres instruments. Tél. 078 654 18 98.

ACHAT CASH AVEC PATENTE FÉDÉRALE. Appartement complet, toutes antiquités, meubles, tableaux, bibelots, bronze, montres de toute marque, horlogerie, argenterie, bijoux, or pour la fonte, monnaie, spécialisé peinture du 15 au 20^e siècle. Déplacement gratuit. Tél. 079 351 89 89

RECHERCHE TOUTES MONTRES-BRACELETS, montes de poche, pendules, réveils même cassés ou en mauvais état pour horloger bricoleur, achète également toutes pièces de monnaies anciennes, médailles et pièces de commémoration, Vreneli et Napoléon. Paiement au comptant. Demander M. Verro au 079 894 82 86 me déplace à domicile ou autre endroit de votre choix.

Demande d'emploi

STÉPHANE BRAND PEINTURE, travail propre et soigné depuis 20 ans à votre service, intérieur et extérieur, rénovation, décoration, ponctualité. Diplôme fédéral. Entreprise formatrice. Tél. 078 712 79 79.

FEMME EXPERIMENTEE avec patente, cherche travail dans la restauration (extra, service, bar, banquets) ainsi que dans la vente comestible ou textile. Ouverte à toute proposition sérieuse. Tél. 079 659 28 05.

JEUNE HOMME motivé avec CFC d'automaticien en poche, cherche emploi comme monteur en tableau, opérateur-programmateur CNC. Libre à toute proposition. Tél. 079 760 75 83.

Rencontres

DAME 58 ANS, VEUVE souhaite rencontre sérieuse avec Monsieur, libre âge en rapport, ayant le même souhait. Photos: réponse assurée. Écrire sous chiffre: S 028-736826, à Publicitas S.A., case postale 48, 1752 Villars-s/Glâne 1.

Animaux

A VENDRE: CHIOTS GOLDEN RETRIEVER avec pedigree. Très bien socialisés et début d'éducation. Élevés et sélectionnés avec soin. Tél. 079 647 63 48.

Voiture de collection à saisir

Pour vos offres privées, touchez votre public comme les grandes marques: une petite annonce dans le journal suffit. En plus concis. Publiez votre petite annonce en ligne. Très vite, à bon prix, vous touchez une multitude d'intéressés.

Faire de la pub comme les grands. Par une petite annonce. www.publicitas.ch

publicitas

Liquidation inconditionnelle et totale des stocks

Faillite de la firme EKOCM-Eastern Kayam Oriental Carpet Manufacturer

Neuchâtel NE (mo) **Sur décision de justice strict délai pour la liquidation totale des précieux tapis d'Orient.** Comme annoncé dans la presse, au niveau mondial le principal et plus ancien fournisseur de tapis d'Orient, la société Eastern Kayam OCM, s'est déclarée en faillite. Pendant des décennies, cette entreprise internationale a été le principal fournisseur des grandes sociétés de distribution, parmi lesquelles Harrod's, Schuster, Meyer-Müller, Galeries Lafayette, Altman's (Etats-Unis), etc. La Suisse est concernée également par la décision de réalisation forcée des actifs. Dans notre pays, l'inventaire se chiffre à des millions et doit être liquidé à bref délai. Le curateur désigné est la société Suisse Oriental Carpet Group AG, qui a reçu pour instructions de liquider au plus vite les actifs de la faillite dans le délai imparti. D'une valeur marchande évaluée à plusieurs millions de francs, le précieux stock inclut des tapis de soie noués à la main, densité 1.400.000 noeuds au mètre carré, originaires des centres de tissage les plus renommés (Ghom, Nain et Isfahan). Il devra obligatoirement être vendu dans son intégralité, si nécessaire un à un. Le curateur est autorisé à réduire de moitié le prix de vente au détail, même les exemplaires raffinés à décor exclusif.

vente directement dans:
HÔTEL BEAULAC
Esplanade Léopold-Robert 2, 2001 Neuchâtel
Curateur désigné: Suisse Oriental Carpet Group AG, Zoug

Dates des journées de liquidation seulement:
vendredi, 1 novembre, 14-18h et samedi, 2 novembre, 10-16h



Dans ces conditions, il est probable que certains tapis seront cédés finalement pour le tiers de leur valeur estimée. Chaque exemplaire a fait l'objet d'une expertise, avec certificat d'origine et de qualité. Pour donner la possibilité à toute personne intéressée de juger l'ensemble de l'assortiment et se réserver les plus belles pièces, la vente en liquidation aura lieu exclusivement pendant les deux journées suivantes: vendredi de 14h00 à 18h00 et samedi de 10h00 à 16h00. Un appel pressant est lancé instamment au citoyen: le droit d'intervention accordé en la circonstance ouvre l'opportunité de se procurer à bon compte un exemplaire exceptionnel parmi les soies et tapis d'Orient exposés dans la salle de l'Hôtel Beaulac, Esplanade Léopold-Robert 2 à Neuchâtel.

Le rendez-vous des kiosquières

Kiosque Au Quotidien
Grand'Rue 14 - 2034 Peseux



«Depuis notre arrivée en mars de cette année, nous avons été très bien accueillies par les gens du quartier. Ils nous ont adoptées et viennent régulièrement chez nous juste pour nous parler. Nous nous racontons nos petites histoires dans une confiance mutuelle. C'est vraiment précieux et trop chou!»

Caterina Schepis et Deborah Campanello,
Kiosque Au Quotidien



Un peu d'histoire...

Mère et fille, la première travaillait dans un kiosque voisin, la seconde était employée comme vendeuse dans un commerce de Neuchâtel. Lorsque l'opportunité de reprendre le Kiosque Au Quotidien à Peseux s'est présentée, elles n'ont pas hésité une seule minute et s'y sont intéressées rapidement, heureuses de pouvoir devenir leurs propres patronnes. Caterina Schepis et Deborah Campanello ne regrettent pas leur choix, bien au contraire: «Il est très appréciable de se trouver dans la peau d'indépendantes. Nous pouvons choisir notre assortiment en fonction de notre personnalité et des envies de nos clients, modeler l'espace selon nos goûts et notre aspiration du moment. Les horaires, sept jours sur sept, sont plutôt astreignants même s'ils sont allégés durant les vacances. Dès lors, nous nous partageons les heures, ce qui nous permet d'avoir nos plages de liberté.» En outre, les tenancières se félicitent d'avoir réussi à faire leur place dans la commune subièreuse: «Il y a une excellente solidarité entre les commerçants de la place que nous ne manquons pas de cultiver quotidiennement.»

VOTRE POINT DE VENTE **L'EXPRESS** **L'Impartial**

AVIS MORTUAIRES

CHAUMONT

*Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Éternel,
Qui a fait les cieux et la terre.*
Ps 121: 1-2

Frédéric et Marlyse Cachelin
Marc et Magaly, Pauline, Morgane
Sara et Yves, Maxime, Alexi
Stéphane, Corentin, Noémie, Aloïs

Philippe et Françoise Cachelin
Robin-Loïc, Nils
Fanny et Alain

Marianne Cachelin Loichat

Paul-André Cachelin
Jonathan, Mickaël

Les résidents et le personnel de la Pension La Chomette ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Annie CACHELIN

qui s'est éteinte paisiblement quelques jours après ses 93 ans, après une vie bien remplie, à la Pension La Chomette, là où elle repose.

2067 Chaumont, le 30 octobre 2013.
(Pension La Chomette, chemin du Grand-Hôtel 28)

La cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du Centre funéraire de Beauregard, à Neuchâtel, vendredi 1er novembre à 15 heures, suivie de l'incinération.

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser au CentreVue-Peseux, CCP 23-115-3, mention «deuil Annie Cachelin».

NEUCHÂTEL

Que tout ce que tu fais soit bien fait.
Alfred Baillod

Madame
Micheline COSTE
née Baillod

a choisi, avec courage et grande dignité, de tourner le dos à la maladie, dans sa 79e année.

Ainsi elle laisse dans l'admiration:

Stéphane Coste et sa fiancée Rady, leur fils Dhara Philippe

Nicolas Isler

Camille Henry-Béguin, son fils Victor et son papa Christian Henry

Manuel Isler et sa famille

Patrick Roethlisberger et sa famille

Claudia Coste

Joël Coste

Jean-Marie et Anne Coste, leurs enfants Sophie et Louis

Tristan Coste et son amie Caroline

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

2000 Neuchâtel, le 30 octobre 2013.

Pour l'accompagner dans sa promenade vers son nouveau jardin, nous vous convions à un moment de partage au temple d'Auvernier, vendredi 1er novembre à 10h30, suivi de l'incinération.

Micheline repose au funérarium de l'hôpital Pourtalès.

Adresse de la famille: Stéphane Coste
Grand-Rue 25, 2012 Auvernier

Un grand merci à tous ceux qui l'ont entourée par leur présence et leur grande gentillesse, en particulier à ses voisines de l'Évole 53 à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS MORTUAIRES

*Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.*

Fritz Schmid et son amie Nicole
Jonathan et Silvana, Morgan et Céline, Mélinda et Laurent
et leur fils Melvyn

Véronique et Werner Brühlmann-Schmid
Sandra et Grégory et leurs enfants Neila et Yanis, Toni et Sandrine
et son fils Luca,
Franziska et Heinz et leur fille Annina

Alfred et Fabienne Schmid-Marion
Angélique et Roberto, Adeline et Jonathan

Feu Walter Schmid
Jessica, Sarah, Wendy et Patrick, Charly

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Rose-Marie SCHMID

née Marti

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 85e année.

La Sagne, le 30 octobre 2013.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 1er novembre à 11 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Notre maman repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Fritz Schmid
Sagne-Eglise 146, 2314 La Sagne

Un grand merci au personnel du home Le Foyer La Sagne pour son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



FC La Sagne

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Rose-Marie SCHMID

maman de Fritz, membre du comité

Le club lui présente toutes ses amitiés ainsi qu'à sa famille.

132-263696

NEUCHÂTEL

Madame Anne Guibert-de Castella

Monsieur et Madame Emmanuel Villeroy de Galhau, leurs enfants et petits-enfants

Monsieur et Madame Luc-Olivier Bauer et leurs enfants

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame
Monique de COULON
née Péan de Saint-Gilles

survenu le 29 octobre 2013 à la Résidence Bellerive à Cortaillod, à l'aube de ses 92 ans.

Notre belle-mère et mère repose au pavillon de Beauregard, à Neuchâtel.

La cérémonie religieuse aura lieu en la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel le lundi 4 novembre à 14 heures.

La famille tient à exprimer sa profonde gratitude à tout le personnel de Bellerive et ses remerciements chaleureux pour sa gentillesse et son soutien pendant ces 6 mois.

Adresses de la famille: Madame Chantal Villeroy de Galhau
4, rue Bayard
F-75008 Paris
Madame Irène Bauer
Chemin des Clos 6
2073 Enges

Cet avis tient lieu de faire-part.

028-737127



Son épouse: Wanda Moretto et sa fille Loredana
Ses parents: Gianfranco et Vincenzina Moretto et famille
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Egidio MORETTO

que Dieu a rappelé à Lui le 30 octobre 2013 dans sa 47e année.

Une messe sera célébrée le vendredi 1er novembre à 13 heures en l'église catholique du Locle, suivie de l'inhumation.

Egidio repose à la chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Envers 27, 2400 Le Locle

Nous avons le chagrin d'annoncer le décès de

Madame
Lilette LAMBIEL

qui nous a quittés le 14 octobre 2013 dans sa 90e année.

Ses sœurs, beaux-frères, neveu et nièce:

Micheline et Erwin Mangisch-Lambiel, à Monthey, leur fille Jacqueline et famille

Constance et Jean-Claude Voumard-Lambiel, à La Chaux-de-Fonds

Henry Lambiel, à Fribourg

La cérémonie a eu lieu à la chapelle des Tilleuls, le 17 octobre.

Adresse de la famille: Jean-Claude Voumard-Lambiel
Av. Léopold-Robert 114
2300 La Chaux-de-Fonds

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-263705

SOCIÉTÉS LOCALES

LA CHAUX-DE-FONDS

AVIVO

C'est bien le jeudi 31 octobre, à 13h45, qu'aura lieu la présentation de l'ostéopathie au Cercle

Chœur des Rameaux

La répétition du jeudi 31 octobre aura lieu exceptionnellement au Grand Temple.

Dimanche 3 novembre, 8h45, participation au culte de la Réformation au Grand Temple

Club des loisirs - groupe promenade

Vendredi 1er novembre, Les Marais des Ponts-de-Martel ou le tour de Marmoud; rendez-vous à 13h45 (train 14h04)

Club alpin suisse

Samedi 2 novembre, cours d'escalade pour tous. Samedi 2 et dimanche 3 novembre, chalet du Mont-d'Amin, le gardien A. Wermeille accueille toutes personnes de passage.
www.cas-chauxdefonds.ch

Contemporains 1933

Jeudi 7 novembre, déjeuner spécial «80 ans ou 4 fois 20», avec épouses ou compagnes, à l'Hôtel du 1er mars, restaurant Le Bâlois; 11h45, apéritif; 12h45, repas. Inscriptions par téléphone au 032 968 71 87 (le président), jusqu'au lundi 4 novembre

Contemporains 1940

Mardi 5 novembre, 13h30, rendez-vous au parking Piscine-Patinoire des Mélèzes; destination Monruz/Neuchâtel, pour déplacement en commun avec les amis du Bas, en vue de la visite d'une entreprise de la région; au retour, petit encas, apéritif et repas au carnotzet de Champréveyres. Inscriptions jusqu'au samedi 2 novembre chez W. Battiaz, 079 637 88 07 ou J.-P. Papis, 032 241 40 70

L'Echo de l'Union & Union Chorale

Samedi 2 novembre, dès 7h30, ramassage du papier-carton pour la ville-nord, rendez-vous au bâtiment des Travaux publics, Service de la voirie, rue du Marais 6, La Chaux-de-Fonds

La Jurassienne

Mardi 5 novembre, Le Dazenet, B. Mayer et R. Paroz.
www.lajuju.ch

NEUCHÂTEL

Passante renversée par un scooter

Hier vers 9h15, au guidon d'un scooter, un habitant de Noiraigue âgé de 53 ans démarra pour quitter le trottoir afin de s'engager sur la rue des Parcs, à Neuchâtel, en direction de Peseux. Lors de cette manœuvre, une collision se produisit avec une passante de Neuchâtel âgée de 44 ans, qui sortait à pied du 46 de la rue des Parcs. Le choc fit tomber la passante sur le trottoir. Blessée, elle a été transportée par une ambulance à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. **COMM**

Remise des textes **jusqu'à 19 heures**

jusqu'à 17 heures du lundi au vendredi
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 62 - fax 032 729 42 59
dès 17 heures, week-end et jours fériés
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 97 - fax 032 723 53 79
e-mail: carnet@limpartial.ch



AIR DU TEMPS
JEAN-MICHEL PAUCHARD

La grande classe

La plupart du temps, vous pouvez faire un trajet de quelques dizaines de kilomètres – disons Cressier-Yverdon-les-Bains et retour – en train presque sans voir l'ombre d'un contrôleur. Un de ces derniers lundis, les CFF s'étaient, au contraire, mis en mode d'hyperventilation.

Peu après Cressier, trois (trois!) contrôleurs entreprennent donc de passer en revue la voiture où vous venez d'entrer... Et ne vous voyent pas. Vous n'insistez pas.

Leurs collègues des autres compositions ont davantage les yeux en face des trous: dans un sens comme dans l'autre, à chaque changement de train, vous devez sortir votre porte-feuille. Mais qu'est-ce qu'ils ont?

Leur léger sentiment de harcèle-

ment va disparaître dans un ICN. La voiture où vous vous installez est à moitié remplie de gymnasiens biennois. Ambiance vivante. Votre voisin de compartiment, dix ans de plus qu'eux à tout casser, voudrait bien travailler. «Monsieur», demande-t-elle au contrôleur, «est-ce que vous pourriez leur demander de parler moins fort?» L'interpellé: «Je pourrais prendre ma grosse voix de contrôleur, mais je ne suis pas sûr que ça marcherait longtemps. Je vous autorise donc tous les deux à poursuivre votre voyage en première classe.»

Dans le silence feutré du nouveau compartiment, la jeune femme peut se concentrer sur son notebook. Et vous vous dites que ce moment en première classe a aussi le goût de la grande classe. ●

LA PHOTO DU JOUR

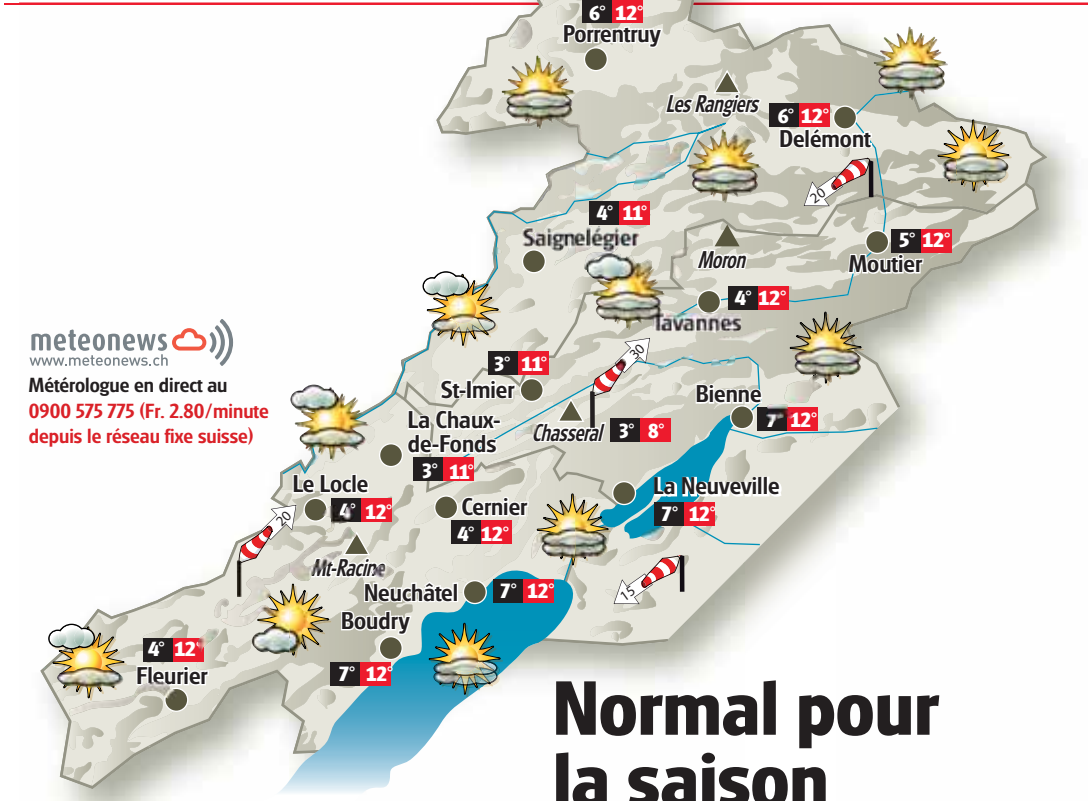
Une œuvre de l'artiste Werner Ignaz Jans exposée à la halle ABB de Zurich. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **07h13**
Coucher **17h19**

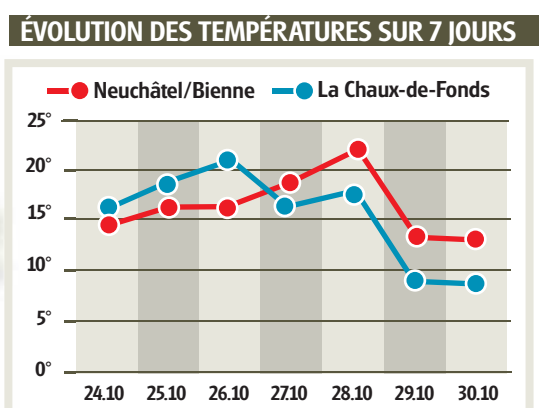
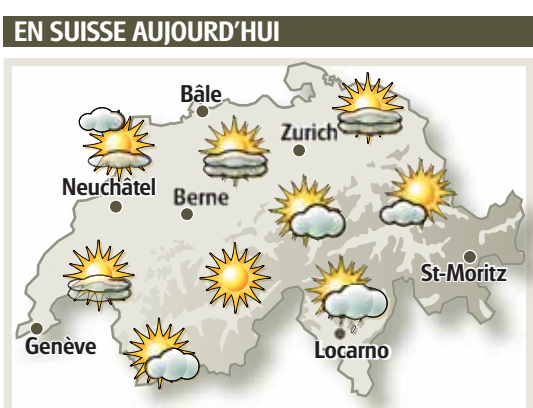
Lever **03h35**
Coucher **15h37**



Normal pour la saison

Une crête anticyclonique nous vaudra un temps calme ce jeudi. Mais saison oblige, il faudra grimper au-dessus de 1000m pour retrouver le meilleur ensoleillement. Les stratus seront en effet de la partie au pied du Jura, mais ils devraient en partie s'ouvrir durant l'après-midi. Redoux sensible sur les crêtes du Jura. Passages nuageux demain, variable samedi, perturbé dimanche. Venteux.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	15°	Bise 1 à 2 Bf	429.29 m
Bienne	14°	Bise 1 à 2 Bf	429.24 m
			Niveau du lac des Brenets: 751.36 m



Jour	Temps	Températures	Fiabilité
VENDREDI	partiellement nuageux	7° - 13°	9/10
SAMEDI	partiellement nuageux	11° - 15°	8/10
DIMANCHE	partiellement nuageux	11° - 10°	7/10
LUNDI	partiellement nuageux	5° - 10°	6/10

SUDOKU N° 784

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 783

7	1	8	3	5	9	2	6	4
6	9	5	8	4	2	3	7	1
3	4	2	7	1	6	9	5	8
4	8	9	2	3	7	5	1	6
5	2	3	1	6	4	7	8	9
1	6	7	9	8	5	4	3	2
2	5	1	6	9	3	8	4	7
8	7	4	5	2	1	6	9	3
9	3	6	4	7	8	1	2	5

Difficulté 1/4

4			1	5	6		9	7
3		7			2	8	6	
					8		1	
	3		6	7		9		8
	4	6				5	3	
8		1		4	3		7	
	7		9					
	5	8	3			6		4
1	2		8	6	4			9

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

